This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

G.E. STECHERT & CO.
LIBRARIANS
NEW YORK

German
100
1.

1. Emperors, Holy Roman — Elections, 1744
2. Name (Charles VII, ...)

MÉMOIRE DE L'ÉLECTION

DE

L'EMPEREUR CHARLES VII

ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES.

DÉCLARATION.

« Chaque ouvrage appartient à son auteur-éditeur. La « Compagnie entend dégager sa responsabilité collective des « publications de ses membres. »

(*Extrait de l'article IV des Statuts.*)

—

Tiré à trois cents exemplaires sur papier de Hollande.

—

N° [redacted]

MÉMOIRE DE L'ELECTION

DE L'EMPEREUR

CHARLES VII

Électeur de Bavière

EN 1741

PUBLIÉ PAR

AUGUSTE LEPAGE

PARIS
ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES

M DCCC LXX

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
17[illegible]
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1942 L

PRÉFACE

CHAQUE *jour l'histoire des nations paraît de plus en plus dépouillée des oripeaux dont quelques écrivains l'avaient couverte. On commence seulement à comprendre que la vie d'un homme n'est pas celle d'un peuple, et que ce dernier, pour s'être battu, fait tuer, n'avait pas vengé ses insultes, mais satisfait les haines, les rancunes de ses gouvernans.*

Ce n'est donc pas dans les faits pris sous leur ensemble ou dans leur résultat qu'il faut juger du plus ou moins d'habileté des diplomates et des souverains. C'est derrière le rideau qu'il faut regarder, c'est là que se meuvent les petites passions, les intrigues masquées qui ont précipité

Y. E. Stuchet 18 march 42

plusieurs nations l'une contre l'autre, renversé des dynasties, coûté la vie à des milliers d'hommes et porté la désolation dans des provinces.

On connaît l'histoire de la guerre entreprise par la France pour renverser Marie-Thérèse et mettre sur le trône impérial l'électeur de Bavière, Charles-Albert.

Cette campagne, si brillante au début, aboutit au plus triste résultat. La France battue, humiliée, dut abandonner son allié et reconnaître empereur François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse. La fille de Charles VI, grâce à son courage, au dévouement de la Hongrie, finit par ceindre la couronne des Césars, après avoir été un moment sans savoir où faire ses couches.

C'est un des épisodes de ce grand drame, que met en lumière l'auteur anonyme de l'ouvrage que nous faisons réimprimer aujourd'hui.

L'empereur Charles VI n'ayant pas d'enfans mâles voulut laisser la couronne impériale à sa fille. En 1731 la Pragmatique-Sanction avait été acceptée par les princes de l'empire et les grandes puissances de l'Europe.

Mais après la mort du souverain les promesses jurées furent oubliées, les ambitions voulurent se

satisfaire et chacun se précipita sur l'Allemagne pour en partager les lambeaux.

L'électeur de Bavière qui avait épousé une fille de l'empereur Joseph Ier, s'empara de l'Autriche et de la Bohême, prit les titres d'archiduc et de roi et se fit sacrer à Francfort, par son frère, l'électeur-archevêque de Cologne, en présence de la plupart des princes allemands et des ambassadeurs étrangers.

Le nouveau César, qui avait pris le nom de Charles VII, devait ses succès à l'aide de la France. Le maréchal de Belle-Isle, petit-fils du surintendant Fouquet, commandait les troupes de Louis XV. Il accomplit cette retraite admirable à travers l'Allemagne, lorsque poursuivi par des forces supérieures, il dut abandonner Prague et toute la Bohême.

L'électeur de Bavière ne jouit pas longtemps de son triomphe. Les Hongrois battirent ses troupes et les poursuivirent jusque dans ses états héréditaires. Il mourut en 1745 au milieu d'intolérables souffrances, voyant ses ennemis victorieux, la couronne impériale lui échapper et presque tous ses amis l'abandonner. On cite de lui ces mots : « Le malheur ne m'abandonnera pas,

tant que je ne l'abandonnerai pas moi-même. »

C'est donc la phase la plus brillante de l'existence de Charles VII que notre auteur raconte dans tous ses détails, ce jour-là personne ne se doutait que des désastres inouis viendraient accabler le nouveau souverain, courtisans et princes voyaient tout à travers le prisme éblouissant du succès, on ne daignoit même pas s'occuper de la fille de Charles VI qui, moins de trois ans après, devait ramener à ses pieds la plupart de ceux qui juraient à l'électeur bavarois une fidélité à toute épreuve.

AUGUSTE LEPAGE.

MÉMOIRES

DE

L'ÉLECTION

DE

L'EMPEREUR

CHARLES VII

DANS LESQUELS ON VOIT
SOUS DES JOURS TRÈS-CLAIRS
TOUT CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS
LE COMMENCEMENT JUSQU'A LA
FIN DE CETTE DERNIÈRE
NÉGOCIATION

A LA HAYE

Aux dépens des Libraires associés

Année M.DCC.XLII

AVERTISSEMENT.

L'AUTHEUR *de ces mémoires, ayant résidé à Francfort depuis le commencement jusqu'à la fin de l'élection, a emprunté d'aucune connoissance étrangère les faits dont il fait part au public. La variété des circonstances relatives à la Diette y est exposée dans un jour d'autant plus pur qu'elle est fondée sur des éclaircissements sûrs, et l'obscurité mistérieuse des ressorts politiques sort des ténèbres qui les enveloppoient. Peut-être y verra-t'on des traits trop détachés, que l'amour propre de quelques sujets intéressés aime à voir plus cachés; mais lorsqu'un*

autheur a, de commun avec mille autres, la connoissance de certaines particularités délicates, il est en droit de les reproduire, puisqu'il ne les tient point d'une ignorance parfaite, mais d'un silence qui tôt ou tard doit sortir de ses bornes.

On alléguera peut-être le proverbe, que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire ; conséquence icy mal placée, puisque cette restriction ne doit être appliquée que dans un cas où ces vérités sont généralement ignorées ; d'ailleurs, si les personnes qui donnent lieu à des découvertes un peu libres étoient certaines qu'il est permis de donner publiquement leurs irrégularités, elles seroient plus circonspectes sur leur conduite et laisseroient aller moins facilement l'impétuosité de leurs mouvements.

Quant au style de ces mémoires, le lecteur aura un peu d'indulgence pour l'autheur lorsqu'il sçaura qu'il voit les prémices de sa plume ; l'oisiveté, dangereuse en tous lieux pour un génie vif et capable de travailler, luy a fait connoître le dessein de mettre en ordre les différens événemens dont il a été le témoin. Tout ce qui est écrit est entièrement relatif à ce qui est arrivé

dans la ville de Francfort depuis le commencement de 1741 *jusqu'au mois de mars* 1742. *Tous les faits se sont passés dans l'intérieur de cette République, et si ce premier essay est reçu favorablement, le lecteur, dans peu, pourra voir une suite du même travail qui l'éclaircira de ce qui s'est passé dans toute l'Europe pendant le cours de la nominatio de l'Empereur Charles VII.*

MÉMOIRES DE L'ÉLECTION

DE

L'EMPEREUR CHARLES VII.

CHAPITRE I.

Les obligations du collége électoral de choisir un chef-lieu. Comment l'élection s'est faite. Francfort nommé pour être le lieu où se devoit nommer l'Empereur. Description de cette République partagée en quatre États : 1° la magistrature, 2° le militaire, 3° la bourgeoisie, 4° la nation judaïque.

Le collége électoral, redevable d'un chef à l'Empire après le décès de Charles VI, se détermina à luy en choisir un. Ce corps, sur qui repose tout le

poids germanique pendant la vacance du siége impérial, agité d'une mutuelle deffiance, sur de s'accorder mal dans ses idées, éguillonné en partie par des invitations extérieures, souscrivit comme au hazard à ce que j'appelleray election. La ville de Francfort-sur-le-Meyn fut renommée au commencement de 1741 pour servir de théâtre aux scènes qui devoient y paroître. Jamais, dût on remonter jusqu'aux tems les plus eloignés, on n'a vû une affaire de cette importance se terminer par des ressorts aussi extraordinaires. Les arrières petits fils des Allemands, qui ont vû ce que je vay écrire, liront avec étonnement qu'au sein de l'Allemagne même leurs intérêts ont été gênés, et que la liberté de se choisir un souverain est devenue pour des sujets une nécessité dirigée.

Avant d'entrer en matière, qu'il me soit permis de préluder par la description de la ville de Francfort; je luy dois ce leger témoignage de mon attention, et quoyque sa renommée ait peu besoin du secours de ma plume, je me flatte que ce que j'en diray donnera un nouveau lustre à son credit et à

son mérite. Pour en tirer un portrait fidelle, je ne suis pas assez grand maître; mais par les simples coups de crayon on pourra juger de ce qui manque au dessein du peintre.

Francfort, ville libre et impériale, sçait au mieux mettre à profit ces titres avantageux; libre à tous ceux qui se présentent pour faire fructifier ses intérêts, elle a la gloire d'attirer une foule d'étrangers opulents et de congédier sans regret une multitude de malheureux, lorsqu'elle les sait ruinés et importuns.

Les exemples ont été d'autant plus communs pendant l'élection, que de telles circonstances sembloient annoncer une fortune infaillible à ceux qui oseroient la tenter : on a vû de toutes les parties de l'Europe, de toutes les espèces de mortels, de toutes les sortes de conditions, de tout sexe, de toute profession, de tout usage, un concours inexprimable; ma raison se perd lorsque je veux pénétrer comment les dedans et les dehors d'une ville suffisamment remplie de ses habitants, suivant un aveu national, ont pu fournir la subsistance à tant de bouches extraordinaires. J'adopterois presqu'un second miracle fait en

faveur des Israélites dans le désert; mais non, ce prodige n'a duré qu'un jour, et huit à dix mois de nourriture demandoient des aliments plus amples et plus renouvellés. Quoy qu'il en soit, l'arche de Noé a pourvu abondamment les animaux qu'elle contenoit. Je reviens à mon sujet :

On distingue dans cette République quatre sortes d'états. Le premier comprend la magistrature, différentiée par les bourguemaîtres et les sénateurs; quoiqu'il y ait quelque distinction entre les fonctions des uns et des autres, les charges dont ils sont revêtus se confondent dans les mêmes injustices. Je ne prendray pas la peine de séparer des personnes qui ont un rapport égal dans tout ce qui regarde leurs intérêts : pour parvenir à ce premier degré, il faut de l'opulence; le caractère se cache mieux sous les richesses; un bourguemaître peut prononcer un arrêt dans sa boutique, et le dernier qui reçut les rênes de l'État étoit un épicier dont on décora le devant de la porte d'une guérite et d'une lanterne.

La police du dedans et du dehors de la

ville est du district des uns; les autres sont comme intendants du commerce, attentifs sur les affaires civiles et criminelles, chargés des deniers publics, dont ils ne permettent jamais l'amortissement. Comme ils tiennent leur rang et leur supériorité des mains de leurs concitoyens, ils n'osent s'écarter des lois de l'État; la même voix qui les a nommés les déposeroit sans grand examen de cause; c'est ce qui rend dans ces lieux la justice esclave des ménagements et des considérations.

Le second ordre consiste dans le militaire; c'est un corps de sept à huit cents hommes levés et entretenus aux dépens de la ville; les officiers de ces trouppes sont dans l'obligation de faire régulièrement leur cour à MM. les bourguemaîtres; leur grade ne subsiste que dans la bassesse de mille courbettes; les intrigues et le jeu suppléent à soutenir la montre d'officier. Les soldats, plus heureux en quelque façon, ont la liberté d'exercer leurs talents, ce qui procure aux uns et aux autres une aisance fraternelle; leur subordination est le plus rude de leur esclavage, puisqu'ils doivent obéir non-seulement à leurs officiers,

mais jusqu'au moindre petit bourgeois, et que la plus médiocre résistance aux volontés de quelque particulier est payée d'une grêle de bastonnade. Voicy le système de ces républicains : Nous payons nos soldats, nous voulons qu'ils nous obéissent. Dure nécessité qui rend un homme de guerre sujet au caprice du plus vil artisan.

Le troisième état, et le plus nombreux, est la bourgeoisie ; quoy qu'elle ne fasse qu'un corps, rapport aux intérêts généraux de la République, je la distingueray en trois classes : la première se forme des plus gros marchands, banquiers, et des particuliers les plus aisés ; la seconde comprend tous les cabarretiers, brasseurs, et quelques marchands inférieurs aux premiers ; la troisième classe enfin est un mélange sans distinction de tous les ouvriers et de toutes les professions ; cet ordre est d'autant plus supérieur aux deux premiers, qu'il a ses sujets dans la ville et dans le quartier ultra le Meyn appelé *Saxenhausen*, et que, comme ce quartier fourmille de professeurs, mariniers et vignerons, il produit ordinairement, aux jours d'assemblée,

trois fois plus de monde que les deux premières classes jointes ensemble.

Pour faire connaître la raison de cette distinction, je dois des éclaircissements qui, peut-être, sont encore ignorés : la première classe, pendant tout le cours de l'election, ne s'est trouvée aux assemblées ordonnées par les magistrats que comme spectatrice confondüe avec l'étranger, au moyen de quelques florins; elle ne s'est point assujétie à un cérémoniel qu'elle jugeoit au-dessous d'elle; la seconde partie, aux mêmes jours prescrits, formoit un corps titré de cavallerie bourgeoise, qui a toûjours, si j'ose hazarder ce terme, décoré de sa présence la multitude des cérémonies que je mettray au jour; mais la plus part de ces esprits indépendants, dispersés dans les vües de leur partialité, ont, par de vains prétextes ou par de fausses excuses, éludé des ordonnances qu'ils ne pouvoient applaudir, de sorte que leur corps, partagé en trois compagnies assés fortes, n'a jamais paru qu'une image de ce qu'il devoit être; la troisième classe, ou les particuliers du tiers ordre, amateurs pour la plus part de

la nouveauté, ont suivy aveuglement des fêtes dont ils n'avoient aucune connoissance; leur destination etoit de border les rües d'une double haye, ce qu'ils ont exécuté avec assés de desordre; le titre d'infanterie bourgeoise ne fut jamais plus mal appliqué, et les dernières milices de l'Europe auroient mille fois mieux répondu à l'ordre et à l'arrangement qu'on vouloit qu'ils représentassent. On ne sera pas surpris de rencontrer si peu de rapport à la pompe et à la majesté des cérémonies qui ont paru dans la tumultueuse affluence des assistants, lorsqu'on se figurera qu'un corps maître de ses volontés ne peut y faire honneur que par une union mêlée de respect et de satisfaction; or, comme la ville de Francfort a vü malgré elle confondre la place de ses préventions, il est peu surprenant qu'elle ait remply avec si peu de grâce les fonctions d'un devoir dont elle déteste aujourd'hui les causes. Je passe au dernier membre de cette République.

C'est une portion de la secte judaïque, une émanation dégénérée des anciennes tribus israélites, tributaire et esclave, plus qu'en au-

cun autre endroit du monde, dans les enceintes de Francfort, et répandüe dans les villages de sa dépendance; leur nombre est assés grand, et trop même, pour le terrain qui leur est accordé; leur quartier, quoyque enclavé dans la ville, en est séparé par plusieurs issües fermées d'un côté par des portes grandes et solides, et de l'autre par les anciens murs qui terminent leur retraitte, et qui ont derrière eux la nouvelle enceinte des fortifications.

Leurs maisons, étagées plus qu'aucunes de la ville, ont plutôt l'air de cages que de logements, et les incendies sont d'autant plus dangereux dans ce quartier, que les murailles qui séparent ces sortes d'habitations sont d'un bois très-combustible, et qu'il n'y a aucune distance qui facilite le secours qu'on peut donner dans un embrasement. Les juifs sont, à Francfort, dans leur espèce, ce que les gallériens, en France, sont dans la leur; ils n'ont de liberté dans leur négoce et leur industrie qu'autant qu'elle est profitable à la République. Si un gallérien a quelque talent, il luy est permis de le faire valoir moyennant

une certaine rétribution appliquée au garde qui veille sur ses actions ; encore j'y trouve cette différence que, lorsqu'il est en plein pouvoir de ses exercices, son travail n'est sujet à aucune lésion, n'y aux caprices de ceux qu'il sert ; au lieu que tous les juifs, à Francfort, victimes des fantaisies de tout un peuple, ne travaillent qu'au travers d'une vicissitude continuelle de duretés, d'outrages, et que leurs soins, la plus part du temps infructueux, semblent être dûs à l'arrogance de certains misérables encore plus juifs qu'eux.

Cette distinction d'état m'a paru nécessaire pour éclaircir certains points de ces mémoires ; j'y joindray une explication circonstanciée des réglements qui m'ont été les plus connus, et certaines particularités qui, sans être sujettes aux lois de l'État, ne servent pas peu à l'amplification de ses intérêts.

CHAPITRE II.

Description circonstanciée de la ville et sa question de Saxenhausens. Prérogatives des eaux du Meyn et du palais de l'ordre teuthonique. Suite des forces des fortifications, de l'arsenal, de l'entrée de la ville. La façon dont le commerce et la justice se traitent. Les foires franches de Francfort. La police de l'interieur de la ville. Quelles sont les religions exercées publiquement : la calviniste n'a pu y être tolérée partout des deux sexes. Libertinage public et ouverte dissolution profitable à la République. Réflexions sur la dépravation des mœurs appuyées d'exemples.

FRANCFORT est une ville passablement grande, ayant une double enceinte muraillée et terrassée dans le goust des fortifications modernes, avec d'assés bons fossés, mais sans ouvrages extérieurs qui en défendent l'approche; le Meyn, rivière qui porte des batteaux passablement forts, sépare la ville d'un quartier

appellé, comme je l'ay dit plus haut, *Saxenhausen*. Il y a sur la rivière un pont de pierre qui fait la communication des deux parties; les fondements en ont été jettés en 1260, et dans ce temps il pouvoit passer pour un chef-d'œuvre en cet art, mais, depuis quelques années, les eaux en ont ruiné deux arcades et endommagé trois pilastres que l'on a recouverts d'un pont de bois, ce qui a été d'un grand secours pendant l'election, la Cour de *Cologne* étant logée à *Saxenhausen*. On voit sur le devant de la ville un quay assés bon et commode. Puisque je suis sur l'article de la rivière, il est bon que j'avertise que la magistrature de Francfort n'a aucun droit n'y juridiction sur les eaux du Meyn, étant du ressort de *Mayence*, et quelque crime qu'un homme eut commis, lorsqu'il peut, ou se mettre dessus, ou s'y jetter à la nage, il est à l'abry de toutes poursuites. Il y a encore dans le quartier de *Saxenhausen* un second refuge : le palais Teuthonique, appartenant au grand-maître de cet ordre, est un sûr azile pour un coupable qui y entre, et tout le pouvoir des bourguemaîtres et des sé-

nateurs respecte, dans la personne du concierge, l'autorité du maître absent; pourvû qu'un misérable aye le bonheur d'arriver jusqu'à la première cour, seroit-il poursuivy par toute la garnison de Francfort, il est en sûreté, et ces prérogatives sont si bien établies que, quelques tentatives qu'on ait fait, on n'a jamais pû les enfraindre. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville, aucuns monuments dignes de curiosité; tout ce qui peut y meriter l'attention d'un etranger est un arsenal assés beau et une très-belle artillerie; mais ce magasin est plus honorable qu'utile à la ville, puisqu'elle n'est pas dans un état de défense, et que les canons montés sur les remparts n'y servent que de parade dans les jours de fêtes ou de cérémonies. Mais ce dépost d'artillerie est d'une grande utilité, en cas de guerre à la ville de Mayence, et aux armées qui seroient dans son voysinage, étant à portée de tirer abondamment d'une place aisée par sa situation et sa proximité les secours nécessaires. Les dernières campagnes du Rhin ont donné lieu à cet usage, Francfort ayant servy d'ar-

senal pour l'armée impériale et de prison aux François qui avoient tombé dans les partis allemands.

Cette place est située dans une plaine très-spacieuse, n'ayant au dehors aucune hauteur qui la commande, si on en excepte, du côté de *Saxenhausen*, un coteau qui est opposé à un bastion qui fait l'angle de la partie orientale de l'enceinte de ce quartier. La porte, de ce côté, est la mieux fortifiée, ou, pour mieux dire, plus à l'abry des surprises, ayant pour la couvrir un ouvrage à cornes assés régulier; l'autre porte de ce quartier, donnant sur le chemin de *Mayence*, a une espèce de demy lune. Cette portion de la ville est la plus capable de résister, les autres portes, au nombre de cinq, sans comprendre celles du port, n'ayant que des barrières avancées à la tête des ponts, et des portes ordinaires. Toutes les entrées ont une garde de la garnison, avec une consigne qui examine les passeports des étrangers et refuse le passage à ceux qui se présentent sans être munis de certificats ou de sauf conduit. Si la police de l'intérieur de cette Ré-

publique se conduisoit avec autant de régularité, Francfort pourroit passer pour un chef-d'œuvre du bon ordre et de la société civile; mais on jugera, par ce qui va suivre, du peu d'arrangement qui s'observe dans tous les différents genres de réglements et d'ordonnances.

Personne, je crois, n'ignore que l'âme du commerce doit être la bonne foy et la droiture; que ce qui peut attirer l'étranger avec confiance pour faire fleurir un État, est la certitude de trouver dans ce même État des négociants consciencieux, des juges équitables et une sûreté qui réponde au zèle qui le porte à amener l'abondance chez eux; ces conditions essentielles et ces qualités nécessaires dégénèrent tous les jours à Francfort; on entend crier continuellement à l injustice, à la rapine et à la concussion, et j'ay vû par mes propres yeux les causes les plus droittes et les plus pures taxées par la magistrature de malversations et de représentations iniques. Je rougis toutes les fois que je me rappelle comment des hommes qui ont une âme à sauver prononcent légèrement et sans examen

des sentences ou plus tot des instructions d'injustice et de fausseté. J'ay été peu étonné, sur les derniers jours de ma résidence dans cette ville, des plaintes et des clameurs d'une infinité de misérables étrangers, puisque ces républicains auroient tort de ne pas mettre à profit les féconds talents pour la friponnerie, par l'impunité qui y est attachée et que leurs juges donnent eux-mêmes les exemples qu'ils doivent suivre.

Le commerce est à Francfort très florissant et est très étendu par la commodité des eaux du Meyn, qui vont, huit lieues au-dessous de la ville, se dégorger dans le Rhin, ce qui donne une grande aisance, soit pour l'apport ou le rapport des marchandises étrangères. Il y a pendant l'année deux foires franches qui dûrent trois semaine chaque, la première après les fêtes de Pâques et la seconde à la Saint-Michel, ce qui y attire une foule de marchands de toutes les parties de l'Europe, dont la plus part payent bien cher l'essay qu'ils font des priviléges qui y sont attachés.

Le gouvernement civil de cette République, produit sous les yeux suivant les statuts

écrits, est conforme à ce que le droit des gens, les lois humaines et naturelles ont de plus grave et de plus respectueux; mais ces codes anciens ne servent que d'ornement au cabinet magistral, sans contribuer en rien au bon ordre de l'État. Les plaintes se portent à la maison de ville, et l'étranger est toujours la victime du dernier membre de cette République. Les différents ne naissent jamais entre les citoyens; ils sçavent au mieux leurs obligations, et leurs affaires, soit de négoce ou de bourgeoisie, ne viennent jamais à la connoissance des bourguemaîtres La judicature, comme il paroit, seroit bien infructueuse, si elle ne subsistoit que des frais domestiques; mais elle fait ample curée des débats étrangers, et se dédomage sur l'ignorance d'un requerant extence de la clairvoyante prévention de son citoyen.

La police, qui consiste dans le bon ordre, dans la propreté de la ville, a ses statuts, et l'État a approuvé certaines amendes infligées aux particuliers qui y contreviendroient. Il est vray que tous les samedis chaque bourgeois fait nettoyer le devant de sa résí-

dence; mais figurés vous quel excès de propreté! Ils assemblent dans le milieu de la rüe toutes les ordures que sa largeur peut contenir, et ces monceaux accumulés font trébucher et infectent ceux qui ne sont pas prévenus de ces ménagements ou qui doivent nécessairement se retirer pendant l'obscurité; les voitures destinées à retirer ces immondices, ou par leur petit nombre, ou par la lenteur etudiée de leurs conducteurs, ne peuvent suffire à les enlever.

La ville, pendant l'élection, avoit fait poser des lanternes de distance en distance, qui ne rendoient de lumière qu'autant que la mèche et l'huile qui bruloit ne se trouvoient pas fondus; encore a-t-on vu cent fois éclairer dans des jours ou la lune étoit dans son plein, et n'être pas allumées dans d'autres ou elle étoit dans son décours, et ou la nuit étoit des plus épaisses.

Il n'y a aucune manufacture dans Francfort, aucune académie, nulle école pour les arts, ce qui doit rendre plus étonnant comment, sans aucuns avantages particuliers, cette ville soit si florissante. On devroit y

exercer trois sortes de religions, qui sont la Catholique Romaine, la Luthérienne et la Calviniste, qu'ils nomment Réformée ; les deux premières ont leurs églises dans l'enceinte de Francfort. mais la dernière n'a jamais pu obtenir, quelque somme qu'elle ait offert, un temple modique dans les murs de la ville. Les sectateurs de cette religion sont obligés d'assister à l'office dans un village, éloigné d'une petite lieue, appelé *Bokeneim*. Les juifs ont leur sinagogue dans leur quartier, et je m'étonne que l'État ait refusé à ses propres sujets ce qu'elle a accordé à une nation étrangère. On m'a donné quelques raisons sur un refus aussy capricieux, mais qui me semblent trop basses pour être rapportées. Ce qui m'a semblé le plus apparent est que les réformés, qui forment le plus riche et le plus opulent party de la bourgeoisie, auroient eu attaché à cette prérogative la liberté d'entrer dans les charges de l'État, ce qui leur auroit éclayrcy les yeux sur les abus qui se commettent dans l'administrature, civille et judiciaire, ce que les Luthériens ont oûjours appréhendé ; et cette crainte fondée

me paroit le seul motif du refus de partage que ces seuls maîtres de la République font de leurs connoissances et de leur pouvoir.

Voilà, pour le général, tout ce que ma mémoire peut me fournir d'éclaircissements ; j'y en adjouteray quelques particuliers qui seront tirés du tempérament des deux sexes de cette République.

Les hommes vivent, dans ces lieux, occupés de la seule passion d'entasser écu sur écu ; toutes sortes de voyes leur paroissent permises pour grossir le nombre de leurs sacs, et régulièrement ils comptent leurs espèces quatre ou cinq fois la semaine, la plus part même tous les jours. Leur manière de vivre est extraordinaire pour un voyageur qui a gouté les façons libres et galantes de certains peuples dont on a déjà donné des portraits fidelles et avantageux ; leur nourriture, leur habillement répond assés au système qu'ils prennent en naissant ; on ne rencontre aucune société parmy eux, et il faut absolument être né à Francfort pour goûter ces maximes ; leur indolence s'étend même au dehors et au dedans de leur ménage ; on

les voit promener sans sentir le goût de la promenade, nullement occupés des objets qui peuvent y flatter les yeux, la plus part du tems seuls et très souvent hors de la ville, comme des gens qui traversent une rüe pour se rendre ou il y a quelque chose à gagner; appliqués à quelque plan de rapine, n'apercevant ny les allants ny les venants. De retour, le soir, dans leur logis, on ne leur voit point rapporter cet air de gayté que donnent ailleurs les charmes ou de la saison, ou des lieux destinés aux promenades; las, fatigués, ils se mettent dans un négligé dégoûtant et s'approchent de la table dans une posture plus que suffisamment repoussante: tantôt c'est: « Je n'ay point d'appétit, » tantôt: « Ce morceau n'est pas de mon goût, » et mille autres fadeurs dont j'ay été, malgré moy, le témoin. Pour le sexe, il est différent presque en tout; s'il a quelque rapport, dans la méthode usitée, de n'aspirer qu'aux richesses, il suit plutôt les règles du devoir que les mouvements d'une si honteuse passion.

On ne rencontre point chés les femmes de

Francfort cet air épais et grossier si naturel aux hommes ; elles dérobent autant qu'elles peuvent à des maximes entièrement sauvages ce que la bienséance leur permet au dehors, sans paroître donner aucune atteinte aux obligations génantes du dedans. Assés sensibles à la galanterie, elles se procurent, autant qu'il leur est possible, des douceurs que le mistère rend plus prétieuses. Libres et généreuses pour la plus part, elles mènent rappidement les intrigues que le deffaut d'occasions rendroit lentes et insipides ; on voit dans leur parure et leurs ajustements se manifester l'envie qu'elles auroient d'imiter des modes et des façons qu'elles approuvent intérieurement ; hors de la présence de leurs marys, elles sortent d'une métamorphose forcée, et se font voir telles qu'elles voudroient pouvoir être. Je rendray cette justice à un sexe à qui j'ay mille obligations, d'y être plus sincère qu'en beaucoup d'autres endroits ou j'ay epprouvé des caractères traitres et volages.

Ces qualités inestimables réparent en quelque facon le désagrément attaché au séjour

de cette République, et sont un des plus beaux ornements, mais du moins comme de sa renommée; si la nation peut tirer quelqu'avantage de ces belles manières, qu'elle sache aussy qu'elle en a toute l'obligation à l'étranger, qui en donne la leçon; mais qu'une si légère matière d'applaudissement est bien contrebalancée par la dépravation et le libertinage, dont l'air même qu'on respire est infecté! Quelque peinture qu'on ait déjà donnée, quelqu'image qu'on se fasse des désordres connus dans les endroits les plus débordés, aucune ville d'Italie, de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Hollande et d'Allemagne même, n'approchera des débauches scandaleuses qui règnent impunément au dedans et au dehors de Francfort; on a beau me citer des monastères dédiés à la volupté, des filles dressées et consacrées, sous des protections souveraines, à Vénus; tous ces exemples sont un diminutif de l'effronterie et de l'indécence libre du P... de ces lieux. Sans blesser la vérité, j'avanceray que les deux tiers du sexe font profession de courtisannes; les plus apparentes restent en chambre et tra-

fiquent leurs faveurs par des émissaires qui parcourent jour et nuit la ville; celles du second ordre vous convient elles-mêmes sur les rües, et les plus effrontées, ou les moins achalandées, pour me servir du terme convenable, se rassemblent dans les lieux publics, ou elles font offre de ce qu'elles ne devraient qu'accorder.

Ce commerce rapporte un bénéfice inconnu à l'État, puisque les moindres parties dans ce goût sont suivies de dépenses forcées; les actrices de ces tragi-comédies, le plus souvent, ne recherchent que le profit de leur hôte : aussy a-t-on vû, pendant le cours de l'election, des hommes assés brutes pour payer une satisfaction si grossière par la perte de leur argent et de leurs bijoux, dont ils se trouvoient dépouillés au retour de leur raison. Je diray plus, certaines personnes, dont les affaires et le crédit étoient assés bien fondés, se sont ruinées de biens et d'honneur pour s'être acharnées à quelques unes de ces prostituées. Quel goût! quels charmes! Sans même l'agrément de la conversation, puisque ce couple s'est souvent trouvé de deux

langues discordantes, on ne peut alléguer que la délicatesse de l'esprit, l'agrément d'une mutuelle correspondance ait été le mobile d'une si honteuse inclination. J'ay encore même distingué de la trop grande multitude de ces exemples des cas au dessus de toute croyance : des étrangers, mariés, ayant même des enfants, saccriffient aux faveurs qui ne leur étoient communes qu'avec beaucoup d'autres, le fruit d'un travail qui n'étoit du qu'au soutien de leur famille.

Je ne peux soustraire, dans cet article, une aventure qui revient parfaitement au sujet en question.

CHAPITRE III.

L'autheur fait rencontre, en se promenant dans un village de la dépendance de Francfort, d'une courtisane. Ouverture et suite de cette connoissance.

Un marchand des Pays-Bas, dont je tairay le nom par discrétion, connu dans Francfort et dans d'autres villes de commerce, ne s'estimant pas assez suffisant pour recueillir le bénéfice qu'il comptoit faire pendant l'élection, s'associa une courtisane d'*Hannovre* forcée de quitter son lieu natal pour y avoir vecu en trop bonne odeur. De vouloir pénétrer les vües du choix de ce Brabançon, j'y perdrois ma réthorique, puisque la beauté, la conduite ny la fortune n'en ont pu être le fondement, à moins qu'une dot encore marquée sur les épaules d'une si belle compagne n'ait flatté l'ambition d'un homme desinteressé. Qu'on ne croye pas que

j'en impose, puisque je tiens de bouche de la confidente de la dame que son mary, ne pouvant rompre le cours du commerce que sa chaste épouse entretenoit avec un certain comte d'empire, la fit fustiger par quatre paires de bras vigoureux, payés pour cette expédition, et luy signa sur toute l'étendue de la peau un congé dans les formes, avec menace, si elle osoit se ressouvenir qu'elle eut été sa femme, de la saccriffier de ses propres mains. On jugera sans peine que l'attendrissement des adieux fut retranché de la séparation de ce couple mécontent. L'épouse, je ne sçay par quel hazard, arriva dans la dépendance de Francfort, où elle ne tarda guère à négocier avec le marchand dont je parle une intrigue des plus particulières. L'article le plus essentiel de ce nouveau commerce arrêté par les deux parties contractantes, fut que la dame resteroit dans un village de la dépendance de la ville pendant un certain temps, terme nécessaire pour des arrangements secrets.

Voicy l'origine de la découverte que je fis de cette Messaline. Environ dans le courant

du mois d'aoust 1741, il me prit fantaisie, avec un de mes amis, de faire un tour de promenade hors des murs de Francfort ; étant sortis par la porte dite Allerheiligen Thor, le sort nous conduisit insensiblement le long des glacis, sur le bord de la rivière. Indécis de quel côté nous fixerions nos pas, et l'ardeur du soleil exigeant, dans une partie faitte sur les deux heures après midy, de l'ombrage, de la fraîcheur, nous résolumes d'aller sur l'eau jusqu'à Obraud, village distant d'une portée de canon. Nous nous embarquames, pour cet effet, dans un petit batteau couvert, dont on voit toujours quantité monter ou descendre. Il se trouva dans la même barque un quidam, du nombre de ces honnêtes émissaires qui sont aux gages des vestales que j'ay insérées dans la première classe de l'ordre.

Comme ces sortes de quêteurs ne pêchent pas par le deffaut de taciturnité, il sçût bientôt, par quelques questions qu'il nous fit, la destination de notre temps, et les vues de notre promenade : *Puisque vous êtes dans le dessein, Messieurs* (dit-il en haussant la voix), *de descendre à Obraud, entrés chés mon beau-*

frère, à l'enseigne du Cygne, vous y verrés une dame de distinction nouvellement arrivée ; c'est une belle personne, mise du grand air, avec laquais et femme de chambre, en un mot, un morceau digne de votre mérite.

Comme j'ay toujours été fort amateur de la nouveauté, et que l'amy qui m'accompagnoit étoit grand chasseur de cette espèce de gibier, nous fûmes charmés de la proposition de ce nouveau Mercure, qui, sitôt que nous fûmes débarqués, nous conduisit au gîte ; nous y trouvâmes, en effet, une personne dont le premier abord me frappa les sens visuels : ses ajustements d'un taffetas couleur de rose relevé d'un juppon bleu avec une dentelle d'argent, des bas de soie blancs, très bien étendus sur une jambe assez fine, terminée par un pied un peu grand, chaussé d'un fort beau soulier attaché par une rosette de ruban aussy couleur de rose, donnoient un relief assez apparent à un corps trés bien proportionné, mais dont le visage et la gorge ne contenoient pas la moitié.

Figurés vous un beau front, des yeux trop petits, un nez passable, une bouche trop

grande, un menton trop plat, un col trop long et nudifié par le manque de sein, qui, tout flétry, ne pouvoit se soutenir, malgré la gêne et la restriction d'un corselet fortement serré. Ce mélange de bon et de mauvais, joint à un coloris emprumpté et à une étendue extraordinaire de bras secs, deffaut que j'oubliois et qui est naturel à toutes les Allemandes ; ce mélange, dis-je, de beau et de deffectueux, formoit un tout séduisant et qui invitoit pour les pièces de réserve, aussy tarday-je peu à en faire exibition. Mon amy, après une collation légère, ayant jugé la complaisance de saison, me laissa seul, sous prétexte de quelques affaires, avec cette nymphe, qui, après quelque petit préambule ordinaire à ces Lucrèces de nouvelle datte, et qui est de leur règle et de leur institut, me prodigua des caresses dont je me suis senty plus de huit jours. Je m'explique, lecteur ; je suis sûr que vous soupçonnés déjà quelques épices qui se rencontrent le plus souvent dans le sac des procès amoureux. Rien moins que cela : dans le fort de nos ebats, cette voluptueuse créature, ayant apparamment perdu l'usage de ses

sens, qui tous s'étoient rassemblés dans la partie de son corps la plus agitée, me serra entre ses dents la lèvre supérieure d'une telle force, que la douleur, devenant plus forte que le plaisir, me fit jetter un grand cry et me métamorphosa si subitement, que je n'accomplis qu'au second terme l'ouvrage commencé.

Ce ne fut qu'après luy avoir donné un vaillant soufflet que je me vis débarassé de ses dents meurtrières, lésions dont elle me fit mille excuses, et dont je luy pardonnay aisément l'involontaire accident.

Ce contre temps ayant suspendu la vivacité de mes premiers transports, je remis à une autre prise la tentative manquée, et mon amy, qui croyoit l'intervalle qu'il m'accordoit trop bref pour me satisfaire, ne se seroit pas encore présenté, si je ne fusse descendu pour l'avertir que sa présence nous étoit nécessaire. Je ne pus cependant m'empêcher de luy faire confidence de mon aventure, avertissement dont il profita, car quelques instants après notre triple réunion, je luy devins réciproquement commode, et ma retraite aussy bien

intentionnée que la sienne luy réussit mieux : la précaution que mes avis luy avoient fait prendre ayant conduit sans accident, et avec une mutuelle correspondance, les plaisirs que j'avois mis en train.

Ce que je trouvay de singulier lorsque le mystère fut accomply, est que la dame et mon amy me parurent dans une contenance tout à fait comique, l'un d'eux sérieux à glacer, et l'autre d'une mélancolie risible. Il me fut impossible, pendant un assez long tems, de pénétrer les causes d'un changement si subit. Je fis en vain mille questions à ce couple pétrifié, et je serois peut être encore aujourd'huy à deviner les raisons de cette métamorphose, si je ne m'étois avisé de glisser dans la main de la belle un ducat.

Mon action eut tout le succès que j'en espérois, car la scène reprit sa première forme ; la Dulcinée rentra dans sa bonne humeur et mon amy devint plus jovial qu'auparavant, ce qui nous conduisit jusqu'au soir, où nous nous séparâmes de notre belle conquête, avec promesses de luy rendre de fréquentes visites, article que j'ay exécuté assez fidèlement pen-

dant quelque tems, l'ayant vûe huit jours consécutifs dans le même endroit.

J'aurois rendu plus durable ce commerce si son manteau civil ou, pour parler plus clairement, son couvre sot, ne l'eut enlevée d'Obraud pour la faire entrer en ville sous le titre de sa moitié, qualité qu'elle a conservé, et qu'il luy permet encore, malgré les affronts que son entêtement luy a fait essuyer.

Elle logea d'abord à Francfort en chambre garnie, dans un galetas étroit comme un boyau, mal propre, et dans lequel on se rendoit par le moyen d'un escalier fait en forme d'échelle, percé à jour et orné d'une rampe de corde.

J'ay eu l'honneur de rendre deux visites à cette princesse dans ce beau réduit, y ayant été conduit par sa gouvernante, qui, m'ayant vu passer sous les fenêtres, se mit à me galopper et me pria de la part de sa maîtresse de me transporter à l'hôtel. Je suis trop bon courtisan pour négliger les occasions de faire ma cour. Je me laissay mener par cette introductrice, et, après les premiers compliments, nous passâmes

dans un cabinet qui ne recevoit de jour que par un œil de bœuf, où la dame me fit gracieusement offre d'approuver si son lit étoit aussy bon que celuy qu'elle avoit occupé à Obraud, ce qui fut exécuté dans les formes.

L'indulgent Vulcain de cette fidèle Vénus la fit déloger quelque temps après et la transporta dans un des fameux b... de Francfort; cette demeure étoit d'autant plus commode à l'un et à l'autre que les appartements de monsieur et de madame étoient de plein pied; ils pouvoient soutenir ouvertement le caractère conjugal, et la belle joüoit avec facilité son personnage, parce qu'il y avoit deux escaliers qui répondoient aux chambres, l'un sur le derrière et l'autre sur le devant. D'un côté entroit le mary et de l'autre sortoit le gallant, manège qui s'est soutenu tant qu'ils ont resté dans ce logement, et qui m'a dégouté, ayant vu des visages avec lesquels j'aurois été honteux de me compromettre.

Quelques raisons ont encore fait déloger ce ménage ambulant, et, actuellement que j'écris cette histoire, ils sont dans la même

chambre, ne faisant qu'un même lit pour éviter la dépense.

Pourra-t-on jamais croire que l'aveuglement de l'homme puisse monter si haut? Tout ce que je trouve de plus criant dans ce désordre infâme est le sacrifice qu'un honnête homme, dont la droiture et la probité étoient connues de différentes cours, fait de sa famille, de son bien, de son honneur et sa santé, aux plaisirs et à la satisfaction d'une malheureuse qui ne finira son intrigue avec luy que par l'enlèvement de ce qui luy reste.

Mais je ne m'apperçois pas que, voulant rapporter une aventure qui m'est arrivée, j'en ay écrit deux ou trois autres. Qu'importe ! ce qui est dit est dit ; je passe promptement à ce que j'ay à ajouter au portrait commencé.

CHAPITRE IV.

Fin de la description de la ville de Francfort, avec un abrégé de ses dehors et des villages de sa dépendance, suivy de quelques réflexions.

FRANCFORT renferme un assemblage d'habitations antiques d'un goût peu régulier. Toutes les maisons de cette ville n'ont ny ordre, ny commodités; presque toutes bâties en bois, ayant les façades rehaussées de peintures passables, qui cachent la défectuosité de ces bâtiments hétéroclites. Je n'ay distingué que le palais de l'ordre Teutonique dans le quartier de *Saxenhausen*, l'hôtel du prince de la Tour et Taxis, la maison qu'occupoit pendant l'élection l'envoyé de *Modène*, et quelques autres de certains particuliers opulents, qui feussent dignes d'attention.

Les places publiques, au nombre de trois,

y sont très irrégulières. Celle du *Rœmerberg*, qui tire son nom de la maison de ville, est entièrement défectueuse, tant par la construction des maisons que par son terrain haut et bas. On voit sur le milieu une fontaine où est la Justice avec ses attributs, et qui jette de l'eau par plusieurs tuyaux.

Celle que les Allemands appellent *Liebfrauenberg* est encore plus irrégulière, étant très petite, et les maisons peu uniformes. Il y a aussy au milieu une fontaine assez belle, avec une statue qui jette l'eau comme celle du *Rœmerberg*.

Au devant de la place se trouve le *Braunsfeld*, palais impérial. Cette résidence, destinée pour le séjour de l'empereur, ne répond aucunement à la grandeur du chef de l'empire; il y a assez de logement dans cette maison, mais les appartements y sont sans gout et peu commodes.

La dernière des places se nomme le *Rossmark*, ou marché aux chevaux. Son apparence la distingue des autres, étant environnée de deux rangées de jeunes arbres qui forment une promenade assez commode pen-

dant l'été. Elle pèche également par défaut de régularité, les maisons y étant, comme ailleurs, sans ordre et sans symétrie. Elle a pareillement une fontaine, sur laquelle est une figure représentant Hercule qui étouffe entre ses bras le géant Antée. Sur la droite paroît encore un vuide de terrain où l'on a pratiqué un abreuvoir pour les chevaux, et un peu plus loin on découvre le grand corps de garde, qui fait un fort beau morceau. Il est entouré d'une forte chaîne, et a aux extrémités deux pièces de canon que l'on tire ordinairement dans les incendies et les alarmes. Sur le derrière on a formé une petite place d'armes entourée d'arbres, où les soldats montent tous les jours la parade, et sur laquelle on ne peut faire manœuvrer que deux à trois cents hommes.

Les églises, au nombre de dix-sept, dix catholiques et sept luthériennes, sont toutes remplies de défauts.

Le Dome, temple romain, est un vaisseau assez vaste, mais sans gout; sa construction peu passer pour régulière, mais l'ouvrage en est grossier. C'est sur la tour de cette cathé-

drale, nommée Saint-Barthélemy, que se font tous les signaux, soit pour le feu, les tumultes, le départ et l'arrivée du marchief, voiture d'eau qui descend à dix heures précises et remonte environ sur les quatre après midy.

L'église de Sainte Catherine, qui fut fondée en 1345 pour servir de cloture à quelques religieuses, appartient à présent aux luthériens, depuis qu'ils en ont chassé les nones qui y habitoient lorsqu'ils adoptèrent les opinions de leur prophète. Cette église est la plus belle qui soit dans Francfort, et si elle avoit une entrée qui répondit à sa beauté, cet édifice passeroit pour un morceau accomply.

Outre ces églises, il y a encore plusieurs autres corps de bâtiment, tels que l'hôpital, la maison des pauvres, la doüane et les bureaux pour les poids.

J'ay compté huit à neuf rues assez grandes, et soixante autres de traverse; mais toutes d'une malpropreté unique dans son espèce, comme je l'ai déjà marqué.

L'enceinte de la ville peut avoir environ un quart de mille allemand, ou une demie lieue françoise. Il n'y a d'autres promenades

dans l'intérieur que celle de la place dite le *Rossmark*, une autre sur les murs du coté de la rivière, derrière les enceintes de la Juiverie, ou les bourgeois s'exercent à tirer, et la dernière du coté de la porte dite *Galgen Thor*, ou le prince de La Tour et Taxis défunt a fait faire une allée de charmille pour la commodité publique. Promenade d'autant plus gracieuse qu'elle est assez longue, et répond à une allée d'arbres qui luy est opposée.

Voilà tout ce que je puis dire du dedans de Francfort; je viens à ses dehors. On peut avouer hardiment que cette ville dédommage l'étranger des défauts de propreté et de bon goût qu'il y rencontre, par la variété de ses jardinages et l'agrément de ses promenades extérieures. Le coup d'œil y est avantageusement flatté, et l'ordre et l'arrangement y sont réunis dans toute leur perfection. Il semble que les habitants ne sont industrieux et propres que hors l'enceinte de leurs murailles.

On voit des deux cotés du Meyn, sur le bord de ses rives, des maisons de plaisance, et le tour des glacis de Francfort est un jardin

perpétuel dans lequel le parterre, le vignoble, le potager, sont pratiqués avec symétrie, et dont les proportions ménagées font honte au chaos épais de la ville et démentent les préjugés qu'on se forme de la grossièreté de leurs propriétaires. La composition de ces endroits récréatifs offre tout ce que l'architecture moderne et le raffinement de la construction ont de plus nouveau, et quelques unes de ces guinguettes pourroient passer avec justice pour de petits palais.

L'enceinte de la dépendance de Francfort est marquée par de certaines tours distancées les unes des autres, et dans cet intervalle de terrain sont enclavés cinq ou six villages du district de cette République, qui entretiennent une milice régulière, laquelle vient à la ville occuper les portes de la garnison lorsqu'elle prend les armes. Dans les jours de cérémonie ces milices sont en assez bon ordre, et peuvent, en cas de besoin, former un corps de quatre à cinq cents hommes, ce qui s'est pratiqué pendant l'élection, la garnison ayant été renforcée de quatre cents hommes afin qu'elle fût plus en état de remplir les diffé-

rentes fonctions qu'exigeoient les circonstances présentes. Les mêmes règlements, la même police, s'observoient dans les villages : ainsy, mêmes abus et même impunité. Ce sont ordinairement les galeries de courtisanes peu en crédit dans la ville. Les excès y montent encore plus haut, et à quelque heure, en quelque tems qu'on y vienne, on est sûr d'y trouver de l'exercice. Ces endroits sont tous occupés par des luthériens et calvinistes, autrement réformés; il n'y a aucun catholique. Les maisons y sont passables pour des habitations de campagne, et le nombre des auberges excède celuy des autres logements. Il est vray que le bénéfice d'un cabaretier est supérieur à celuy de toute autre profession, puisque son commerce s'étend sur le vin, la bonne chère et l'entretien du gibier, et que ses chambres, lorsqu'elles sont garnies de deux ou trois coëffes, luy rapportent autant de florins qu'il s'y trouve de chapeaux.

Un de ces honnêtes traiteurs, mort depuis quelques années, après un lucratif exercice de ses commodes talents, a fait bâtir dans un de ces villages une magnifique auberge qu'il

a laissée en mourant à une de ses nièces, aux conditions qu'elle entretiendroit toujours deux ou trois vestales dans ce nouveau couvent, engagement qu'elle remplit au delà même de sa promesse.

En voilà, je crois, suffisamment assez pour donner une idée de Francfort et de ses dépendances. Le lecteur aura soin de débrouiller de ce mélange extraordinaire de perfections et d'imperfections ce qui luy paraîtra digne de remarque. L'arrogance et la fierté de la nation rendent les défauts que j'ay représentés dans leur vray jour nécessaires et d'obligation, et cette contagieuse habitude ne s'est pas même ralentie pendant l'élection. Il semble que la nature soit de concert avec l'usage, et les circonstances dernières ont été assaisonnées d'un respect forcé et d'un murmure secret. L'esprit républicain n'a plié sous les apparences du devoir que parce que certaines puissances trop voisines ont prescrit sa continence, et je puis dire avec vérité que la ville de Francfort auroit, si elle avoit pu, cédé ailleurs le privilége qu'elle a de voir nommer dans son sein le chef de l'Empire.

Quoique cette république se vante d'avoir vu, presque d'un temps immémorial, l'élection de l'empereur fixée chez elle, on ne peut en faire remonter l'origine plus haut qu'à CHARLES IV, autheur de cette constitution, connue sous le nom de Bulle d'or, qui, en 1376, ordonna qu'à l'avenir la nomination du roi des Romains et le couronnement de l'empereur se feroient à Francfort-sur-le-Meyn. Quelques autheurs donnent un terme plus reculé à cette prérogative. Ce qu'il y a de sûr est que quelques autres sujets ont proclamé et couronné dans cette ville avant CHARLES IV; mais il y a eu tant de variété et d'intervalle dans le cours de ces nominations, que l'ordre qui a suivy presque sans interruption jusqu'à ce jour ne peut se tirer que de l'institution de CHARLES IV.

Ces réflexions ne sont ny de mon sujet, ny de mon dessein; je commence mes annotations.

CHAPITRE V.

Réflexions de l'autheur sur l'élection. Situation de l'électeur de Mayence et négociation d'un de ses ministres avant l'ouverture de l'assemblée. Caractère de cet ambassadeur; sa mission contrebalancée par un autre agent. Les électeurs envoyent leurs ministres à Francfort. Comment l'électeur de Mayence fut obligé de faire son entrée. Disposition des habitants pour le recevoir.

POUR donner quelque ordre à ces mémoires, j'ai cru l'arrangement nécessaire. Les circonstances se trouveront rapportées chacune dans leur sujet, et successivement je feray naître les objets dans leur tems. Chacun sçait assés ce que c'est que le collège électoral; il seroit, je crois, assés inutile d'en faire le détail. Je diray simplement que ce corps, unique dans son espèce, préémine nent dans sa qualité, et le plus bel ornement des monarchies humaines, a surpris toute l'Europe par l'accord inattendu de ses délibé-

rations. Tous les yeux, éclairés sur la plus importante affaire qui ait jamais paru, se sont trouvés fascinés du jour qui en est sorty, et les esprits, attentifs au succès qui devoit en résulter, raisonnent encore avec confusion sur l'accomplissement de ce chef-d'œuvre. Mes foibles lumières admirent dans le silence le cours de cet ouvrage, et, sans m'égarer dans de vastes conjectures, je vois dans un éloignement encore épais le salutaire fruit d'une si importante négociation. Comme cette partie de mes mémoires n'est point destinée pour de plus amples réflexions, je n'y donneray place qu'à ce qui a du rapport à l'élection.

PHILIPPE CHARLES *Deltz*, électeur de Mayence, dont je ne tire point icy la généalogie, pour ne pas fatiguer le lecteur de remarques qui sont à sa connoissance, ayant assés d'autres matières dignes de sa curiosité, devoit faire l'ouverture de l'assemblée des membres électoraux comme archichancelier de l'Empire, qualité attachée à la primordination perpétuelle de cet électorat

L'obligation de cette charge délicate plus qu'aucune autre du Collége rencontra d'a-

bord dans ce prince des difficultés naturelles, qui, jointes aux précautions vulgairement nécessaires, suspendoient et trainoient en longueur le commencement d'une opération épineuse.

La reconnoissance et le devoir ne pouvoient s'accorder; il falloit par force procéder au choix d'un empereur, mais il falloit aussy en même tems se souvenir qu'on tenoit son rang et sa dignité de celui qu'on devoit remplacer.

Telle étoit la situation de l'électeur de *Mayence*. Sans être ingrat, il vouloit remplir ses fonctions, et il auroit été charmé de gagner du tems afin de fortiffier le party pour lequel il inclinoit sourdement; ces mesures furent concertées, et pour en éloigner les apparences, le baron de G... fut député de S. A. E. pour faire dans toutes les cours une invitation dans les formes à la prochaine élection. Le choix de ce ministre répondoit parfaitement aux vües du souverain qui l'envoyoit, puisqu'on peut dire avec justice que la politique la plus fine, le génie le plus délié, et tout ce que l'éloquence a de plus séduisant, se rencontroient chès luy au suprême

degré. Ce fidèle agent scût faire fructifier les instructions de son maître, suivant les tems et les lieux, et réveilla par des tournures étudiées la léthargie de quelques membres de l'Empire. Il est vray qu'un certain émule, aussy intrigant, aussy capable, contrebalança le poids de ses instructions, et arrêta les progrés de ses flatteuses invitations.

On verra par la suite ou l'un et l'autre ont réussy, et les effets qu'ont produit leurs mistérieux travaux.

Tous les électeurs se prépar̀èrent à assister, soit en personne, soit par leurs ambassadeurs, à l'ouverture de l'élection; et chacun s'y disposa suivant son intérêt ou sa partialité. Francfort fut bientot rempli d'une multitude inexprimable de nouveaux hôtes, et je me suis mille fois fait la peinture dans ces tems de la Tour de Babel, ou chaque ouvrier étoit destiné pour le même ouvrage, et où ce même ouvrage s'est vû à deux doigts de sa destruction par le desordre et la confusion des sentiments de ceux qui doivent en diriger la conduite et hâter son exécution.

Avant que cette importante affaire ait été

entamée, les lenteurs étudiées de l'archichancelier de l'Empire, qui tenoit les clefs de cette glorieuse carrière, ont excité des murmures et des plaintes continuelles. L'assemblée convoquée trouvoit à redire sur un empressement auquel on ne répondoit pas; et je crois que l'election seroit encore sur le tapis, si le ministre d'un certain potentat, qui remuoit tous les ressorts de cette machine confusément en ordre, n'eut personnellement dicté le moment de la cérémonie primordiale de ce grand ouvrage. Il y a eu quelques circonstances qui ont précédé ce grand jour avec trop d'intérêt pour ne pas leur donner icy quelque place. Avant l'entrée publique de l'électeur de *Mayence*, le B... de G..., dont les longues courses étoient terminées, entretenoit à Francfort les instructions du plan de son souverain; habile à ménager les esprits suivant le besoin, il a été pour ainsy dire, pendant un certain tems, l'organe universel des consultations introductives à l'élection. On luy a vû mettre à proffit jûsqu'aux moindres éclaircissements, et la capacité de ses lumières, faciles à s'accommoder à tous les génies, que la même

affaire avoit rassemblés, auroit encore traîné en longueur le commencement d'une si belle matière, si le M... de B..., après avoir envoyé deux députés à l'électeur de *Mayence*, sans succès, ne l'eut été luy-même sérieusement inviter de faire son entrée publique, pour donner lieu à l'ouverture de l'élection. Un pareil compliment, appuyé de la présence personnelle d'un ministre connu particulièrement de S. A. E., fut reçu avec souscriptions. Il est vray que la qualité d'archichancelier de l'Empire avoit jusques là suivy les règles de son devoir, et il n'étoit pas à sa place d'obliger un homme pour lors de cabinet à presser l'exécution de sa demande l'espée à la main. Aussy l'electeur s'etoit-il préparé à cette sommation, puisque tout se trouva prêt pour le lendemain.

Ce fût donc le 21 d'octobre 1741 que PHILIPPE CHARLES *Deltz* fit son entrée publique et solennelle dans la ville de Francfort. Je donneray dans cette première un détail circonstancié du cortége militaire et bourgeois de la ville, qui a été le même dans toutes les autres cérémonies.

Premiérement, l'intérieur de la ville, depuis les dix heures du matin, étoit obsédé d'une cohüe de spectateurs oisifs et fainéants qui fourmilloient avec rumeur dans toutes les rües par ou devoit passer la cavalcade du jour.

Depuis la porte de *Bockeneim* jusqu'au grand corps de garde il y avoit une double haye d'infanterie bourgeoise, mais placée et distribuée de façon que dans de certains endroits les soldats étoient les uns sur les autres, et que dans d'autres on voyoit des vuïdes remplis par des femmes, des filles ou des crocheteurs. Figurez-vous le coup d'œil!

Le grand corps de garde étoit muny de cinquante grenadiers en assés bel ordre, et sur la gauche le gros de la garnison se tenoit en bataille, les officiers et les drapeaux à la tête; ce qui dédomageoit en quelque façon du risible spectacle de quelques compagnies de misérables statües qui représentoient le militaire.

Depuis la garnison jusqu'à l'hotel de l'électeur, les rues étoient dans le même goût bordées d'une double haye de bourgeoisie,

et vis à vis le cul de sac, ou est le logement de *Mayence* appelé compostel, habitation antique et irrégulière, il y avoit une garde de cinquante hommes de la garnison, avec un capitaine, un lieutenant et un tambour.

Toute cette étendüe de terrain étoit garnie d'une foule de spectateurs qui, s'entreheurtant les uns les autres, se donnoient un mouvement qui imitoit assés les vagues de la mer. La menüe populace confondüe avec les fusiliers, soit bourgeois ou autres, formoit une perspective dégoutante.

CHAPITRE VI.

Détail de l'entrée de S. A. E. de Mayence, partagée comme il suit : 1° Le cortége de Francfort ; 2° celuy du comte de Papenheim, maréchal héréditaire de l'Empire ; 3° les équipages des cavaliers et seigneurs de l'ambassade ; en dernier lieu, toute la suite de la Cour électorale. Observations sur cette entrée.

SUR les deux heures après midy, au bruit de vingt-quatre coups de canons, commença la marche dans cet ordre :

A la tête de tout le cortége paroissoit un écuyer de la Cavallerie Bourgeoise, suivy de neuf palfreniers à cheval conduisant neuf chevaux de main des officiers de la susdite cavallerie. Immédiatement après venoit l'écuyer de la Ville ; derrière luy quatre palfreniers aux livrées de la Ville, à cheval, menoient en main autant de chevaux, avec des housses en bro-

derie or et argent et des caparaçons brodés pareillement aux armes de la Ville. Ensuite venoient les laquais de Mrs. les députés du magistrat, à cheval; quatre laquais aux livrées de la Ville, à pied, tête decçouverte; deux députés de la magistrature, l'un Bourguemaître et l'autre sénateur; derrière eux quatre archers aux livrées de la Ville, à cheval.

Après commençoit l'ordre des trois compagnies de la Cavallerie Bourgeoise : un Brigadier et six cavaliers. Le Timballier avec le tablier de ses timballes brodé en argent aux armes de la Ville; quatre trompettes de la Ville; le Capitaine de la première compagnie à la tête de sa trouppe; le Cornette portant l'étendard au milieu de quatre Cadets; cinq autres rangs de Cavalliers, tous l'épée à la main; ce qui pouvoit former la quantité de vingt six à vingt huit hommes, y compris les officiers.

La seconde et la troisième compagnie étoient dans la même disposition, ayant leurs étendarts et leurs trompettes particuliers, et chaque cornette accompagné de quatre Cadets, comme à la première.

Voilà tout le cortége de la Ville; ses livrées étoient rouges avec des galons de soye blanche et rouge pour les domestiques, mais unis pour les archers, trompettes et timballiers. La cavalerie portoit des habits bleus unis et vestes rouges avec un petit bordé d'argent. Les Cadets avoient des brandebourgs ou des boutonnières d'argent sur l'habit, et leurs vestes étoient un peu plus galonnées. On les distinguoit encore par un plumet rouge sur le chapeau, les Cavalliers le portant avec un simple bordé; les officiers, en habit aussi bleu et veste rouge, portoient un galon double en or pour les capitaines, et simple pour les lieutenants et cornettes, avec des plumets blancs. Ces trois trouppes étoient passablement montées et ne déshonoroient point les cérémonies où ils assistoient.

Après ce qui dépendoit de la Ville, on voyoit dans cet ordre la suite du comte de Pappenheim, maréchal héréditaire de l'Empire.

Premièrement le prévôt de l'Empire à cheval, son bâton à la main; un piqueur de S. Ex.; quatre cheveaux de main avec de

très-belles housses et de magnifiques caparaçons en broderie, conduits par un pareil nombre de palfreniers à cheval Le fourrier de l'Empire, un valet de chambre et un porte harquebuse. Un conseillier de la chancellerie et un secrétaire, tous deux à cheval. Le quartier maître de l'Empire, conseillier de S. M. le Roi de *Pologne*, Électeur de *Saxe*, directeur de la chancellerie du comte de Pappenheim et prévôt féodal ; un gentilhomme de la cour ; tous ces messieurs étoient à cheval. Immédiatement après suivoit un carosse à six cheveaux, occupé par le comte Frédéric-Charles, fils de S. Ex. et second plus ancien maréchal héréditaire de l'Empire. Ensuite six valets de pied, lesquels précédoient le magnifique carosse de S. Ex., dans lequel on admiroit la délicatesse, le bon goût et la richesse. Il étoit attelé de six jeunes cheveaux Izabelle claire, dont la taille et la proportion rendoient tout ce train mignon et accomply. Aux deux portières marchoient deux trabants avec leurs pertuisanes, et sur le devant du carosse s'appuyoient deux pages de S. Ex. Cette suite, quoyque peu nombreuse, ne contribuoit pas

peu au lustre de cette entrée. Il est à propos d'avertir que le comte de Pappenheim est dans l'obligation, rapport à la qualité de sa charge, de faire l'introduction des Princes et des Ambassadeurs dans leurs entrées publiques. Il est comme grand-maître des cérémonies, et ses fonctions rendent sa présence nécessaire dans toutes les marches et assemblées attachées à l'élection d'un Empereur.

Après la suite du Maréchal héréditaire venoient les livrées des Cavalliers et Seigneurs de l'Ambassade. Leur nombre, la variété de leurs habillements, satisfaisoient agréablement le coup d'œil, et l'or et l'argent disputoient, suivant les couleurs, le prix du bon goût. Ensuite de la livrée paroissoient dix-huit carosses à six chevaux, la plus part d'un grand éclat et attelés de magnifiques chevaux. Toutes ces voitures étoient occupées par des Seigneurs, mais presque tous Ecclésiastiques. Le bon ordre et la multitude de ces équipages avoit quelque chose de majestueux; mais on se lasseroit de toujours voir des carosses, et je murmurois déjà de l'ennuyeuse succession de tant de semblables objets, lorsque j'apper-

çus commencer l'ordre de la maison électorale, qui étoit tel :

Un sous-écuyer à cheval, à la tête de la livrée, au nombre de quarante valets de pied précédés d'un timballier et quatre trompettes, suivoient six mulets menés de deux en deux par un palfrenier aussy monté sur un mulet, ce qui formoit la quantité de neuf, revêtus d'une couverte d'écarlate où étoient brodées les armes de S. A. E., et décorés de grandes plumes blanches, jaunes et rouges, et d'un accord harmonieux de sonnettes.

Ensuite douze palfreniers à cheval conduisoient un pareil nombre de chevaux de main, avec des housses et des caparaçons brodés en or et argent aux mêmes armes, sur lesquels il n'y avoit rien d'extraordinaire, ce qui a paru dans la suite ayant même fait oublier qu'on les avoit vus. Venoient après huit carosses du corps de S. A. E., dans lesquels les Seigneurs Domherrn et capitulaires de *Mayence* étaloient leur grave figure, à la réserve du quatrième, qui étoit occupé par deux RR. PP. capucins et compagnie, ce qui donna matière aux spectateurs de suspendre

leur admiration jusqu'à l'approche du superbe carrosse dans lequel étoit l'Électeur en personne. Le dernier des huit carrosses dont je viens de parler étoit vuide et d'un goût ancien. Sa construction et ses ornements n'avoient rien de recherché; c'étoit une vaste voiture, massive et sans grâce, et sa présence, je crois, empêcha que personne n'y eut place.

Derrière ces huit chars de tryomphe parroissoient les officiers de la maison, soit de cuisine, d'office et autres. Après eux les valets de chambre, et plus derrière les chambellans de l'Électeur, superbement montés et habillés. Cette cavalcade étoit ce qu'il y avoit de plus beau dans l'entrée. Au dessus de cette foule de cavaliers s'élevoit majestueusement le magnifique carrosse de S. A. E. Je peux avouer sans rougir que, lorsque je le vis, je n'aurois jamais cru qu'il eut été au pouvoir humain de travailler aussy parfaitement. Cependant, ce qui a paru dans la suite m'a rendu plus habile en fait de belles choses, et, sans rien diminuer du prix et du goût de ce char électoral, je dirai hautement qu'il

a trouvé un supérieur en tout, ce qui se prouvera en temps et lieu.

Le derrière et l'impériale de ce magnifique carrosse étoient revêtus d'un velours cramoisy, relevé par une broderie d'or d'un pouce d'épaisseur. Le dessus, sur son milieu, étoit surmonté d'une couronne électorale. La sculpture et la peinture y étoient exécutées avec perfection dans leur genre; mais le corps de cet ouvrage formoit un tout matériel qui cependant ravit en extase les assistants et me fit récrier comme les autres sur la beauté de ce qui me frappoit en gros les yeux et l'imagination.

La personne déjà surannée de S. A. E. remplissoit lugubrement ce riche attirail. La qualité d'archevêque s'accommodoit mal dans une voiture aussi précieuse, et le noir ne relevoit guère le brillant de la broderie et de la dorure. Les chevaux répondoient assez bien à la force et à la grosseur de cette mouvante machine. Leurs harnois instruisoient d'un coup d'œil qu'ils étoient assortis au reste du train, et leur taille haute et matérielle traînoit avec mesure un poids dont ils sembloient tirer vanité.

Aux deux portières on voyoit le Grand-Écuyer et le Grand-Chambellan de la Cour électorale superbement montés, et tous deux l'épée à la main. Sur les ailes paroissoient les trabans et les heyduques, au nombre de vingt. Immédiatement derrière le carosse, le gouverneur et le sous-gouverneur des pages, que l'on comptoit jusqu'à douze, suivis de plusieurs officiers de la maison, faisoient un gros, et cette dernière troupe étoit suivie de la compagnie des gardes de l'Électeur, au nombre de soixante, très-bien montés, ayant à leur tête un timballier et quatre trompettes, lesquels marchoient quelques pas en avant des officiers.

Tout ce qui me surprit fut de voir cette troupe sans étendard. Après la compagnie des gardes, quatre caissons de campagne, peints en rouge sur bois, attelés de quatre chevaux chacun, vinrent faire parade de leur grossier et ridicule attirail. Ce beau reste, qui venoit si mal à propos mêler sa défectuosité à l'éclat que l'on admiroit encore, étoit escorté d'une douzaine de dragons qui faisoient la clôture de la marche.

Lorsque tout le cortége se fut rendu au compostel, la cavalerie bourgeoise deffila devant l'hôtel, ce que l'infanterie exécuta pareillement, et fit une décharge de ses armes devant la principale porte.

Tel fut l'ordre et la marche de l'entrée de l'Électeur de *Mayence*, pompe, au goût des connoisseurs soi disant de Francfort, qui ne devoit jamais avoir sa pareille, et qui les a entretenus dans les mêmes idées jusqu'au mois de janvier. Pour moi qui ay, sans prévention, quelque connoissance du goût et du bon ordre d'une entrée, j'ay rencontré dans celle de S. A. E. de Mayence les défauts suivants : trop peu de mulets, aucun carosse, qui empêchassent le spectacle de tomber tout d'un coup d'une extrémité à l'autre et qui soutinssent, par successions d'ouvrages et d'ornements, le rang qu'ils devoient occuper. L'habillement des pages, d'un simple drap, approchoit trop du laquais, et les caissons devoient, quatre heures avant l'entrée, être sous les remises. Il est vray que le reste étoit splendide, éclatant et nombreux ; mais il est peu surprenant de rencontrer ces qua-

lités dans l'affluence des domestiques et des équipages dont chaque seigneur faisoit parade. Si la maison de l'Électeur avoit paru seule, huit carosses, neuf mulets et peut-être trois cents personnes auroient sûrement formé un mince coup d'œil. Je laisse au lecteur à décider sur les lumières que je lui fournis.

CHAPITRE VII.

Conduite de l'Électeur de Mayence après son arrivée. Ordre du ministère pendant son séjour à Francfort. Règles de l'intérieur de sa maison. Accident arrivé peu après son entrée. Observations sur ce qui s'est passé dans la Cour électorale pendant et après l'élection. Description de l'ambassade de Trèves. Particularités qui ont du rapport à cette Cour, suivies de quelques réflexions.

SUIVONS actuellement dans sa Résidence le Prince, que nous venons de voir arriver, et sachons de quelle façon il a soutenu son personnage, soit dans l'intérieur de sa maison, soit dans l'extérieur de son ministère.

Jusqu'à présent le B... de G... avoit entretenu le décorum de la Cour électorale de *Mayence;* mais, lorsque l'électeur en personne se fut déclaré chef de son assemblée, les Ambassadeurs, qui de tems en tems traitèrent

quelques affaires, étoient éclairés des yeux attentifs de leur souverain et n'exercèrent qu'une puissance vicarialle. Quoyque le ministre déjà cité eut remply les principales fonctions de l'exorde de l'élection, la présence de l'archichancelier de l'Empire changea l'ordre de sa destination et revêtit du principal pouvoir le comte d'*Eltz*, Conseiller du cabinet et proche parent de l'électeur. Ce seigneur s'est rendu reccommandable par des manières honnêtes, un esprit doux et paisible.

Ses collègues, outre le B... de G..., étoient le baron de *Bettendorf*, conseiller privé, vice président, et Mr. de *Bentzel*, conseiller d'État et chancelier.

Leurs exercisses et leurs mouvements, dictés par le sang et par une correspondance relative aux vues de leur prince, se sentirent totallement du canal d'où ils couloient, et si le secret des conférences avoit pu transpirer, je pourrois donner des ecclaircissements; mais il n'est en mon pouvoir de dire, sur les conjectures publiques, que la tournure des décisions de cette Cour électorale ne tenoit ni de l'affirmative ni de la négative.

Le Prélat de *Mayence* avoit prescrit pour l'intérieur de sa maison un ordre entièrement relatif à son caractère; sa cour nombreuse brilloit assés, mais sans être galante. Un air de modestie, assaisonné cependant de grandeur et de majesté, ne rendoit sa table ny ses cérémonies, quoyque faciles et de bon goût, recherchées; avantage dont il a fait un salutaire profit, puisque ces Réglements luy ont soustrait une cohue d'Escornifleurs dont les autres cours Libres et somptueuses ont été surchargées.

Quelques jours après l'arrivée de l'électeur de *Mayence*, un accident dangereux manqua à causer un désordre total dans le compostel.

Le cinq de Novembre, le feu prit, sur les six heures du matin, au quartier des juifs, et s'attacha aux maisons appuyées sur les vieux murs de la ville, cent pas sur la droitte du Palais électoral, qui est un assemblage de bois et de matériaux combustibles, et derrière l'enceinte du jardin des Dominicains. Comme l'amende attachée aux propriétaires de la maison ou l'incendie commence eppouvanta le juif, dont la demeure fut consumée, il vou-

lut sans éclat arrêter les progrès du feu ; mais le Remede fut, selon le proverbe, pire que le mal. Les flammes, nourries par les aliments qu'elles trouvent dans le sapin, dévorèrent le toit de la maison, et, cette clôture forcée donnant carrière à leur furie, l'allarme se donna sur les huit heures de la tour du Dôme.

Le zèle des habitants de Francfort, déjà longtemps marqué pour l'électeur de *Mayence*, vola au secours de son palais menacé. Les archives, la vaisselle, le trésor, furent conduits à la maison de ville, et les carosses attelés attendoient sous les Remises que l'approche et le ravage de cet élément les fit déloger. Ce tumulte et ce désordre dura jusqu'à neuf heures du soir, et sept ou huit maisons adhérantes par leur contiguité furent les unes consumées, les autres endommagées par les flammes. Quelques personnes eurent le malheur de périr sous les débris de ces habitations renversées, et quelques jours après cette désolation les caves fumoient encore, étant remplies d'huile, poix, graisse et autres matières qui servent d'aliment au feu. Les Dominicains perdirent dans cette dérusion l'ornement de

leurs parterres et l'arrangement de leurs treilles. L'électeur et toute sa suite en furent quittes pour la peur. Heureux que la disposition ait suscité pour luy le contraire de ce qu'on a vû ailleurs, comme la suite le prouvera :

L'autheur de l'incendie, ayant perdu dans les flammes sa maison et ses meubles, s'évada et sçut se dérober à la nécessité d'une amende infaillible, ce qu'il a sagement transporté ailleurs.

Avouons que si l'électeur de *Mayence* avoit été le C... F..., l'élection, par cet accident, auroit dérangé de ses coffres des sommes que son économie y a conservées.

Ce Prince, pendant les Conférences, a suivy le cours du cérémonial prescrit par la Bulle d'or. Les visites luy ont été données par les Ambassadeurs de ses coélecteurs et par ceux des puissances étrangères, auxquelles il a répondu dans le même ordre et en grand cortége. L'oppinion commune de certains partisans, qui tirent des conjectures de leurs idées, a longtemps soutenu que la Defférence dont il en a usé avec l'électeur de *Cologne* a beaucoup violenté ses secrets sentiments, et

que quelques incommodités de saison ont fait une grande partie de son ouvrage. Quoi qu'il en soit, tout esprit libre de prévention et impartial rendra justice à l'électeur de *Mayence*, en avouant qu'il jouait un rôle des plus difficiles, et que le poids de son ministère l'incommodoit autant que celuy de ses années. S'il avoit assisté à l'élection avec autant de liberté d'esprit que son co-électeur présent, et quelques autres ministres dégagés, son personnage auroit fait plus d'honneur à la scène. Tout ce qui me surprend, est la conduite de ses premiers et derniers ménagements.

J'ai vu de mes propres yeux, pendant plus de deux mois, un ministre de conférence de ce prélat se réunir tous les jours à cinq heures du soir avec le B... de B..., et après être sortis en carosse de la ville, traverser à pied certain pré qui les conduisoit dans un verger où ils passoient quelques heures à récapituler les événements du jour. Cette manœuvre n'a eu rien jusque-là qui me surprit, mais j'ai été dans le dernier étonnement d'apprendre, après l'élection, que ce même prince,

dévoué aux intérêts de la Reine de Hongrie, lui avait écrit et avoit chargé pour elle un courrier de dépêches sans suscription, outrage qui a été d'autant plus pénible à cette princesse, que l'électeur lui renouveloit sans cesse le souvenir des obligations qu'il avoit à sa maison. Aussy a-t-il paru une apologie de PHILIPPE-CHARLES *d'Eltz*, et un mémoire instructif de l'ingratitude de ce membre de l'Empire; les termes en étoient vifs et nets, et j'ignore si cette belle clause aura été du goût de ce prince.

Pour suivre dans l'ordre et les règles le collége électoral, je dois introduire les ambassadeurs de la cour de *Trèves*, puisque le maître ne s'y est pas trouvé.

Le comte d'*Ingelheim* étoit à la tête de l'ambassade; ce seigneur est ministre d'État, chargé de tout le poids de l'importante négociation, qu'il dirigeoit, il n'a pas fait paroître moins d'attention dans cette occurence que dans les employs qui luy ont été confiés cy devant. On peut dire sans flatterie que ce ministre est d'une probité et d'une candeur sans égale.

Le comte *Leyer*, suivant le bruit commun, devoit prendre le titre de premier ambassadeur, mais il n'en a rien été.

MM. de *Coll* et de *Spangenberg* ne se sont pas moins distingués. Le premier est chancelier, conseiller d'État, et son abord fort populaire luy a concilié l'amitié d'un chacun ; l'autre, aussi conseiller privé, s'est fait admirer par ses manières polies et gracieuses. Ces ministres, soit à cause du rang de leur souverain, ou du voisinage de l'archichancelier de l'Empire, ont donné longtemps lieu à quelques bruits captieux, qui ne tendoient pas à perfectionner l'harmonie que l'on désiroit. D'autres novateurs ont longtemps débité que les mécontentements reçus d'une puissance trop voisine qui conduisoit le plan de cet ouvrage suffisoient pour le détourner d'y adhérer, non pas qu'un refus de sa part en put changer la nature et la face, mais par gloire et obstination, et pour donner un échantillon qu'il ne lui manquoit que la force pour nuire à un potentat dont la rigidité avoit trouvé un trop fidèle exécuteur.

Sans entrer dans les vues de S. A E de

Trèves, je dirai que *Jean-François* de *Schœnborn* a tenu en haleine tous les esprits jusqu'à la veille de l'élection. Tantôt ce prince envoyoit ses équipages; aujourd'hui on débarquoit tant de magnifiques carosses, ce qui s'est trouvé vray. Il ne se passoit point de jour que quelque bruit, faux ou véritable, ne vint faire la matière des entretiens des controversistes. S'il me falloit rapporter toutes les particularités attachées à cette comique variation, je serois obligé de retrancher bien des faicts essentiels. Par exemple, je lacheray celui-cy, étant assés récréatif.

Le comte de M..., ambassadeur de S. M. catholique, dans l'intervalle de la disette de ses affaires, voulut voir les dernières cours, qu'il n'avait pas encore visitées. Il dirigea sa route par *Coblentz*, résidence de l'archevêque de *Trèves*, mais il eut le malheur que l'Électeur, pour lors pressé d'une violente attaque de gravelle, ne put recevoir sa visite, contre-tems qui interdit S. Ex. espagnolle au point de rester indécis s'il continueroit son voyage.

Les critiques ont drappé sur cette aven-

ture, mais on sçait que des esprits oisifs se font un mérite d'un instant fade et satyrique.

L'ambassade de *Trèves* n'a pas été une des moins apparentes qui aient paru à l'élection. Les équipages, les domestiques, les chevaux, étaient nombreux et d'un grand goût. Cette cour était assez brillante et s'est distinguée le jour de l'entrée de l'Empereur, où elle n'aura pas la moindre place. L'hôtel qu'occupoient les ministres étoit composé de plusieurs maisons, qui n'avoient de communication que par les ouvertures qu'on avait faites aux murailles. Les chevaliers et seigneurs de l'ambassade, plus ouverts que ceux de *Mayence*, exhaloient un certain air libre et insinuant. Il y avoit très-bonne table à cette cour, et par ce qu'on remarquoit malgré l'absence du prince, on désiroit que sa gravelle fit trêve avec luy, au moins pour quelques mois.

Les ambassadeurs électoraux de *Trèves* n'ont donné qu'aux électeurs de *Mayence* et de *Cologne* les visites de cérémonies, qui leur ont été rendües avec les mêmes honneurs et la même circonspection qu'aux ambassadeurs des têtes couronnées.

On a remarqué entre ces ministres et celuy de *France* une attention recherchée et une mutuelle déférence. Leurs Excellences se sont traitées fort souvent, ce qui donnoit encore ample matière aux dissertations, l'aliénation des deux souverains étant connue.

CHAPITRE VIII.

Disposition de la Cour électorale de Cologne. Haine de la République de Francfort pour la maison de Bavière, presque funeste à l'électeur de Cologne. Les habitants aspiroient après l'entrée de ce prince. Ordre de cette promesse, exécutée, admirée généralement et applaudie des plus factieux citoyens de la ville.

Me voicy enfin arrivé à la cour électorale de *Cologne*, matière longue et intéressante et dont j'ay peur de passer le moindre article, tout y étant digne d'attention.

L'auguste prince, que la ville de Francfort a eu l'honneur de posséder, a rassemblé dans cette occurrence ce que l'éclat, le bon goût, la richesse et le raffinement du travail, ont jamais eu de plus secret et de plus flatteur; je ne sçaurois à laquelle de ces qualités donner la préférence, et pour ne pas donner dans

le cas des mauvais juges, je diray que les connaisseurs crityques et autres ont été entièrement satisfaits. Le lecteur sera peu surpris de cet assemblage glorieux de magnificence, lorsqu'il saura que S. A. S. E. de *Cologne* travailloit pour un second luy-même, et offroit dans sa pompe, ce que l'Empire exigeoit d'un sang qui devoit lui donner un chef

J'avertiray, avant de passer plus avant que la maison de *Bavière*, n'a jamais été du goût de la République de Francfort; une longue inimitié qui ne peut se deffinir, qu'un caprice des plus marqués a produit des effets audacieux et violents, et jusque dans le devoir; cette injuste haine a manqué d'être funeste aux précieux jours du prince dont je dois parler.

Il y a quelques années que S. A. S. E. de *Cologne*, arrivant à Francfort, un boulet de canon, par imprudence, se dit-on, oublié depuis les dernières campagnes, passa sous le siége du cocher de son carosse et endommagea le train de devant de cette voiture. Qu'on se figure, si on peut rendre des honneurs

plus formels, et si le respect peut se prouver plus visiblement; aussy l'Electeur, pour ne pas gêner davantage une ville si religieusement conservatrice du cérémonial, a jugé à propos de détourner sa route, lorsqu'il étoit obligé de s'approcher de Francfort, et a tenu quitte d'un salut du au grand maître de l'Ordre teuthonique, des gens qui vouloient, dans sa personne, en retrancher l'usage. Cette petite digression aidera à colorer le caractère de la nation francfortine. Longtemps avant son arrivée, le Sérénissime prince de *Cologne*, CLÉMENT AUGUSTE de *Bavière*, rendoit sa présence désirable. La nécessité, jusqu'ici ignorée des sujets de Francfort, alloit au devant de la pompe qu'ils se promettoient. La quantité de ses équipages, la multitude de sa suite, les préparatifs de son palais, en un mot, tout ce qui peut aiguiser des esprits avides et préoccupés, sollicitoient la vue d'un si grand souverain. L'antipathie ou plutôt la bizarrerie sembloit s'absorber avec plaisir dans la perspective imaginaire d'un éclat encore inconnu. Il faut avouer aussi que les objets ont surpassé l'attente qu'on

s'en formoit, et que la curiosité s'est pleinement dédommagée d'une légère impatience. Je mettray l'entrée de S. A. S. E. à la tête des faits que j'insèreray dans cet article, cette auguste cérémonie volant d'elle même au devant de ma plume, et mes esprits remplis encore d'un spectacle aussy beau, refusant de se prêter à d'autres circonstances.

J'obmettray icy, comme ailleurs, le cortège de Francfort et celui du comte de Pappenheim, qui furent les mêmes qu'au jour de l'entrée de l'Electeur de *Mayence;* un second portrait de cette cavalcade, me paraît une récidive hors de place. D'ailleurs, j'aurais peur que ma main ne me démentit, accordant avec peine son ministère à des sujets qui luy répugnent.

Si on a remarqué déjà les préparations de la Bourgeoisie de Francfort, et la confusion des curieux qu'une telle cérémonie agitait dès le matin, j'y adjoutteray que le jour de la pompeuse entrée de l'électeur de Cologne, on pouvoit à peine se débarrasser de la foule dont les ruës étoient remplies; aux dépens de mille chocqs, maintes figures dégoû-

tantes, vous conduisoient avec confusion, aux places qui devoient faciliter la vuë de la cavalcade; et on se repentoit le soir d'avoir satisfait le coup d'œil par les douleurs de tout son corps disloqué.

Quel désordre! quel tumulte! C'étoit d'un côté, des yeux avides; d'un autre, des bouches béantes, et une rumeur qui conduisoit à la surdité, par un bourdonnement rude et confus; on étoit dans l'obligation de se dire à l'oreille, ce qu'on avoit à se communiquer: j'ay été forcé de soutenir une si fatiguante situation, jusqu'à l'approche du cortège.

Après la marche des compagnies bourgeoises, de l'équipage du comte de Pappenheim, on voyoit paroître la maison de l'Électeur, dont l'ouverture se fit dans cet ordre.

Deux coureurs, à la tête de plus de deux cents laquais, heyduques et autres domestiques des cavaliers de la cour; la propreté, la richesse de leurs livrées surpassoit tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors, et les galons, soit de couleur, d'argent ou d'or, étoient profusément répandus sur cette nombreuse troupe; ils marchoient sur deux files, la tête décou-

verte et dans un arrangement très-bien ordonné.

Plusieurs chevaux de main des mêmes cavaliers suivoient la livrée, leur enharnachement étoit brillant et riche; ils avoient à leur tête le prévot et le fourrier; chaque cheval de main étoit mené par un palfrenier parfaitement bien monté.

Cette division faisoit place à deux écuyers, suivis de dix-sept carosses, appartenant aux mêmes susdits Seigneurs, dont les équipages et les harnais étoient assortis à l'envy les uns des autres. La magnificence se manifestoit dans la propreté de ces voitures, et le coup d'œil y fut infiniment plus flatté que dans l'aspect de ceux de *Mayence*.

Paroissoient après cette file un écuyer et sous écuyer du Prince, suivis de douze magnifiques chevaux de main conduits par autant de palfreniers. Lesdits chevaux, natés des deux côtés avec des crinières d'or ou d'argent, assortissoient aux housses des selles, toutes rélevées d'une broderie dont la richesse et le travail étoient parfaits; on admiroit encore la brillante propreté des capa-

raçons, qui étoient d'un velours bleu, dont toute la surface étoit couverte de l'écusson des armes de S. A. S. E., ou l'or et l'argent se disputoient le prix, de mieux relever l'ouvrage. La couleur étoit distribuée au mieux dans le dessin et dans la délicatesse de la broderie.

Vingt-quatre valets de chambre, en habits uniformes et montés à cheval, marchoient immédiatement après. Ensuite le grand-fourrier, à la tête de la livrée, au nombre de quarante valets de pied, habillés de la dernière propreté et d'une richesse sans égale. Leurs habits étoient bleus, galonnés d'un large galon d'argent en dessin, et entrelacés : toute la surface et les coutures en étoient couvertes, mais sans confusion et d'un goût tout-à-fait nouveau. Cette trouppe marchoit la tête découverte.

On voyoit après paroitre, dans un ordre admirable, onze carosses du corps de S. A. S. E. Je ne peux donner une idée plus juste de cette portion du cortége, qu'en disant que ces onze magnifiques voitures, par degré d'éclat et par succession de beauté et d'orne-

ment, soutenoient agréablement le spectacle; la différence des attelages, la variété des harnois, la finesse et le prix des peintures, de la dorure et de la broderie des carosses, ne laissoient aucun vuide à la satisfaction des assistants. Les trois derniers de ces superbes chars étoient des chefs-d'œuvre dans leur espèce, ayant leur derrière et impériale de velours brodé en or d'un pouce d'épaisseur.

Les chambellans de l'électeur au nombre de soixante, habillés et montés d'un goût à faire honte à tout ce qui avoit paru, précédoient le carosse dans lequel étoit le Prince. Les yeux se trouvoient éblouïs de l'éclat de tant de riches habillemens et d'équipages distingués. On ne voyoit point dans cette brillante trouppe, deux habits de même façon; chacun de ces seigneurs auroit eu honte de coppier son collègue. Les chevaux étoient parfaits en beauté et en bonté; et cette cavalcade annonçoit dignement la présence d'un souverain.

Quelque peu en arrière des chambellans s'avançoit, avec dignité, l'incomparable carosse de l'électeur, dans lequel on voyoit ce

Prince en manteau rouge et revêtu de l'Ordre teuthonique. On ne peut s'imaginer rien qui fut mieux travaillé que ce carosse. Je doute qu'il trouve son pareil dans toute l'Europe. Celuy dont se servoit l'électeur de *Mayence*, le jour de son entrée, était beau et riche, mais il étoit trop massif. Celuy-ci réunissoit tout le bon goût sans aucune imperfection : La finesse de l'ouvrage et la main de l'ouvrier se manifestoient tour à tour, il n'y avoit que l'impérialle, d'un velours vert, qui fut brodée en or et surmontée d'une couronne électorale; le reste devant, derrière et aux côtés étoit tout en glaces, ce qui facilitoit la vue de ce gracieux prince, dont je crois à propos de toucher en passant légèrement le portrait : Il est âgé de 42 ans et fut élu évêque de *Munster* et *Paderborn* en 1719, coadjuteur de *Cologne* en 1722, électeur en 1733, évêque d'Hildesheim en 1725, évêque d'*Osnabruc* en 1728, et enfin grand-maître de l'Ordre teuthonique en 1732.

Par la description de tous ces titres, qui sont autant de principautés, on voit que c'est un prince puissant et capable de mettre

et d'entretenir une forte armée. Pour ce qui regarde sa personne, il est d'une taille avantageuse, et on lit dans sa physionomie agréable, un air mâle et vigoureux, mêlé d'une douceur et d'une politesse qui lui gagnent tous les cœurs. Il a l'âme grande, généreuse, bienfaisante; magnifique, actif, entreprenant, il ne se morfond point en de vagues idées et prend son parti tout d'un coup.

Voila un abrégé des belles qualités avec lesquelles l'illustre CLÉMENT-AUGUSTE de *Bavière* a soutenu le grand rôle qu'il jouait dans l'Empire.

Suivant le fil de ma narration, on le voit encore dans son magnifique carosse, attelé de six chevaux gris bronze dont les harnois, riches à l'excès, et la taille fine et avantageuse soutenoient dignement la juste proportion. Le seul aspect de cette triomphale voiture attiroit tous les regards, et le yeux, pour ne pas s'éloigner d'une si agréable vue, suivoient le char à mesure qu'il avançoit, sans presque se prêter aux objets qui lui succédoient. Le carosse en question étoit précédé de huit trompettes et un tymballier : le ta-

blier des tymballes, les banderoles des trompettes étoient brodées en or et en argent, aux armes de S. A. S. E., enrichis de glans, de franges et cordons aussy en or et en argent : L'habillement de ces neuf personnes étoit chamarré en argent. Aux deux portières du carosse marchoient à cheval, l'épée à la main, le Grand-Maréchal et le Grand-Écuyer de la cour. Aux roues de derrière on voyoit douze heyduques, d'une taille et d'une richesse extraordinaires, et sur les deux ailes s'étendoient les Trabants du prince, au nombre de soixante ayant leurs officiers, leurs tambours et fifres à la tête.

Derrière Son Altesse S. E., on remarqua encore un nouveau spectacle digne de la même curiosité. Le gouverneur et le sous-gouverneur des pages, qui étoient au nombre de quatorze habillés, coiffés et montés à l'espagnole, dédomagèrent le spectateur de la disparition des merveilles qu'il venoit d'admirer. On ne peut rien de plus leste que leur équipage, tout y étoit d'une propreté charmante, leurs pourpoint et chapeau étoient brodés en argent, et ils étoient à cheval en

bas de soie blancs, sans housse, ni pistolets. L'air galant de cette trouppe renouvella les applaudissements, et tout jusque dans la fin, fut une matière générale d'admiration et de surprise. La marche étoit fermée par les gardes du corps à cheval, dont la trouppe montoit à quatre-vingts hommes, tous beaux et de bon air, et qui faisoient honneur à leur souverain. Ils avoient un étendart, à leur tête marchoient un timballier et quatre trompettes. Les officiers de cette compagnie sont tous revêtus du cordon de l'Ordre de leur souverain, et leur présence relevoit assés le front de cette trouppe.

Pour dernier objet paroissoient quatre caissons, ou chariots de campagne de S. A. S. E., et ces voitures foisoient la clôture de cette magnifique cérémonie.

On ne peut rien imaginer au-dessus de la pompe de cette majestueuse entrée, et je regrette encore l'obligation ou l'on fut de la voir sitôt finir, quoyque le cortège resta près de quatre heures à traverser la ville. La bourgeosie fit, devant le palais de l'Ordre teuthonique, la même manœuvre qu'elle avoit fait

devant le Compostel ; tout ce qu'il y eut de plus, surprise, admiration, plénitude de satisfaction, et mille autres mouvements, suivant l'humeur et les dispositions arbitraires.

CHAPITRE IX.

Quels étoient les ministres de l'électeur à la diette d'élection. Première et seconde séance de S. A S. E. dans les assemblées des conférences. Description de l'intérieur et de l'extérieur de la Cour de Cologne. Qualités personnelles du prince, sa galanterie, sa politesse. Fin de la description de cette Cour, ornée de quelques traits assés particuliers.

JUSQU'A ce grand jour le comte de *Hohenzollern*, M. de *Droeste* et le baron *Siersdorff* dirigèrent les affaires de la cour électorale de *Cologne*.

Le premier de ces Ambassadeurs, grand doyen du chapitre de *Cologne* et grand-maître de la maison du prince, est un seigneur d'un esprit vif, capable par conséquent de former de hauts desseins et susceptible, à ce qu'on dit, d'une galanterie qui luy est naturelle.

Le second est revêtu d'une des premières

places d'un évêché de la *Westphalie*, conseiller privé. Le troisième est aussi conseiller d'État. Ces deux seigneurs ont réuny tous les talents nécessaires pour seconder le comte de Hohenzollern dans les dispositions qui tendoient à l'élection.

Mais lorsque l'électeur eut voulu devoir à ses propres lumières des éclaircissements, qui ne luy parvenoient que par le canal de ses ministres, il assista en personne aux conférences et releva, par sa présence, les droits de son frère absent. Il a transpiré que la seconde fois qu'il se rendit au Bœmer, il proposa à l'assemblée la voix de Bohème, pour entrer en unité de délibérations! CHARLES-ALBERT, *Cajetan*, duc et électeur de *Bavière*, connu aujourd'hui sous le nom de CHARLES VII, empereur, avoit reçu l'hommage des États de ce royaume après la prise de *Prague*, capitale de ce pays, ce qui rendoit présumable l'acceptation de la demande de l'électeur son frère; mais le succès n'a pas répondu aux désirs et à l'espérance de ce prince, puisque l'assemblée décida, après quelques vives altercations, que la voix de Bohème

seroit suspendüe pour cette fois. Cette remarque auroit dû être placée ailleurs, mais elle restera dans cet ordre, puisqu'elle a suivy le cours de ma plume. Je passe présentement à l'intérieur de la cour de S. A. S. E.

Le palais de l'Ordre teuthonique, situé, comme je l'ay déjà dit, à l'entrée du Saxenhausen, est, dans sa construction et sa situation, un très-beau bâtiment. Les appartements de cet édifice forment trois ailes, le terrain d'une quatrième étant occupé par la Chapelle du grand-maître. On peut rassembler dans cet ouvrage, la commodité, le bon goût et la rectitude pour les appartements, l'agrément pour la perspective, ayant une de ses faces et la plus longue sur la rivière. C'étoit le quartier qu'occupoit le prince, et les chambres, salles et antichambres, se communiquent par une enfilade suivie, et la proportion s'y trouva pendant l'élection relevée par la richesse des ameublements et des tapisseries. Voilà ce qui regarde le gros de la maison; les qualités particulières seront un peu plus étendues, la matière l'étant d'elle-même.

Cette cour offroit tout ce que la délicatesse et les somptuosités de la table peuvent avoir de plus séduisant : les mets les plus exquis, assaisonnés par le raffinement des plus habiles cuisiniers, et abondamment fournis par les sages précautions des plus intriguants pourvoyeurs. La variété et la finesse des fruits les mieux dressés par la capacité des officiers et des confiseurs les plus entendus, la naturelle saveur des vins les plus recherchés, et une délicieuse profusion de ces liqueurs nectarines où le goût et l'odorat sont également flattés; une musique continuelle et exécutée par les plus excellents maîtres en cet art, un ordre et une propreté surprenante; en un mot, ce que les cinq sens de nature peuvent désirer, la délicatesse, la beauté, l'harmonie, l'arrangement, étoient encore les moindres ornements qu'on devoit admirer, si on les compare à la façon, à la manière et à l'air gracieux dont le glorieux maître en faisoit les honneurs. Tout étoit ouvert chés cet auguste prince, et l'affluence de bouches qu'il voyoit décorer sa table sembloit ne payer qu'imparfaitement le plaisir qu'il ressentoit de

la voir recherchée. Cette généreuse liberté ne s'est pas relâchée un seul instant pendant son séjour à Francfort, puisque la veille de son départ, tous les officiers, soit de cuisine, d'office, de caves et autres ayant eu ordre de travailler à emballer leurs équipages, Son Altesse S. E. devant, pour leur facilité, dîner chés l'Empereur et souper chez le prince de la Tour et Taxis, il voulut encore tenir table, et donna de nouveaux ordres qui furent ponctuellement exécutés, malgré l'embarras et la confusion que causèrent les ustensiles déjà resserrés; l'ardeur des serviteurs d'un si grand prince, répondant en tout tems, en tout lieu, au simple pressentiment de ses volontés.

A l'issue des repas, chacun se pouvoit abandonner librement au penchant qui le dominoit. Le joueur alloit, s'il le vouloit, essayer sa bourse contre plusieurs monceaux d'or étalés sur quelques tables. La droiture et la bonne foi étoient l'âme de ces fortes parties, et le souverain qui les permettoit en auroit puny jusqu'aux plus légères bassesses; aussy le bruit ni le scandale n'en ont jamais

déshonoré la tranquillité, et si le sort a fait des malheureux, ils étoient les maîtres d'éviter l'altération de leurs espèces et de suivre ceux qui cherchoient leur satisfaction dans la promenade, dans la conversation ou dans d'autres exercices de dissipation.

On ne pourra jamais se figurer les dépenses et la majestueuse profusion que l'ouverture de cette Cour a produites. Outre la table de l'Électeur, on en comptoit régulièrement dix à douze autres également bien servies; la liberté y étoit entière, et malgré cette abondance de mets et de services, qui y attiroient continuellement mille et mille bouches incommodes à elles-mêmes, chaque jour exigeoit des extraordinaires auxquels suppléoient l'attention des officiers et la vigilance des cuisiniers.

Que l'on tâche, s'il est possible, de se former une idée des frais d'obligation pour l'entretien de deux mille bouches attachées à la Cour électorale, et pour la réception de plusieurs centaines d'hôtes, qui venoient sans relâche se dédommager d'une diète où leurs facultés les condamnoient; j'entends par cette

176092B

apostrophe certains personnages qui, sans titre et sans aveu, profitoient, sous une apparence ménagée, des gracieuses bontés d'un prince généreux ; aussi a-t-il été facile de distinguer ces sortes d'aventuriers de la multitude des seigneurs qui faisoient honneur à la table de S. A. S. E. Leur assiduité a découvert, malgré eux, la qualité qu'ils cachoient, et l'on a démêlé aisément ceux qui faisoient leur cour au prince de ceux qui ne recherchoient que le secours de la bonne chère et du bon vin. On me dira peut-être qu'on auroit dû, par honneur, retrancher cet abus, mai j'ajouteroy simplement que le Sénérissime Électeur de Cologne se seroit cru déshonoré de témoigner le moindre ressentiment, et qu'il n'étoit jamais plus satisfait que lorsqu'il sentoit le concours répondre à sa générosité.

Les Seigneurs et les Cavaliers qui composoient cette brillante cour répondoient parfaitement aux vües du souverain et entroient en conformité de ses sentiments. Les ambassadeurs à la tête de cette merveilleuse assemblée, les officiers qui en soutenoient la gloire, tous ceux enfin qui, par degré, avoient du

rapport à un si noble service, concouroient unanimement à en relever l'éclat. C'étoit, chés les uns, un abord facile et une affabilité prévenante, chés les autres, un air insinuant, et chez les derniers, une correspondance et un empressement pour les convives, qui ne leur laissoit pas même d'intervalle entre le désir et l'exécution. Tel étoit l'ordre intérieur du palais teuthonique, auquel j'adjouteray la majestueuse parade d'une garde de trabants qui, par leur bonne mine et leur armement, imprimoient un respect relatif à la grandeur du souverain.

S. A. S. E., dans les visites qu'elle rendit à l'Électeur de *Mayence*, aux ambassadeurs de ses collègues absents et aux autres ministres des têtes couronnées, fit admirer son cortége et sa magnificence autant de fois qu'il sortit. On ne pouvoit se lasser de parcourir avec des yeux avides la pompe qu'il reproduisoit, et ces cérémonies avoient autant d'attraits dans leur dernier spectacle que dans le premier qui avoit paru; il faut avoüer aussy que l'on y trouvoit tous les jours nouvelle matière de satisfaction : tantôt la différence des attelages,

la variété des habillements des seigneurs et cavaliers du cortége, la richesse de leur parure, la multitude de leurs domestiques, l'uniforme brillant de la suite électorale, le bon goût et la quantité des carrosses, plus beaux les uns que les autres, environnés d'une double haye de trabants et d'hallebardiers; l'arrangement en un mot et le bon ordre ne pouvoient remplir la curiosité des spectateurs.

Quoyque le palais teuthonique soit vaste, à l'exception des ministres attachés auprès de S. A. S. E. par leur caractère, les seigneurs et cavaliers étoient dispersés dans divers logements bourgeois, où leur affabilité et leur complaisance convainquirent hautement la nation de l'injustice de la haine qu'elle nourrissoit pour la maison de *Bavière*, puisque les airs libres et modestes de leurs hôtes transpiroient chés elle par le canal de l'auguste prince de *Cologne*.

Les deux conférences aux quelles l'Électeur assista occasionnèrent encore des cérémonies qui furent également applaudies. La première eut pour but l'installation de S. A.

S. E., qui voulut y prendre personnellement séance ; la seconde, pour y proposer l'acceptation de la voix de *Bohême*, comme je l'ay marqué plus haut. Sa présence dans ces assemblées fit prendre aux affaires le train que l'on attendoit, et la droiture de ses représentations, son zèle à soutenir les droits de son illustre frère, dissipèrent, à ce qu'on a dit, les lenteurs et les objections de certains ministres inclinés pour la reine d'*Hongrie*.

Malgré le poids et la délicatesse du personnage que ce glorieux prince représentoit, malgré la contrariété tacite de son co-électeur présent et les intriguantes menées de quelques autres ambassadeurs représentant les absents, on a vu hors de la Cour électorale de *Cologne* le même air libre qui en faisoit tout l'ornement.

L'Électeur, les ministres et cavaliers entretenoient le contraire de cette méthode sauvage qui régnoit à celle de *Mayence*. Les promenades, les spectacles, les parties de plaisir se succédoient tour à tour ; la comédie françoise, dont je parleray à la fin de ces mémoires, fut honorée de la présence continuelle du

maître et des sujets. On y avoit pratiqué, pour l'Électeur, une loge autant riche que galante, et comme ce prince assaisonne la politesse avec la galanterie dans un goût parfait, la loge étoit sans cesse décorée de ce que le sexe avoit de plus noble et de plus charmant : tantôt on y voyoit ou les princesses ses nièces, ou l'illustre épouse du prince Clément de *Bavière*, née princesse de *Soultzback*, tantôt les premières dames que leur rang admettoit aux côtés d'un si grand prince. Sa cour brillante et nombreuse faisoit le plus bel ornement du spectacle, et il ne fut jamais plus recherché que lorsqu'on sçavoit que S. A. S. E. devoit y paroître; tous les ministres, seigneurs, cavaliers et bourgeois même s'empressoient, les premiers de faire leur cour en suivant des plaisirs que l'Électeur jugeoit dignes de son attention, et les autres pour se rassasier du gracieux aspect d'un prince qu'ils ne voyoient jamais assés. Il faut que j'insère icy une aventure qui ne peut avoir de place plus convenable qu'en cet endroit.

Lorsque les cavaliers de la Cour de *Mayence*

furent arrivés à Francfort, ils vinrent quelques jours assés régulièrement à la comédie françoise; leur affluence fut assés profitable aux comédiens, mais cet empressement étoit trop vif pour être durable; un certain caprice les aliéna tout d'un coup du spectacle, et ils se dévouèrent entièrement aux fadeurs du théâtre allemand, où ils prenoient un singulier plaisir de s'abreuver des sottises et misérables plaisanteries de ces misérables batteleurs. Ce qu'il y eut de comique est qu'ils voulurent faire entrer les cavaliers de la Cour de *Cologne* dans leurs parties insipides; mais le bon goût du prince et des seigneurs, qui se trouvoit flatté du théâtre français, fit contre cette conjuration mal placée; ny les sollicitations, ny les prières ne purent opérer ce que le caprice de *Mayence* vouloit rendre commun avec *Cologne*, et le spectacle se soutint jusqu'au départ de l'Électeur, avec la même affluence et les mêmes honorables applaudissements.

Je me souviens, à ce sujet, d'une réponse du comte de St..., grand maréchal de la Cour électorale de *Mayence*. Sollicité par plusieurs seigneurs de sa connoissance de venir

se récréer avec eux des saillies plaisantes de l'arlequin allemand : *J'ay le malheur, répondit-il, d'entendre assés de fadeurs et de sottises tous les jours pour mériter de me délasser le soir par quelque amusement convenable. Je ne trouve pas qu'il soit à propos d'empoisonner le reste d'une journée échappée à des entretiens dégoutants, par les bêtises de votre ridicule acteur.*

Je finis mes observations sur la cour de *Cologne* par la récapitulation des glorieuses qualités que j'ay mises dans leur vray jour : la délicatesse, l'abondance, la somptuosité, la liberté et ce que l'attention a de plus prévenant en ont fait jusqu'à la fin un lieu de délices, et quelques remarques qui viendront encore dans quelques autres endroits adjouteront au portrait du magnifique prince, qui en faisoit le premier ornement, les derniers coups de pinceau qui pourroient y manquer. Je dois, par degré et par rang, placer icy l'ambassade électorale de *Bavière*.

CHAPITRE X.

Description de l'ambassade électorale de Bavière, de l'ambassade électorale de Saxe et de celle de Brandebourg.

A la tête de l'ambassade électorale de Bavière, je mettray le comte de Konigsfeld, gouverneur d'Amberg et du haut Palatinat. Ce seigneur s'est fait connoître à la Diette de Ratisbonne et au Congrès de Soissons. Sa pénétration et sa prudence ont été également admirées à Francfort, et la régularité dont il se pique dans ses devoirs n'empêche pas qu'il ne sache allier les charmes de la société aux méditations les plus sérieuses du cabinet.

Ce Ministre avoit pour associé le comte de *Sintzheim*, personnage consommé dans les ressorts de la politique, et qui possédoit toutes les qualités nécessaires pour soutenir avec le

comte de *Konigsfeld* l'important ministère dont ils étoient revêtus.

Ces deux ambassadeurs, par leurs soins infatigables, ont détruit les préjugés que la partialité opposoit aux intérêts de leur souverain : jamais on n'a vû manier des ressorts aussy difficiles avec tant de justesse, et la vivacité de l'Esprit humain ne s'est jamais déployée avec plus d'Etendüe que dans les continuels Exercisses de ces deux grands hommes.

Les dispositions du Collége Electoral suscitoient chaque jour de nouveaux Embarras, qui presque aussitôt se trouvoient levés par la tournure délicate de ce que l'intelligence la plus profonde joint à l'équité et à la candeur du zèle le plus pur. Comme ils joüoient le Rôle le plus intéressant de ce grand ouvrage, ils avoient à soutenir une cause difficile et épineuse. D'un côté quelques Esprits, prévenus d'animosité, et jaloux de la gloire future de leur prince, s'efforçoient de porter atteinte à leurs justes expositions, et de contrebalancer par des raisons litigieuses la netteté de leurs pretentions. D'autres génies moins ouvertement les contrarioient d'une

manière différente; sous les fausses Apparences d'une liberté gênée par des mesures Etrangères, ils insistoient sur l'éloignement de certaines forces suspectes; propositions d'autant plus dangereuses qu'elles cachoient une Envie secrette de troubler les voyes de pacification : voila quel étoit le plan sur le quel ont travaillé les deux ministres de Bavière.

Malgré les peines et les fatigues toûjours renouvellées d'une si pénible négociation, la cour de Bavière étoit animée de ce que l'enjoüement, la délicatesse et la splendeur requéroient. L'intérieur s'y gouvernoit d'une façon admirable : la table libre et somptueuse en faisoit un des principaux ornements, et le comte *Konigsfeld* dirigeoit luy même l'ordre des magnifiques repas qu'il a donnés :

La fête qui parut le jour de la saint Charles Borromée, dont S. M. J., aujourd'huy régnante, porte le nom, fut très-bien entendüe. Toute la Noblesse qui y assista se retira également satisfaite du goût de cette récréative fête, et de l'air libre et gracieux de celuy qui y avoit invité. Quelques autres qui paroîtront

ailleurs donneront à connoître parfaitement combien le choix de l'Electeur de *Bavière* étoit dignement placé.

La résidence de cette Ambassade étoit une des mieux scituées, consistant en plusieurs maisons contigües, dans le plus beau quartier de la ville et sur la plus belle rue. Les appartements en étoient commodes et bien distribués; la propreté et le bon gout s'y rencontroient dans le même coup d'œil. Les équipages, les chevaux, les domestiques, tout ce qui peut enfin rendre une cour brillante, se trouvoient dans celle de Bavière. Les seigneurs et cavaliers s'y distinguoient par leurs manières engageantes, et donnoient un avant-goût du souverain qu'ils annonçoient. Le cortége de L. L. Ex. dans les cérémonies étoit nombreux et très-propre. Ils ont, suivant l'usage, donné les visites dues aux Electeurs de *Mayence* et de *Cologne*, qu'ils ont reçues conformément au cérémonial de la Bulle d'Or.

On ne sera pas surpris de la correspondance de ces ministres avec ceux de *France* et d'*Espagne*, l'intérêt commun en étant le

mobile. Leurs visites, leurs entretiens, étoient dictés par les mêmes vues, et la lumière de ces génies, occupés, chacun dans leur particulier, à débrouiller la confusion de ce labyrinthe politique, réunissoient, lorsqu'ils étoient assemblés, la précaution et les arrangements nécessaires, suivant l'exigeance des cas. A cette ambassade je dois faire succéder celle de *Saxe*.

Le roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*, grand maréchal de l'Empire, avoit, suivant le bruit commun, plus de droits à la couronne impériale que l'Electeur de *Bavière*, ayant épousé l'aînée des filles de l'empereur *Joseph*. Quelques nouvellistes audacieux ont même avancé que le M. de B. (1) avoit tenté de le rendre susceptible de quelques propositions sur cet article, mais que S. M., ajoutent-ils, n'avoit pas goûtées, préférant la douceur d'une couronne paisible aux risquables succès d'une grandeur équivoque. Quoy qu'il en soit, les vues de cet Auguste monarque ne tendirent qu'à choisir un chef de l'Empire, et les con-

(1) Voir les notes à la fin du volume.

sidérations d'une élection l'occupèrent plus que le désir de réunir dans sa personne les voix du collége Electoral.

Pour représenter sa royale personne, il envoya à Francfort le comte de *Schœnberg* et le revêtit du caractère de son premier Ambassadeur et de ministre plénipotentiaire. Ce seigneur ministre d'État actuel sort d'une ancienne et illustre maison qui a donné à la France un *Jean Volf Pulnitz* de *Schœnberg*, lequel rendit de grands services à CHARLES IX, HENRY III et HENRY IV, et qui, en récompense de ses glorieux exploits, reçut le bâton de maréchal de *France* et le gouvernement de la *Marche*. Ce ministre a fait voir avec éclat qu'il n'a pas moins hérité du mérite que de la noblesse de ses illustres ancêtres. Il joint à la phisionomie la plus heureuse toutes les grâces du cœur et de l'esprit; capable des plus difficiles négociations, connu à la diette de *Ratisbonne*, où il a été employé en 1725 avec le même caractère. Il ne s'est pas moins rendu recommandable à Francfort par l'habileté et la sagesse qu'il a fait paroitre.

Le comte de Schœnberg avoit pour ad-

joints le B. de Wetzenberg et le comte de Lotz.

Le premier, ministre des conférences et conseiller privé, possédoit toutes les qualités requises pour faire honneur à son souverain, qui luy a confié l'éducation d'un de ses enfants : Sous un tel Mentor ce jeune Elève ne peut manquer de devenir un prince digne d'un si grand Roy.

Le Dernier de ces ministres, pareillement conseiller privé, et d'un mérite au dela du commun, réunissoit à mille belles qualités tout ce qu'on peut désirer pour former un homme parfait. L'amour des belles lettres, l'érudition la plus profonde, étoient le moindre de ses apanages. Qu'on décide si trois personnages d'un raport si égal de capacité devoient conduire les volontés du roy de Pologne au gré de ses désirs.

La suite de cette ambassade, quoyque moins nombreuse que les cours de Mayence et de Cologne, disputoit avec elles le prix de l'éclat et de la magnificence. Je diray sans flatterie, dont je suis incapable, que la richesse, la délicatesse du goût, la variété des

objets, formoient dans cette noble assemblée un tout séduisant. Les Seigneurs et les Cavaliers de ce glorieux corps, assés nombreux, se faisoient un point délicat d'être novateurs dans leurs ajustements et de laisser aux autres l'obligation de les copier. Jamais on n'a vu la parure mieux distribuée ; il étoit difficile de décider si la couleur relevoit l'or ou l'argent, ou si ces précieuses matières assortissoient aux étoffes. La quantité des modes sembloit naître de tant de brillantes imaginations, et le marchand et l'ouvrier conserveront longtemps les obligations qu'ils ont aux continuels changements de goût de ces magnifiques Seigneurs. Leurs manières aisées et naturelles ravissoient en extase, et la politesse de cette nation brillante faisoit qu'on se demandoit à l'envy d'ou pouvoient sortir ces modelles de charmes, et qu'elle partie de l'Allemagne pouvoit avoir produit des hommes aussy parfaits : « C'est la Saxe, répondoit l'un, et l'autre : Ce sont les rejettons du glorieux prince qui a dans son domaine seul fait naître des agréments et une magnificence dont nous voyons de simples échan-

tillons. » Tout s'accordoit à ce haut point de perfection, les Equipages, les Domestiques, les chevaux : on admiroit tantôt ceux du roy de Pologne, tantôt ceux de ses ministres. Cette agréable variété occupoit flatteusement les esprits. La table étoit servie avec autant de délicatesse qu'ailleurs; elle étoit ordinairement fréquentée plus que certaines autres, et S. Ex. le comte de Schœnberg a donné une légère preuve de la splendeur et du lustre du Roy son maître dans la fête qu'il fit éclater pour l'anniversaire de la Reine de Pologne le 10 Décembre 1741. L'assemblée y fut nombreuse, et emporta avec elle une haute idée du maître que S. Ex. représentoit avec tant de grâces.

Pendant tout le cours de l'Election, M^me^ la comtesse de Schœnberg, née Kalitfch, d'une ancienne maison de la principauté d'Anhalt, a soutenu l'éclat de l'intérieur de l'ambassade de Saxe. Cette Dame réunit dans le degré le plus éminent la grandeur d'âme, la bonté du cœur et la douceur de l'esprit; ces trois qualités essentielles relèvent en quelque façon les charmes de sa personne, et l'on peut dire

avec justice que la gloire de cette cour a dû beaucoup à la présence d'une personne aussy accomplie. Elle faisoit les délices d'un nombre choisy d'honnêtes gens qui recherchoient les agréments de sa conversation ; en un mot elle a été l'héroïne de l'Election, et sa société délicate a passé, avec celle de Mme l'ambassadrice de France, pour les deux meilleures compagnies de Francfort.

Le système des ministres de la Cour de Saxe étoit conforme à celuy des princes alliés à l'Electeur de Bavière, ce qui augmentoit le poids des négociations favorables à ce prince. Ils ont observé le même cérémonial à l'égard des Electeurs présents que les ambassadeurs de Bavière, auquel leurs A. E. ont répondu pareillement, quoyque leurs appartements fussent partagés, rapport au peu de commodité des maisons qu'ils occupoient ; ils étoient voisins sans être contigus, et à portée de réunir leurs cortéges dans les jours de cérémonies. Les meubles n'en étoient pas moins propres et riches, et l'on avoit suppléé aux défauts des salles et chambres par l'arrangement et la proportion qui y étoit ob-

servée ; tout, en un mot, en étoit un assemblage de grandeur et de délicatesse, et une succession d'ordre et de bon goût.

Je suis faché de n'avoir pas plus de matière à m'étendre sur l'ambassade Electorale de Brandebourg. Elle a été une de celles, ou, pour mieux dire, la seule qui ait discordé du brillant et du glorieux éclat que le collège électoral a rassemblé dans l'affaire la plus intéressante de l'Empire. La figure de cette cour n'a pas soutenu comme les autres l'honneur de la nation allemande ; l'intérieur et l'extérieur approchoient trop du modique, et une œconomie aussy mal placée a donné lieu aux critiques d'exercer leur demangeaison de parler.

M. de Schwêrin, grand écuyer de S. M. le Roy de Prusse, Electeur de Brandebourg, qui par un effet de son mérite conserve sous ce jeune monarque la faveur dont il a joüi sous le règne du Roy son père, est un ministre consommé depuis longtemps dans les négociations, et s'est montré digne de répondre aux grandes vues de son maître. Il étoit chef de l'ambassade, et étoit secondé par *M. de Broich*,

président de la Chambre, Seigneur d'ordre, très-judicieux et des plus éclairés. Ces deux Ambassadeurs n'ont pas peu contribué à l'élévation de l'Electeur de Bavière.

Leur fermeté a été d'un grand secours aux ministres de ce prince ; et si le Roy de Prusse n'a pas démontré comme les autres, par des fetes signalées, sa satisfaction de voir les Rhènes de l'Empire entre les mains de son allié, il travaille encore aujourd'huy à le maintenir dans ce haut rang et à appuyer de toutes ses forces un choix qu'il applaudit.

La Suite, les Equipages, les Seigneurs même de cette ambassade, n'avoient ny les dehors de grandeur, ny les manières relatives aux circonstances qui les appelloient. Il est vray que le lustre des autres cours en offusquoit jusqu'aux apparences, et le coup d'œil se refusoit, dans les jours de cérémonie, à la simplicité d'un si petit cortége ; il y a eu apparemment des raisons qui ont obligé le Roy de Prusse d'en agir de cette façon, puisque, par les sommes que son père lui a laissées après sa mort, il étoit en état de donner à son ambassade la figure qu'il auroit jugé à

propos. La Residence de cette cour avoit quelque chose d'assorty aux conditionnelles proportions de sa modestie; on n'y remarquoit ny arrangement, ny commodité, et les fêtes n'ont jamais dérangé l'ordre réglé de cette maison presque ignorée.

Certain autheur, qui a pendant l'Election semé un libelle hebdomadaire plus critique, conséquemment plus fat que spirituel, a donné du ridicule à l'illumination que S. Ex. M. de Schwerin a donnée le jour du couronnement de l'Empereur; mais la nouveauté de ces satiriques ébats d'Esprit n'a eu qu'un cours léger, et l'on est revenu peu à peu d'une satisfaction qui ne flattoit que le caprice. Les ambassadeurs Electoraux de Brandebourg ont tant bien que mal imité le cérémonial au sujet des visites et des assemblées solennelles; tachons de fournir au lecteur quelque sujet interressant.

CHAPITRE XI.

Description de l'ambassade électorale du Palatin, de celle de Hanovre. Portrait de l'ambassadeur de Bohême, orné de quelques faits assés curieux. Quel étoit le nonce du Pape envoyé à la diète d'élection.

MESSIEURS le baron de *Wachtendonck* et de *Renecsch*, premier et second ambassadeurs de l'Électeur *Palatin* et ministres d'État actuels, se sont signalés par une droiture et une candeur d'autant plus admirables que ces deux vertus se sont trouvées accompagnées en eux de la politique la plus clairvoyante et de toute la délicatesse de l'esprit le plus élevé.

Cette cour, dans ce qu'elle contenoit, a mérité des applaudissements généraux : la livrée de l'Électeur, celle des ministres étoient d'un grand éclat; les équipages superbes, ornés de peintures les plus fines, réunissoient

le bon goût et la richesse ; les attelages étoient parfaitement assortis, et le nombre répondoit au lustre de cette brillante assemblée.

L'air libre et séduisant des ministres et des autres seigneurs et cavaliers de cette ambassade tenoit beaucoup des manières polies d'une nation dont ils sont voisins, et, pour ne pas s'éloigner de cet air qu'ils respiroient avec satisfaction, leur résidence étoit presque attenante de celle du M... de B... La rectitude et la construction de ce logement avoient toutes les commodités nécessaires pour donner de l'agrément au séjour qu'ils ont fait à Francfort ; aussy les fêtes et les illuminations que LL. EExc. ont données ont-elles passé au goût des connoisseurs pour les plus belles et les mieux dirigées qui ayent paru, ce que véritablement on ne peut contester.

La table étoit servie dans cette cour avec autant de délicatesse que de profusion, et l'assaisonnement de la bonne chère et de la politesse des maîtres qui en faisoient les honneurs y a attiré une nombreuse affluence de personnes de distinction.

Le prince *Palatin de Neubourg*, allié, comme on sçait, à la maison de *Bavière* par le sang, avoit été un des premiers à se déclarer en faveur de l'Empereur d'aujourd'huy ; ses ambassadeurs ont été aussy les plus zélés partisans de ce glorieux monarque, et leur chaleur à soutenir ses droits n'a pas peu contribué à renverser le plan des puissances contraires.

Leurs visites d'obligation se sont réglées sur le modèle des ambassadeurs qui avoient le pas, avec cette différence qu'il y en a eu qui n'ont pas fait paroître autant de magnificence dans ces cérémonies.

On a admiré l'étroite liaison de cette cour et de celle de *France;* la proximité a été très-avantageuse à des ministres, qui empruntoient les uns des autres les éclaircissements et les lumières nécessaires à leur négociation. La complaisance de S. Exc. le baron de *Wachtendonck* s'est manifestée dignement lorsqu'il a fait abbatre sa cuisine, dont l'élévation gênoit la vüe du quartier du M... de B..., et dans mille autres occasions ce seigneur a donné des preuves éclatantes de sa défference.

Je vay donner le dernier coup de plume au

rang du collége électoral par l'ambassade de *Hanovre*.

Le roy d'*Angleterre*, Électeur d'*Hanovre*, avoit fait choix pour son ambassade de deux excellents sujets. Son premier ministre étoit le baron de *Munchausen*, et le second M. de *Hugo*.

Le premier ayant été envoyé à la diète de *Ratisbonne* en fut rappellé pour être ministre d'État actuel à *Hanovre*. Ce seigneur aime les lettres, et la protection dont il honore les sçavants luy a mérité le glorieux titre du *Mécène* de sa patrie. Un assemblage d'autres belles qualités du cœur et de l'esprit luy ont acquis les bonnes grâces et l'oreille de son prince.

M. de *Hugo* a été employé en qualité de commissaire dans l'importante affaire du duché de *Mecklembourg*, où il a montré beaucoup de circonspection et d'équité, comme aussy a la diète de *Ratisbonne*, où il n'a pas moins brillé.

Ces deux ambassadeurs ont été les plus vifs adversaires de l'Électeur de *Bavière;* leurs contestations ont longtemps suspendu le cours des délibérations; ils étoient échauffés de l'antipathie du Souverain qu'ils représentoient, et les refus marqués qu'ils ont opposés aux

négociations qu'on vouloit avancer ont manqué plus d'une fois de troubler la bonne harmonie de l'élection.

Il suffisoit que la F...(1) parût mêlée dans les affaires qui étoient sur le tapis, pour les voir se révolter contre les propositions les plus judicieuses. Enfin, s'ils ont adhéré comme les autres au point essentiel de ce pénible ouvrage, ce n'a été qu'après avoir donné à connoître que s'ils n'en ont pu faire changer le système, c'est parce qu'ils n'ont pas été secondés.

A l'exception de cette contrariété opiniâtre, MM. de *Munchausen* et de *Hugo* se sont assés distingués à Francfort. Ce n'est pas qu'on ait trouvé chés eux, comme dans d'autres cours, ce brillant qui conduit de l'admiration à la surprise. Tout ce qui y a fait le plus de bruit étoit la taille, la finesse et la proportion des chevaux de cette ambassade. On n'a jamais vû des attelages mieux assortis, mais la livrée, l'air des seigneurs et des cavaliers avoit quelque chose de rude; le quartier d'*Hanovre*

(1) Voir les notes à la fin du volume.

étoit assés étendu par la communication de plusieurs maisons contiguës ; la table y étoit servie passablement, mais elle étoit des moins fréquentées, soit par l'indisposition connue des ministres, ou par les froides manières des cavaliers de cette assemblée. M. de *Munchausen* a cependant suivy le torrent le jour du couronnement de l'Empereur et de l'Impératrice ; mais il n'est pas surprenant qu'il se soit conformé à des réjouissances d'obligation, puisque c'est une des moindres preuves que les Électeurs doivent de leur attention au nouveau chef de l'Empire.

Le cortége de cette ambassade, dans les visites et les cérémonies solennelles, tenoit le milieu entre le beau et le laid, et, à l'exception des attelages, je serois dans l'obligation de me taire sur cet article.

Voilà quel étoit l'ordre des électeurs présents et des ambassadeurs des absents qui ont concouru à l'élection de Charles VII. Il y avoit encore à la vérité l'ambassadeur de *Bohême;* mais comme on n'a pas voulu le reconnoître, je pourois me dispenser d'en parler ; cependant, toute partialité retranchée, je

ne dois pas lui refuser la justice qu'il mérite.

Cet ambassadeur étoit le baron de *Brandau*, conseiller aulique ; la négociation délicate dont il étoit chargé est un préjugé bien favorable de ses talents et de ses lumières ; pour mieux le faire connoître, je veux rapporter un trait qui donnera plus de jour à la finesse de son caractère que tout ce que j'en pourrois dire.

Chaque ambassadeur a dans Francfort, dans le tems d'une élection, son hôtel et son quartier distingué par l'écusson des armes de son souverain. Le baron de *Brandau*, en attendant que son quartier fût marqué, s'étoit logé dans une maison particulière. Il fut bientôt obligé par un ordre du grand maréchal de l'Empire de quitter le logement qu'il avoit pris ; mais dans cet embarras il eut recours à un expédient très-ingénieux. Le palais impérial appellé le *Braunsfeld* ne devient habitable dans les circonstances de l'élection qu'après le couronnement de l'Empereur ; le subtil ministre ayant jetté les yeux sur cette maison, trouva le moyen d'en tirer adroitement les clefs et de s'y établir.

Cet acte de prise de possession a semblé

longtemps être d'un bon présage pour la Reine d'*Hongrie*, et le baron de *Brandau* y a tenu bon jusqu'à ce que les plus fortes voix du collége électoral sachant que l'Électeur de *Bavière* étoit reconnu Roy de *Bohême*, on luy fit intimer d'évacuer le palais impérial; mais ce rusé seigneur, pour ne pas recevoir en personne une sommation qui luy paroissoit injurieuse, se retira à *Hanau*, petite ville distante de Francfort de quatre lieues, et laissa un secrétaire auquel on remit l'acte d'intimation cachetée. Chacun croyoit qu'il imagineroit quelque prompt expédient pour reparoître en dépit de ses adversaires; on disoit même qu'il auroit dû assister à la première séance que les ambassadeurs électoraux tinrent le jour de son départ. « A sa place, disoient certains esprits autrichiens, j'aurois paru inopinément à l'assemblée en chaise à porteur; je m'y serois fait reconnoître, ou je l'aurois rompue en protestant de ne pouvoir remettre les intérêts de ma souveraine entre les mains de ses ennemis, et en appelant à la Diète générale de l'empire de tout ce qu'ils pouroient décider à son préjudice. »

Le baron de *Brandau* ne fit point usage de ces avis ny de cette ressource; il attendit quelque temps à *Hanau* les ordres de la princesse d'*Autriche*, qui par les délibérations de son conseil le rappela.

On dit qu'il ne fut envoyé à Francfort que pour l'éloigner de la Reine d'*Hongrie*, étant le seul de tout son conseil qui luy développa avec netteté la confusion et les embarras qui suivroient un entêtement hors de saison. Les autres ministres de cette princesse la nourrissant dans la hauteur naturelle à la maison d'Autriche, étoient jaloux des dispositions où il vouloit engager la Reine, et luy faisoient paroître les propositions d'accomodement où ce fidelle sujet vouloit la porter, injurieuses à sa gloire; ils ont réussy à le revêtir d'un caractère sans titre; ils luy ont donné pour adjoints MM. les Frères, qui tous ont de concert travaillé avec chaleur pour les intérêts qu'ils avoient à cœur; ç'a été avec ce ministre qu'un de ceux de l'Électeur de *Mayence* a entretenu une manœuvre dont j'ay parlé déjà; mais les efforts de l'un et de l'autre n'ont pu prévaloir sur la justice et le bon

droit de la cause de l'Électeur de *Bavière*.

Cet ambassadeur, peu soutenu de sa souveraine épuisée d'argent, n'a fait parler de luy que par ses intrigues ; le plus souvent on le voyoit dans les rues à pied, suivy de deux domestiques. La glorieuse hauteur de la maison d'*Autriche* instruisoit dans une telle simplicité qu'elle approchoit de son abaissement, et les particuliers de Francfort pouvoient aller de pair avec l'ambassadeur de *Bohême*.

Pour suivre quelqu'ordre dans ces mémoires, je continueray la description des autres ambassadeurs, des têtes couronnées et des souverains qui sans être attachés à l'Empire ont eu quelques intérêts d'y envoyer leurs ministres. Le Pape, les Roys de *France* et d'*Espagne*, sont de ce nombre. Ceux de *Suède* et de *Dannemarc*, et le duc de *Modène*, ayant des domaines qui relèvent de la couronne impériale, ont aussy envoyé des sujets pour veiller à la conservation de leurs droits. Je commenceray par le nonce de Sa Sainteté.

Le prince *Doria*, issu d'une ancienne famille génoise de ce nom, homme délié, intrigant et subtil autant qu'il se peut, fut en-

voyé à la Diète d'élection, pour y ménager les intérêts de la religion romaine. La physionomie de ce ministre apostolique est d'une très-mince apparence; sa délicatesse va à l'excès pour la figure, et il étoit douteux qu'il pût soutenir jusques au bout le poids de son ministère, quoyque cependant il a généralement trompé les esprits et s'est fait voir pendant le cours de l'élection universellement capable. On ne peut rien imaginer au-dessus de la politesse et de l'affabilité de ce jeune seigneur : ses manières démentent les préjugés où l'on est au sujet des Italiens. Les grâces de son air populaire ont sçû luy gagner les cœurs d'une nation farouche et grossière; son abord facile et sa civilité prévenoient les respects et les honneurs qui luy étoient dûs; en un mot, s'il avoit été chargé d'une mission évangélique, je ne doute point que la prévention de la ville de Francfort en sa faveur n'eût rendu sa conversion facile et n'eût fait les deux tiers du chemin pour sa correction.

Sa suite, peu nombreuse, étoit conforme à son caractère ; on ne voyoit que quelques ecclésiastiques à sa cour, mais tous également

moulés sur le gracieux modèle de leur chef ; sa livrée étoit d'une richesse éclatante, et son goût unique dans son espèce ; ses équipages ne le cédoient qu'à ceux de l'Électeur de *Cologne*, et se soutenoient mieux que ceux de *Mayence*. Son premier carosse étoit un chef-d'œuvre de travail et d'ornement ; le derrière et l'impériale étoient d'un velours cramoisy relevé d'une broderie en or de la dernière propreté. C'étoit dans cette superbe voiture, suivie de deux autres successivement riches en peintures et en dorure, qu'il a donné ses visites de cérémonie aux Électeurs de *Mayence* et de *Cologne*, aux ambassadeurs de *France* et d'*Espagne*, et à LL. MM. Impériales.

Je mets ces visites dans leur ordre, sentant bien l'incongruité de placer l'Empereur après les ministres françois et espagnol ; toutes les autres fois qu'il a sorty, soit dans les jours de pompe ou de solennité, le même cortége l'accompagnoit, précédé de quatorze vallets de pied d'une propreté étonnante, et son carosse environné de six pages, dont les habillements ont été les plus distingués par leur couleur et leur éclat.

La table du prince *Doria* ne sentoit point ce goût italien fade aux personnes accoutumées aux services délicats et à l'assaisonnement des bons morceaux. Sa maison étoit composée de cuisiniers et autres officiers françois ; par cette précaution, la bonne chère satisfaisoit les convives ; S. Ex. animoit elle-même les plaisirs de sa cour, et la bigotterie étoit expulsée de ces assemblées, qui ne sont destinées qu'à l'enjouement. Son hôtel, vieux monument gothique, n'étoit pas des plus spacieux, mais il avoit ses commodités rapport à sa situation.

Le prince *Doria* a servy l'Électeur de *Bavière* dans ses prétentions autant que l'étendue de son ministère le luy permettoit, et le M... de B... trouvoit dans ses décisions un rapport égal à ses vues et à ses idées. La piété sans affectation de cet illustre prince étoit parfaitement goûtée de M^me^ l'ambassadrice de *France*, et leur dévotion leur rendoit communs les mêmes exercices de religion. Ils passoient aussy dans Francfort pour les deux instruments des bénédictions que le ciel a versées sur le grand ouvrage qu'il a conduit à sa perfection.

CHAPITRE XII.

Motifs de l'ambassade de France. Quel étoit l'ambassadeur de cette Couronne. Détail de la fête du Roy qu'il donna le jour de Saint Loüis à Francfort.

LA *France*, redevable à la maison de Bavière, trouvoit par la mort de CHARLES VI une trop belle occasion de reconnoitre les signalés services dont la mémoire étoit encore fraîche, pour ne s'y pas prêter de tout son pouvoir. La maison de *Bourbon*, de tout tems jalouse de la hauteur et de la fierté de la maison d'*Autriche*, voyoit avec chagrin une rivale aussy dangereuse. L'occurence présente luy fit ouvrir les yeux sur l'avantage qu'elle pouvoit retirer de l'abaissement d'une puissance formidable et trop voisine ; ce projet déjà commencé par

le C... de R... (1) réveilla son digne successeur, et ce que l'un auroit tenté l'épée à la main, l'autre résolut de l'exécuter avec la plume.

La *France* chercha dans une même cause à satisfaire une antipatie forcée au silence, et à s'acquitter de ce qu'elle devoit à un digne héritier d'un sang qui l'avoit obligée; un double ressentiment partagé entre la haine et la reconnoissance anima ses plus secrets ressorts, et pour les faire jouër avec succès elle envoya à Francfort un sujet sur la capacité du quel elle pouvoit entièrement se reposer.

Je dois pour bien des raisons le portrait de ce grand homme. Certains autheurs ~~qui~~, sans pénétrer le vray mérite, laissent couler impunément les injurieuses saillies de leur imagination, ont donné à la peinture d'un si noble seigneur des couleurs si odieuses, que je me crois dans l'obligation d'en effacer jusqu'aux moindres impressions, et de laver un tableau que des coups de pinceau aussi difformes ont entièrement défiguré.

(1) Voir les notes à la fin du volume.

Loüis Auguste Fouquet, comte de *Belle-Isle*, aujourd'hui Duc de *Vernon*, Maréchal de *France* et petit-fils de *Nicolas Fouquet*, que l'hauteur d'un infame libelle, titulé l'*Espion Turc*, a fait mourir au chateau de Pignerol en 1680, y ayant été détenu, suivant son audacieux avancé, pour avoir dissipé dans la construction d'un superbe palais, dans la somptuosité des meubles dont il le remplit, et dans la délicatesse et la profusion de sa table une partie des finances dont la suprême administration luy avoit été confiée, et employé une autre partie à préparer tout ce qui pouvoit favoriser la Révolte qu'il méditoit contre son Souverain, et qu'il étoit sur le point de faire éclater lorsqu'on l'arrêta. Si une pareille calomnie ne tomboit pas d'elle même, je prendrois la peine d'y répondre ; mais je me contenteray de renvoyer un critique aussy mal informé chercher de plus sures instructions, et apprendre comme je le sçay que *Nicolas Fouquet* est mort à deux postes en deça de Pignerol, le Roy ayant ordonné son Rappel.

L'illustre rejetton d'un malheureux jusque

dans le repos de ses cendres est parvenu au haut point d'élévation où on le voit aujourd'huy, par le simple secours du plus haut mérite. *Il n'a jamais*, adjoute le même autheur, *été employé dans les négociations, ayant suivy le party des armes dès ses plus tendres années?* Conséquence insinuée et d'autant plus sotte, qu'il n'y a point eu de ministre qui ait soutenu avec plus de capacité le pesant fardeau d'une entreprise universelle. La tournure qu'il a fait prendre aux affaires est le plus bel éloge qu'on puisse lui donner.

Il joint à la bravoure la fermeté, l'intrépidité, la vigilance et la sobriété. Ces qualités, seules capables de former un héros, s'accordent à une vaste pénétration, à un esprit des plus éclairés et à une telle habitude au travail, que douze secrétaires peuvent à peine suffir jour et nuit pour l'expédition de ses dépêches. Hors du Cabinet on voit un Seigneur poly, affable, gracieux, ennemy de la flatterie et du vice; son air est insinuant; sa physionomie, mélée d'une certaine gravité assaisonnée à son caractère, prévient tout

d'un coup en sa faveur. Indulgent, complaisant, chacun sent les effets de sa générosité. Orné de tant de belles prérogatives, qu'on décide si un si grand personnage méritoit les infamies qu'on a vomies contre luy.

Le caractère de la nation du Francfort ennemy conjuré du vray mérite, et indisposé contre le M..... de B..... parce que sa renommée étoit trop avantageuse, fit éclater même avant son arrivée l'insolence et l'audace : une trouppe d'ouvriers se jetta avec furie sur les premiers chariots de bagage de S. Exc. lorsqu'ils se présentèrent aux portes de la ville, et les mit en pièces ; tel fut le premier coup d'essay de cette canaille impudente, mais dont elle a payé par la suite l'exécution trop libre.

Lorsque sa Maison fut formée, une récidive manifesta l'incontinence de ces Républicains : le feu ayant pris à la cuisine, il s'en fallut peu que la populace ne profitat de cette occasion pour piller l'hotel ; ce qu'elle auroit fait, si le magistrat n'en eut prévenu les suites ; encore eut-il beaucoup de peine d'arrêter l'animosité d'un tas de furieux qui,

sans respect pour le maître absent, vouloient forcer son palais, armés de haches, de bâtons et d'autres instruments, la haine implacable que ces Brutaux nourrissent pour la nation françoise cherchant tous les moyens de se satisfaire.

Peu à peu cependant ces esprits féroces se sont apprivoisés, et par degrés le M..... de B..... les a conduits jusqu'au Respect et à la timidité; il est vray que l'affluence des François égaloit pendant l'élection le nombre des bourgeois de Francfort, et ils auroient eu mauvais jeu d'essayer leur antipatie contre des forces égales.

Les spectacles et les fêtes publiques que S. Exc. a données ont satisfait en quelque façons des esprits avides de nouvautés; celle qu'il fit paroître pour le nom de *Loüis XV*, Roy de *France*, a commencé à pacifier la brutalité de ces misantropes; il est naturel que j'en donne icy une idée.

Le 24 du mois d'Aoust, veille de la *St Loüis*, le M..... de B..... donna gratis au public la Comedie françoise et allemande. Jamais la salle ne fut plus remplie et moins décorée

que ce jour, tout y étant occupé du plus vil et du rebut de la ville. A l'issüe du spectacle on tira sur le Meyn un feu d'artifice qui ne pût réussir pour ce qui regarde l'illumination, le vent étant très violent, mais dont les feux artificiels, tant dans les airs que sur l'eau, amuserent agréablement pendant une heure les spectateurs, dont la foule étoit incompréhensible des deux côtés des rives du Meyn.

L'Hôtel de *France* et celuy d'*Espagne* qui y est joint, et qu'on auroit pu communiquer si on avoit voulu par une ouverture à la muraille de séparation, étoient illuminés d'un grand goût, et cette illumination avoit un magnifique coup d'œil, les deux battiments faisant face et occupant toute l'étendue de la place dite le *Rossmarck*. Dans l'éloignement de l'allée d'arbres dont j'ay parlé, on était éblouy d'une perspective charmante. S. Exc. le comte de *Montijo* avoit aussy fait éclairer une maison de campagne qu'il occupoit cent pas hors de la ville, sur le bord du Meyn.

Cette première journée eut toute l'approbation des habitants; mais ce n'étoit à propre-

ment parler qu'un prélude, et S. Exc., par ce faible divertissement, vouloit donner à des génies bornés un avant goût de ce qu'il étoit capable de faire.

Le lendemain, jour de St.-Loüis, on célébra au Dome une grande messe qui fut exécutée par une très belle musique, et à laquelle assistèrent tous les Seigneurs et la noblesse catholique. Le M... de B... s'y rendit en grand cortége, revétu du manteau et du collier des ordres du Roy son Souverain. Sa présence fut annoncée par les timbales et trompettes de S. Exc., et on commença la messe immédiatement après son arrivée, à la fin de laquelle la même musique chanta le TE DEUM. Le maître autel étoit illuminé dans un goût nouveau, et toute la largeur du chœur étoit couverte de riches tapisseries, de fauteüils, de prié Dieu et de carreaux garnis de galons et de franges en or. Mad. la M... (1) fut conduite, en entrant et en sortant, par l'Ambassadeur *d'Espagne*. Le nonce du *Pape*, les Ambassadeurs de *Trèves*, *Bavière* et autres, assistèrent à cette messe, et

(1) La maréchale de Belle-Isle.

S. Exc., au retour, reçut les compliments de félicitation des ambassadeurs et des Seigneurs qui étoient pour lors à Francfort. Ce fut le premier jour que la noblesse ait paru en gala, et la place du *Rossmark* étoit couverte d'une multitude de carosses, d'heyduques et de laquais, tous de la dernière magnificence.

La préparation d'un spectacle dont on avoit déjà exercé les acteurs avoit attiré le lendemain, des deux heures aprés midy, tout ce que Francfort contenoit de citoyens; les deux côtés de la Rivière étoient couverts d'une foule innombrable de curieux, et mille petits bateaux promenoient sur l'eau presqu'une égale quantité de spectateurs, qui vouloient voir de plus près un exercisse qui leur étoit inconnu. Lorsque le M... de B... et sa nombreuse assemblée parurent, les timbales, trompettes, et autres instruments de musique, distribués sur deux grands batteaux artistement décorés, et ornés d'étandarts et de banderolles, donnèrent le signal à ceux qui devoient commencer le divertissement. Aussitôt que toute la noblesse se fut rangée sous deux tentes dressées pour cet effet, douze petits batteaux peints en bleu,

et relevés de fleurs de lys, portant chacun huit rameurs et un athlète, firent une course devant LL. EExc., et, s'étant partagés moitié en haut, y moitié en bas de la rivière, commenca le combat naval, qui étoit tel :

Deux premiers batteaux s'avançoient l'un contre l'autre à force de rames. Celuy des matelots qui étoit destiné pour la lutte se tenoit debout sur le derrière du batteau, armé d'une longue lance, et lorsque les deux nacelles étoient prêtes de se joindre, les deux émules, croisant leurs lances, se portoient chacun un coup sur l'estomach : le plus robuste et le plus adroit renversoit son ennemy, soit par la force de son chocq, ou par la dextérité de son bras ; on le voyoit aussitôt tomber dans l'eau, ce qui excitoit une confusion d'acclamations qui redoubloient lorsque les deux champions, également ébranlés, tomboient du même coup dans la rivière. Comme l'avantage du courant étoit pour celuy que le fil de l'eau entraînoit rapidement, ils avoient chacun leur tour pour monter et descendre. Après deux heures de cet exercisse, où les lutteurs furent mouillés à differentes reprises, on ten-

dit une corde qui traversoit la largeur du Meyn, et on y attacha par les pieds un oye vivant. Tous les batteaux alors mouièrent au haut de la rivière, y lorsque le signal fut donné, le premier partit avec rapidité, et lorsqu'il passa sous la corde, le même qui avoit été baigné s'elança sur l'oye, qu'il attrapa par le col, et apres quelques efforts se laissa tomber dans l'eau, forcé de quitter par la pesanteur de son corps, aggravé par ses habits mouillés. Le quatrième cependant eu l'adresse d'arracher le col de l'animal suspendu, et se jetta dans la rivière avec le glorieux trophée de sa victoire, qui fut applaudie de mille cris confus.

Ce second intermède fut suivy d'une scéne des plus divertissantes. Un des matelots, revêtu d'une robe de taffetas couleur de rose, et coeffé en dame *Gigogne*, parût tout d'un coup au milieu de la trouppe encore dispersée. Son aspect rassembla aussitôt toutes les nacelles, et on vit avec surprise cette fausse matrone *d'Ephèse* précipitée par les matelots dans le Meyn.

L'assistance, qui pensoit réelement que ce fût une femme, fit trève à ses cris par les té-

moignages d'une appréhension pitoyable ; mais les huées recommencèrent lorsqu'on s'appercût de la tromperie, et que l'on vit nager avec aisance cet acteur feminisé, dont l'attirail flottant divertissoit plus que tout ce qui avoit paru. Cette fête fût prolongée par plusieurs centaines de canards vivants qu'on jetta à l'eau, et sur lesquels la trouppe se precipita, tant ceux qui étoient secs que ceux qui étoient moüillés. L'exercisse dura encore assez long temps, parce qu'on avoit mêlé quelqu'uns de ces animaux sauvages, qui en plongeant prolongeoient le plaisir de voir nager après eux des bras avides de leur tordre le col.

Ce divertissant spectacle fut terminé par une dernière course que ces batteliers firent en corps, après la quelle ils mirent pied à terre, et vinrent en ordre deffiler devant la tente du M... de B..., où les deux vainqueurs, celuy de la joute et celuy de l'oye, reçurent des mains de M^me^ la M... chacun une ecuelle couverte d'argent, ce qui fit la cloture d'une si belle journée : nota que vis à vis des deux tentes sur l'autre rive du Meyn, il y eut plusieurs tonneaux de vin rouge et blanc

deffoncés, et abandonnés à la populace.

Ce que j'ay remarqué de plus particulier dans cette fête est la soumission avec la quelle tous les acteurs s'y sont prêtés, jusques là même qu'ils ont porté en tryomphe par toutes les rües de la ville les étandarts et les banderolles de batteaux François, et qu'ils ont chargé leurs épaules de trophées, dont ils détestent encore aujourd'huy les glorieux succés. Mais que ne fait point sur de mercenaires esprits l'appas de quelque gain? Chaque batelier avoit pour luy son habillement de cérémonie, qui consistoit en veste, culote, bas, souliers et bonnet blanc relevé par un bordé de soye bleu aux uns, et rouge aux autres. Outre un ducat chaque jour, et ce qui enchérit encore sur tous ces lucratifs attraits, une pleine gueulée, dont l'abondance des viandes et du vin allêcha ces misérables faméliques.

Le même soir les deux hôtels furent illuminés comme le jour précédent. Le Dimanche succéda encore, mais plus honorablement pour l'ambassadeur François et avec moins de satisfaction pour le peuple. S. Exc. avoit fait inviter par ses gentilhommes toute la noblesse,

de dix lieües à la ronde, à un grand festin suivy d'un bal. Outre l'illumination ordinaire de l'hôtel, la fontaine qui est sur la place du *Rossmarck* étoit entourée de douze arcades artistement peintes et décorées, plusieurs milliers de lampions jettoient un feu des plus vifs, et au milieu des arcades on avoit suspendu des lustres de six pieds de haut, formés pareillement avec des lampions. La populace fût assès satisfaite du coup d'œil de la façade des deux hôtels, et de la fontaine eclairée, mais elle auroit voulu joindre à ce plaisir celuy de voir l'intérieur de la maison, c'est-à-dire la table et le bal : la confusion, qui auroit-été infaillible si l'entrée eût été libre à tout le monde, fut prudemment évitée par l'attention du magistrat, qui envoya une forte garde au palais de S. Exc. L'assemblée y fut très nombreuse : on y servit sur differentes tables à manger à plus de trois cents personnes. La première, et dont M^me^ l'Ambassadrice faisoit les honneurs, étoit de 80 couverts ; la 2^e^, où étoit Mr. le M..., de 40 couverts. Mr. le Chevalier de *Belle-Isle*, frère de S. Exc., étoit chef de la 3^e^, et de la 4^e^ Mr. le Chevalier *d'Har-*

court. Il y avoit outre ces quatre principales plusieurs autres petites tables de 10 à 12 couverts, où présidoient les premiers Seigneurs et Cavaliers de l'ambassade. Tout y fut exécuté dans la dernière perfection, et sans préjudicier ny au rang, ny à la qualité de qui que ce soit. La Magistrature et le Militaire de Francfort furent aussy invités à ce festin, et y furent placés suivant leurs grades. Les Sages mesures des officiers qui étoient à la tête de cette maison donnérent à cette auguste fête tout le bon ordre et l'arrangement nécessaire ; la profusion y regna, mélée de toute la délicatesse françoise ; les services y furent nombreux et parfaitement bien distribués, et la gayeté ordinaire des bonnes tables poussa les plaisirs assaisonnés des bons morceaux jusqu'à l'ouverture du bal : les Dames et Cavaliers animèrent cette première récréation dans ce gout de tout l'enjoüement possible, et Mme la M... en renouvella mille fois les graces lorsquelle les sentoit chancelantes.

L'Assemblée se sépara au grand jour, également remplie des gracieuses manières de LL. Exc. et de la somptuosité du banquet ;

la santé du Roy de *France* y fût büe au bruit d'une salve de 50 boëttes placées devant l'hotel, et qui furent tirées à chaque santé qui exigeoit un salut.

Ce premier échantillon de grandeur et de magnificence changea totalement les dispositions républicaines de la nation de Francfort : le lustre, la splendeur, faisoient leur effet sur des esprits grossierement entretenus, et l'on à longtemps murmuré contre la lenteur et le retard de l'entrée solennelle du M..... de B..... On croira peut être qu'il n'appartient qu'aux Electeurs de recevoir les honneurs de la ville ou se tient l'élection d'un Empereur, et qu'il n'y a que les membres du collége qui ayent droit de faire une entrée. Erreur : les Roys de *France* et d'*Espagne* joüissent des mêmes priviléges, et S. M. T. C. voulut développer dans celle de son Ambassadeur l'éclat de la nation Françoise.

CHAPITRE XIII.

Description de l'entrée de M... de B... Observations de la nation de Francfort sur cette pompe. Comment l'hôtel de France a été arrangé pendant l'élection. Portrait de madame l'Ambassadrice, du chevalier de B... et de M. Blondel. Récapitulation et remarque sur l'ambassade françoise.

Le 20 janvier, le M..... de B..... se rendit sur les dix heures du matin à une maison de chasse appartenant à la ville, et qui en est éloignée d'une petite demy heure; ses équipages s'y étoient pareillement rendus le même jour et la veille, et tout se trouva prêt lorsqu'il arriva.

La marche commença à meilleure heure qu'aucune autre; le même cortège et les mêmes honneurs de la ville furent defferés à S. Exc. comme aux Electeurs de *Mayence* et *Cologne*. Le comte de Pappenheim assista

aussy à l'entrée avec sa même suite, mais avec cette différence que le principal de ses carosses étoit d'un goût qui surpassoit celuy dont il se servoit ailleurs, et que ce seigneur s'étoit comformé à l'Ambassadeur, dont toute la suite aussi bien que luy étoit à cheval. Elle pouvoit consister tant en hommes qu'en chevaux à 600. Tel en étoit l'ordre : A la tête du cortège de l'ambassade, un sous écuyer suivy de six officiers à cheval ; douze chevaux de main de la dernière beauté, richement enharnachés, avec des caparaçons d'un goût merveilleux. Jamais je n'ay vû de plus belles broderies ; elles étoient en or et en argent, aux armes de S. Exc., adossées de deux battons de maréchal de *France*. Après, on voyoit un fourrier précédant douze chariots attelés de deux chevaux chacun, et relevés d'une couverture de velours verd : Toute la surface étoit remplie de l'écusson des mêmes armes relevées en bosse ; le derrière et le devant avoient aussy en broderie les battons de Maréchal de *France* passés et entrelassés dans des nœuds ; aux quatre coins, qui pendoient, et qui étoient terminés par un gros gland en

or, on avoit pratiqué en petites les armes pareilles, et tout le tour de la dite couverture étoit bordé d'un double galon en or.

Cet attirail formoit le plus bel aspect qui ait jamais paru, mais les critiques, et sur tout le bel autheur connu par ses fécondes imaginations, ont exercé leurs fades railleries sur la matière que renfermoient des voitures si bien ornées, comme si le M.... de B..... eût été dans l'obligation de déranger l'ordre de sa maison pour satisfaire la bizarrerie de quelques mauvais plaisants. Après les chariots paroissoient les valets de pied, au nombre de 50 sur deux colonnes, précédés de 4 coureurs. Leur livrée étoit noble par sa richesse et sa propreté : L'habit verd galonné sur toutes les tailles d'un galon d'argent, appuyé de deux raiseaux de soye, et revetu encore de deux largeurs du même galon; les parements d'écarlate relevés de même et en dessein, la veste et la culotte aussy d'écarlate galonnée en plein, un nœud d'épaule brodé en argent, les bas de soye blancs, souliers à talon rouge, le chapeau avec un large point d'Espagne d'argent, et un plumet verd

et blanc; ce qui donnoit encore la grace à l'habit étoit une large poche en long galonnée comme le reste. Cette enfilade de valets de pied avoit quelque chose de grand et de noble; tous les hommes qui la composoient étoient parfaitement beaux. Immédiatement après cette trouppe suivoient les controleurs, les officiers de la cuisine et les valets de chambre à cheval, superbement habillés.

Venoient ensuite les pages et leurs gouverneurs, habillés, pour en donner une suffisante idée, à la françoise, c'est-à-dire du meilleur goût que l'on puisse désirer : à la suite un timballier et quatre trompettes dont les casques étoient d'un velours verd chamarré en argent dans toute son étendue.

Le dernier coup d'œil et le plus beau étoit le cortége d'environ vingt-quatre seigneurs qui accompagnoient l'ambassadeur; leurs habillements, leur bonne mine, leur port inspiroit du respect et de l'admiration. Ils marchoient quatre de front. Devant cette trouppe on voyoit le comte de *Pappenheim* à cheval, escorté de ses deux trabants. Son Excellence le M..... de B..... paroissoit

comme au centre de cette brillante cavalcade, monté sur un cheval magnifique enrichi de pierreries éclatantes; sa tête et sa crinière étoient ornées d'une touffe de plumes blanches et de nœuds de rubans en or et en argent; il étoit couvert des mêmes harnois qui ont servy au Roy de *France* aujourd'huy régnant, le jour de son sacre à *Rheims;* ce superbe animal sembloit tirer vanité du noble poids qu'il portoit. Le M..... de B..... étoit habillé de velours bleu, avec le cordon et l'étoile du Saint-Esprit. Sa figure dans ce jour avoit quelque chose d'héroïque, un air martial accompagné d'une douceur grave donnoit des grâces à son aspect, et on le vit cent fois, le chapeau à la main, rendre le salut qu'on luy donnoit. A ses cotés marchoient six heyduques et six suisses conformes au reste de la livrée; après eux suivoient les carosses de l'ambassade, au nombre de six, d'une grande propreté, et riches par leurs attelages et leurs harnois : on y admira entre autres une berline faite dans un goût tout nouveau.

Après la suite françoise la marche étoit formée par les équipages du nonce du Pape, de

M. *Blondel*, envoyé de *France* à la Diète d'élection, et de M. *Bernedorf*, ministre du roy de *Dannemarc*.

L'ordre qui fut observé dans cette entrée est digne de remarque; il n'y eut aucune confusion ni dérangement, on auroit dit que ceux qui la composoient n'étoient qu'un même corps dont les membres s'étendoient avec proportion; il n'y parut que ce qui étoit attaché à la maison de S. Exc., et si tous les seigneurs qui étoient nommés par la cour de *France* pour orner son ambassade avoient pu se transporter de leurs quartiers à Francfort, on assureroit avec vérité qu'il ne se seroit jamais rien vu de plus leste et de plus noble.

La ville rendit à l'ambassadeur de S. M. T. C. les mêmes honneurs à la fin, jusqu'au commencement de la cérémonie, c'est-à-dire 24 coups de canon lorsqu'elle commença et une décharge générale des compagnies bourgeoises lorsqu'elle fut achevée.

J'ay remarqué dans les habitants de Francfort, après l'exécution de cette entrée solennelle, une admiration mélée de dépit. Ils ne pouvoient nier que tout le cortége françois

ne fut digne d'applaudissements, mais ils étoient fachés qu'il eut été si beau, et parce qu'ils en avoient l'imagination remplie ils souhaitoient n'y avoir point assisté, affin d'être exempts de convenir de sa magnificence : aussi tachoient-ils de trouver des deffauts ou il n'y en avoit point, et pour se venger en quelque façon, ils se rejettoient tous sur les chariots et la matière qu'ils renfermoient; on les a encore vûs se satisfaire ridiculement sur la suite avec laquelle S. Exc. donna la première visite à l'Électeur de *Mayence*, sa livrée et ses équipages étant encore les mêmes avec lesquels il paroissoit ordinairement; il auroit fallu, pour contenter la capricieuse fantaisie d'une populace ignorante, que le M.... de B..... eut mis au jour les mêmes équipages qui ont paru à son entrée : peut-on rien imaginer de plus stupide? Mais le lecteur pardonnera ce deffaut de jugement à une nation qui n'a jamais connu les règles d'une ambassade, et qui croit que tout doit suivre les vues de son imagination absurde.

Par ces deux instructions je laisse à juger de la figure qu'a fait pendant l'Election l'Il-

lustre Ambassadeur de *France*, et de quelle façon il a executé les autres solennités, soit dans ses visites à l'Electeur de *Cologne* et au nonce du *Pape*, soit dans toutes les cérémonies où il a été le premier à se signaler.

Son Hotel, quoy qu'étendu, étoit des moins commodes; mais le bon goût dont il se pique en a préparé si non les deffectuosités extérieures, du moins les disproportions intérieures : on y admiroit entr'autres deux salles d'une largeur et d'une élevation mer veilleuse; il a paru même surprenant que ce rare morceau ait pu être perfectionné à Francfort. Les tapisseries, tirées des *Gobelins*, et des plus accomplies, en relevoient parfaitement l'Eclat; l'air et le jour y entroient par des ouvertures très bien ménagées, et par une lanterne ornée de peintures qui en formoit le dessus; dans ce riche appartement on pouvoit aisément servir à manger à 80 personnes sur une même table, et le jour de la fête du Roy il y avoit trois rangées de spectateurs autour de la salle, qui n'incommodoient aucunement les serviteurs. A la droite de ce vaste appartement étoit pratiquée la salle d'audience dans le

même goût, ornée du portrait du Roy, d'un dais d'un fauteuil de la cour de *Versailles*, et enrichie de tapisseries égales aux premières et de tapis d'un travail et d'une finesse recherchée.

On avoit si bien ménagé le terrain, que les cuisines, l'office, les dépences, et même les logements des officiers attachés à cette nombreuse ambassade se trouvoient distribués avec une aisance avantageuse ; les autres appartements de cette résidence, sans être distingués, à cause de leurs imperfections, étoient très propres ; les Equipages, les cheveaux de cette brillante cour étaient nombreux et assortis.

Le M... de B... a presque toujours tenu table ouverte, et pendant son absence M^me^ l'Ambassadrice en a soutenu avec honneur la magnificence. Cette dame, issue de la maison de *Bethune Charôt*, alliée à celle de *Luxembourg*, est d'une des premières familles de *France :* on la dit même un peu attachée par le sang à celuy de *Stanislas Leczinsky*, Roy de *Pologne*, aujourd'huy Duc de *Lorraine* et de *Bar*. Je paroitray peut être suspect de flatterie

en donnant le portrait de cette honorable Françoise; mais comme j'espère que ces mémoires pourront tomber entre les mains de quelques personnes qui auront connu Mme la M... de B... je suis bien aise qu'ils me rendent justice en avoüant que la peinture que j'en fais est naturelle.

Les qualités extérieures qui concourent à perfectionner une personne se trouvent rassemblées chés Mme l'Ambassadrice de *France;* son air et son port instruisent tout d'un coup de ce qu'elle est; sa taille tient plus que la médiocre : elle a la tête élevée, le front beau, les yeux d'un grand vif, le nés bien taillé, la bouche proportionnée et le menton parfait; la blancheur de son tein relève avec éclat ces avantages de la nature, et pour les rendre complets il n'y manque que plus d'embonpoint. Les manières, les gestes, la voix, la démarche, ont dans cette aimable personne des grâces particulières; bien des personnes luy refusent ces qualités, mais ou ils sont peu connoisseurs, ou pétris du caprice de Francfort. Un exterieur aussy flatteur est soutenu de toutes les perfections de l'ame, du cœur et

de l'esprit : la piété sans bigotterie, la sagesse sans pruderie, la vertu sans affectation sont les dons naturels de l'ame de Mme la M... de B... Son cœur, ennemy de la coquetterie, généreux, compatissant, sensible aux peines d'autruy, est un sur azile aux malheureux : la delicatesse, l'enjouement, la droiture, la politesse, l'affabilité, la vivacité, la pénétration et mille autres graces ornent l'esprit de cette admirable Dame. Aussy la Nation de Francfort a t'elle souhaité souvent qu'une personne aussy accomplie ne fût point redevable au sang François de tant de prérogatives. Sa générosité et sa compassion ont beaucoup contribué aux Eloges que ces Républicains se sont accoutumés à luy rendre ; ils ont été malgré eux sensibles au secours que cette charitable donna à plusieurs malheureux, que les ravages d'un incendie, autre que celuy dont j'ay parlé plus haut, avoient réduits à l'extrêmité ; outre les assistances alimentaires, elle repara les pertes qu'ils avoient pu faire par une somme d'argent qu'elle leur distribua. Son affabilité, son attention à prévenir les respectueuses defferences qui lui étoient dues,

ont achevé son panégyrique dans les Esprits de la nation, et sa piété dans le cœur de tous les véritables chrétiens.

Telle étoit l'illustre épouse du M... de B... Que l'on décide à présent si la délicatesse de sa table et les autres agréments de sa cour n'ont pas été recherchés, deux personnages aussy distingués en faisant le principal honneur.

J'ay encore à tracer, avant de finir le détail de l'ambassade de *France*, deux sujets qui n'y ont pas fait deshonneur. Le premier est Mr. le Chevalier de *Belle-Isle*, frère de S. Exc., aujourd'huy Lieutenant Général des armées de S. M. T. C. degré d'Elevation où il est monté par la satisfaction que goûta son souverain en apprenant de sa bouche que l'électeur de *Bavière* avoit été unanimement élu Roy des romains. Je peux sans injustice approprier à Mr. le Chevalier de B... les mêmes qualités que l'on connoit dans son illustre frère, et le sang n'a jamais donné à la France deux sujets plus égaux : même bravoure, même capacité, le rendent capable des mêmes travaux, et la conformité qui se rencontre dans

ces deux grands génies rend inséparables leurs négociations. Il a beaucoup aydé Mr. le M... à soutenir l'intérieur et l'extérieur de son Ministère, et on l'appelle à juste titre son bras droit.

Le second dont j'ai à parler est Mr. *Blondel*, Envoyé de S. M. T. C. à la diète d'Election. Ce ministre a longtemps servy le Roy son maitre auprès de l'Electeur *Palatin*, et a été transféré depuis quelques années à la cour Electorale de Mayence avec le même titre; on dit qu'il est redevable de sa fortune et du haut rang où il est parvenu aux soins officieux du Baron de G... Quoy qu'il en soit, sa façon de travailler a été goutée du M... de B..., et pendant son absence il étoit chargé des dépêches et des Affaires du cabinet.

Voila quelle étoit la disposition de l'ambassade de *France*, qui a été d'autant plus digne d'Eloge, qu'elle a soutenu son lustre depuis le commencement de 1741 jusqu'au mois de Juin 1742. On peut dire aussy que la liberté de cette auguste cour a été d'un grand secours à une quantité de bouches languissantes, qui ont été pensionnaires de la

bonne chère et des plaisirs qu'ils n'auroient pas trouvés ailleurs ; mille circonstances relatives à ce sujet demanderoient un volume particulier : je finiray par une remarque qui est venue à ma connoissance.

Les premiers officiers aux gages de cette maison ont beaucoup contribué à la gloire de la nation Françoise : leurs largesses, leurs présents, leurs galantes manières sont encore regrettées à Francfort. S'ils se fussent modelés sur le maître qu'ils servoient, ils seroient louables ; mais lorsque la débauche et le scandale de certains plaisirs brutaux sont le but de ces sortes de galanteries, on fait deshonneur au maître et à la nation.

Je ne parleray point de ce qu'il en a couté à la cour de F... pour la satisfaction de ces Messieurs ; le tout a passé en compte d'extraordinaire, cela soit dit en passant : à ce trait qui se reconnoitra, *sileat*.

CHAPITRE XIV.

Portrait de l'ambassadeur d'Espagne. Description de son entrée et de la fête qu'il a donnée pour la Sainte-Élizabeth, jour du nom de la Reine d'Espagne. Quelques traits de galanterie du ministre. Gouvernement intérieur de sa maison.

La cour d'Espagne, gouvernée comme on le sait par les volontés de la Reine couvertes ordres du Roy, a pareillement envoyé un ambassadeur à Francfort ; on a été informé que cette Princesse entreprenante avoit conçu le dessein de réunir à sa couronne les États d'*Autriche*, de *Bohême*, les *Pays-Bas* et les domaines d'*Italie*, sur lesquels ses vastes idées se promenoient avec plaisir ; si l'exécution avoit suivy le projet, la Reine de *Hongrie* étoit perdue sans ressource, et cette princesse, déjà trop embarassée, se

seroit vûe réduite à quelques titres, restes infortunés de la gloire de sa maison.

Pour soutenir l'honneur et la gravité de l'Ambassade espagnole, la Reine chargea de ses instructions le comte de *Montijo*. Ce seigneur est neveu du cardinal *Portocarero*, qui ayda Louis XIV à faire passer son petit-fils, connu sous le nom de PHILIPPE V, sur le thrône de cette monarchie. Ses qualités sont celles de grand d'*Espagne*, chevalier des ordres de la *Toison d'or* et de *Saint Janvier*, et grand écuyer de la Reine. Le même autheur, fécond en imaginatives autant justes que bien appliquées, avance que dans le temps de la rupture de l'*Angleterre* avec l'*Espagne*, il étoit à Londres, et que malgré toutes ses intrigues et sa politique il échoüa dans son ministère. Lorsqu'on veut remplir du papier, on donne tête baissée au travers du faux et du vray, système de notre critique, puisqu'il y avoit déjà deux ans que le comte de *Montijo* étoit sorty d'Angleterre, où le Roy d'Espagne n'avoit pour lors qu'un envoyé, nommé don Thomas Gueraldino, Irlandais de nation, et qu'on ne peut avec justice rendre responsable du peu

de succès de sa négociation, toute la terre connoissant le caractère volage de la nation anglaise.

Le comte de *Montijo*, riche, à ce que l'on assure, de plusieurs millions, reçût en partant de la cour un don gratuit de soixante mille piastres, non pas que la Reine voulût faire servir ce présent, comme un secours aux facultés de son ambassadeur, mais comme une reconnoissance anticipée des services qu'elle en espéroit. Elle ne s'est point trompée, S. Exc. ayant, dans un manifeste aussy subtil qu'éloquent, développé dans toutes les cours du corps germanique les droits de son Souverain. Il est vray que certaine puissance qui agissoit de concert n'a pas approuvé toute l'étendue des prétentions de la cour d'*Espagne*, et qu'elle les a bornées à la simple possession des pays héréditaires d'*Italie*, qui doivent passer à l'Infant D. P. (1), pour donner du moins un titre à un Prince qui a épousé une dame de F.....

Le ministre espagnol, après s'être acquitté

(1) Voir les notes à la fin du volume.

dans presque toutes les cours du collége Electoral et des autres Souverains des Etats de l'Allemagne des fonctions primitives de son employ, se rendit à Francfort pour y étudier à son aise les circonstances des affaires qui intriguoient toute l'Europe. Peut-être sera-t-on curieux de connoître un personnage qui a assés fait parler de luy pendant l'élection.

Je veux bien donner cette satisfaction aux curieux; voicy son portrait touché d'après nature.

Le comte de *Montijo* est d'une figure peu prévenante; sa taille est petite, son air a quelque chose de rude, son regard n'est rien moins que gracieux, son teint bazanné, couleur naturelle aux Espagnols, que les trop grandes chaleurs noircissent autant que les Indiens; les déffectuosités du corps sont réparées par une grandeur grave, mais capricieuse, par un génie étendu, subtil et insinuant. On dit la nation espagnole fière, et M. de *Montijo* confirme entièrement cette vérité. Il s'est montré magnifique à l'excès, mais ses dépenses n'ont été que par fantaisie; on n'a pas remarqué chés luy une succession

de grandeur égale; tantôt on a admiré un fracas tumultueux de pompe, et tantôt on a été surpris d'une tranquillité et d'un silence qui approchoit de la lézine; on auroit voulu un ordre moins impétueux, mais plus suivy. *A quoy bon*, disoient les Allemands, ces *fouquades d'éclat, si elles sont succédées tout d'un coup d'une simplicité qui semble regretter leur lustre et leur splendeur ?*

La figure que le ministre d'*Espagne* a faite à Francfort ressembloit assés à ces phénomènes extraordinaires qui surprennent par leur apparition inopinée, mais qui ne laissent après eux que la matiére, ou de l'étonnement, ou des conjectures. En voilà, je crois, assés pour mettre le lecteur au fait sur le caractère d'un homme qu'il vouloit connoître.

Sa cour n'étoit n'y nombreuse n'y brillante, mais malgré tout elle avoit un air grand et noble. Il étoit servy par des officiers françois, ce qui a donné à sa table le rang d'une des meilleures de Francfort; elle a été libre assés souvent, mais d'une façon incommode aux avanturiers, qui aiment à sçavoir leurs repas réglés.

La profusion et les excés ont quelquefois tenu lieu du bon ordre et de l'arrangement, ce ministre ne s'ouvrant jamais sur ses desseins; sa volonté étoit une loy, et malgré ses caprices il a été toujours ponctuellement servy.

L'Hôtel de l'Ambassade d'*Espagne*, attaché, comme je l'ay déjà dit, à celuy de *France*, étoit plus régulier, et les appartements s'y trouvoient distribués et ornés d'un goût riche et galant. S. Exc. avoit outre cela une maison de campagne, cent pas hors de la ville, sur le bord du Meyn, qui a servy plus que son hotel aux solennités qu'il a données.

Celle qui eut pour objet la fête de la Reine d'*Espagne, Elizabeth de Farnèse*, le 19 du mois de novembre, eut des circonstances particulières. On ignoroit si S. Exc. feroit une entrée publique, et on fut dans la dernière surprise d'entendre, le 15 et le 16 du même mois, que l'ambassadeur d'*Espagne* devoit faire son entrée le 17. Sa maison, qui pour la plupart n'étoit point habillée, se trouva prête pour le jour marqué. Le mistérieux génie du ministre espagnol donna par cette subite résolution la première preuve de

son caractère ; ce qui acheva de le développer fut l'ordre et la régularité de cette pompe.

Quelques esprits mal tournés ont informé que S. Exc fut secrette sur cet article, pour ne pas arrêter le M..... de B....., qui étoit sur son départ, et que l'*Espagne*, pour ne point céder le pas à la *F*...., avoit donné des ordres au comte de *Montijo* de cacher les dispositions de son entrée jusqu'à ce que l'ambassadeur françois, qu'elle sçavoit prêt à se rendre à *Prague*, fut sorty de Francfort ; pour moy, qui sur des raisons aussy foibles n'appuye aucun jugement, j'ay toujours rejetté des conjectures mal fondées et sans apparence.

S. Exc. commença sa marche à deux heures après midy, de la même maison de chasse appartenante à la ville ; après le même cortège de Francfort et du comte de *Pappenheim* venoit la suite de l'ambassadeur espagnol.

A la tête, un sous écuyer suivy de trois suisses de front, lesquels précèdoient 24 valets de pied sur deux files richement habillés de la livrée de S. Exc. ; à cette pre-

mière division succedoient quatre trompettes en habits de velours bleu chamarré en argent. Les valets de chambre de l'ambassadeur, au nombre de 10, très bien habillés, mais mal montés, suivoient les trompettes; immédiatement après venoient quatre coureurs de la dernière propreté, et, pour parler vray, du meilleur goût qui ait paru; derrière eux six valets de pied, revêtus de la livrée de la Reine d'*Espagne;* ensuite paroissoit le carosse du corps de S. Exc., assés propre, mais avec ce déffaut d'avoir l'impériale de velours cramoisy brodé en or, et les panneaux de cuir; huit magnifiques chevaux, distingués par leur harnois, des plus curieux qui soient dans ce genre, traînoient avec grâce le comte de *Montijo*, qui étoit décoré des colliers des deux ordres dont il est chevalier, et dont la gravité dégoûtoit les spectateurs. Le cocher, le postillon et un palfrenier à pied étoient aussy revêtus de la livrée de la Reine; à la portière droite marchoit l'écuyer de l'ambassadeur, superbement monté, mais ajusté diformément à la dignité de l'ambassade. Croira-t-on que ce cavalier espagnol parût, dans ce grand jour,

avec un habit ordinaire et déjà passé? Tel étoit cependant son équipage. Comme tout est scellé du mystère chés cette nation, je n'approfondiray point les raisons de cette distinction singulière. Aux roues de derrière paroissoient six heyduques assortis au reste de la livrée de S. Exc. Après le carosse venoient le gouverneur et sous gouverneur, des pages qui étoient au nombre de douze; leurs habits étoient de velours bleu, parements jaunes, brodés en argent sur toutes les tailles, le nœud d'épaule brodé pareillement. Cette petite trouppe avoit quelque chose de relevé, et on peut dire qu'elle formoit le plus brillant coup d'œil de tout le cortége; on voyoit après elle les officiers de la maison, assez grossièrement habillés, et montés la plupart sur des haridelles; ils auroient fait plus d'honneur à l'ambassade s'ils avoient paru à pied. La marche de la suite espagnole étoit fermée par six carosses de S. Exc. dans lesquels étoient les cavaliers, les secrétaires et les aumôniers de l'ambassade, et un carosse du nonce du *Pape* présentoit le reste de cette entrée.

J'aurois beau à m'étendre sur les deffauts de cette pompe estropiée, mais je laisse au lecteur la liberté de ses réflexions. Tout ce que j'y adjouteray est un trait de caprice du comte de *Montijo*, qui, dédaignant de s'abaisser jusqu'à se servir des chevaux que plusieurs personnes de distinction luy avoient offerts, tira des paysans et des voituriers de Francfort la quantité de montures qu'il luy falloit pour sa suite. Les pages, les valets de chambre et les officiers de sa maison avoient quelque chose de ridicule et de grotesque montés aussy désavantageusement. La propreté, la finesse et la variété des couleurs de cette cavalcade avoient un aspect noble et relevé, et les habitants de Francfort ont remporté chés eux une haute idée de la nation espagnole.

Je pourrois me dispenser de dire que la ville en a usé envers l'ambassadeur d'*Espagne*, pour le cérémonial, comme aux autres entrées dont j'ai donné le détail; je passe à quelque chose qui satisfera mieux le lecteur.

Le lendemain de son entrée, le comte de *Montijo* fit donner gratis au peuple la Comédie françoise et allemande, et sur le soir

on tira devant sa maison de campagne un feu d'artifice passablement bien exécuté. Ce qui releva la grandeur de cette fête étoit l'affluence de la noblesse, que S. Exc. avoit fait inviter et qui se plaça dans une gallerie longue de plus de deux cents pas, éclairée en dehors de plusieurs centaines de flambeaux de cire, en dedans d'une quantité prodigieuse de bougies. Ce vaste bâtiment fut commencé et achevé en moins de quinze jours, le goût de ce seigneur étant de ne jamais donner l'agrément de la connoissance de ses idées, et de surprendre par l'appareil et l'exécution de ses cérémonies. Le travail de cette salle, la commodité de sa vue, qui découvre la campagne, la ville et la rivière, la propreté et l'arrangement des buffets et des poëles qu'on y avoit pratiqués, éterniseront dans l'esprit de la nation allemande la mémoire du comte de *Montijo;* je luy rendray aussy cette justice, que cette dépense a été la plus belle et la plus honorable qu'il aye fait. L'artifice dura environ une heure, à la satisfaction de l'assistance; la variété des feux amusa agréablement, et une perspective illuminée sur l'autre

rive du Meyn répondoit parfaitement au brillant éclat de la maison. La rivière, sur le devant de la maison, étoit couverte de plusieurs petits batteaux ornés de peintures, qui représentoient plusieurs divinités marines avec leurs attributs. Les jardins de cette maison de plaisance, d'une vaste étendue, étoient illuminés dans toutes les allées de plusieurs milliers de lampions qui, entourés de papiers peints en diverses couleurs, produisoient le plus beau coup d'œil du monde, et rendoient le jour au milieu d'une nuit des plus épaisses. On servit dans la salle aux dames et aux seigneurs de l'assemblée toutes sortes de raffraîchissements en abondance; ce divertissement fut poussé assés avant dans la nuit, et l'hôtel d'*Espagne* et celuy de *France* réciproquement furent illuminés le soir même. Cette fête recréative et applaudie de tous les spectateurs précéda celle que S. Exc. donna le lendemain, jour de *Sainte Elizabeth*, qui fut célébrée au Dôme, comme celle du M..... de B....., après laquelle S. Exc. reçût les compliments de felicitations de la noblesse et de la magistrature de Francfort.

Le soir il y eut illumination aux hotels de *France* et d'*Espagne;* ce qui differa ce jour, est que le comte de *Montijo* avoit embelli toute la façade de sa maison d'une variété prodigieuse de lampions colorés ; il avoit aussy fait former une allée de verdure devant la principale porte d'entrée de sa résidence, artistement décorée et éclairée; elle étoit terminée par un ecchaffaut sur lequel on fit couler plusieurs tonneaux de vin au peuple. Mais cette gracieuse générosité causa presque du désordre et de la confusion à la fête espagnole.

La livrée, échauffée de la liqueur qu'elle avoit bu avec excès, violenta la garde que le magistrat avoit fait poser à l'hotel d'*Espagne*, les portes furent forcées, et le comte de Pappenheim, qui pendant l'élection a droit d'inspection sur les désordres causés par les domestiques, se transporta sur les lieux; sa présence arrêta d'abord les plus mutins, et, pour couper pied au tumulte, il fit conduire à la grande garde quelques-uns de plus animés de cette trouppe insolente. Ceux que l'on emmenoit ayant réclamé le secours de leurs

camarades, furent à l'instant délivrés par un tas de furieux qui, tombant avec leurs flambeaux sur les soldats, en blessèrent une partie et firent fuir l'autre. Peu à peu le bruit cessa, les maîtres y étant venus donner ordre; autrement l'assemblée étoit rompue, et le festin totalement dérangé. On servit dans la dernière perfection quatre grandes tables et plusieurs autres petites. Tout y fut exécuté admirablement bien, et après avoir fait durer longtemps les plaisirs de la bonne chére, l'assemblée y vit succéder les graces et les délices d'un magnifique bal. Cette superbe cérémonie ne laissa rien à désirer aux convives, ny aux spectateurs, qui par la commodité de deux grandes galeries que S. Exc. avoit fait dresser des deux côtés de la salle, jouirent du spectacle du plus beau cercle qu'on puisse se figurer. Que de richesses! que de magnificence! quel éclat soit des ajustements, soit des pierreries! Enfin il me semble que les yeux ne se lasseroient jamais de voir de pareils objets.

Telle est l'idée que je peux donner de la figure que l'ambassadeur d'*Espagne* a faite

pendant son séjour à Francfort, et qu'il a soutenue par plusieurs autres gracieuses récréations, qu'il a fait naître le plus souvent à sa maison de campagne. Sa gravité a encore paru dans ses sorties d'éclat, et dans les visites de cérémonie qu'il a données aux Electeurs présents et au nonce du *Pape*. Sa proximité du M..... de B..... rendoit commune la fréquentation de ces deux seigneurs, leurs négociations roulant sur le même pied. Je ne sçaurois tirer de cette ambassade de personnage qui y fasse honneur que *Dom Joseph Caravacal*, maître cameriste du conseil des *Indes*, mais qui a été peu connu à Francfort, peut-être parce qu'il n'a pas eu lieu d'y paraître avec figure. Il a pendant l'absence du comte de *Montijo* dans sa course de *Trèves* et *Cologne* reçû les dépêches de l'ambassade, mais son ministère a été bref et s'est éclipsé au retour de l'ambassadeur.

On connoît assés la nation espagnole pour me permettre de dire qu'en fait de galanterie elle est toute autre chés l'étranger que chés elle. Nous en avons eu icy quelques exemples dans la personne du comte de *Montijo*.

Sa sombre humeur se déridoit à l'aspect d'une jolie femme, et le bruit commun a été que la le C.... (1), comédienne du théatre François, faisoit prendre à sa gravité tel pli qu'elle vouloit. Elle a ressenty les effets de la générosité de S. Exc., fruits de sa capacité à jouer les grands roles. Son mary voulant faire une lotterie d'une veste d'étoffe riche qu'il n'avoit pu couvrir d'un dessus convenable, fit la proposition au ministre espagnol d'essayer le sort de sa lotterie; mais ce gracieux seigneur, qui ne vouloit peut être pas courir le hazard de gagner le gros lot, fit present à cet acteur de vingt louis d'or, qui luy servit à assortir sa veste d'un habit de velours rouge, avec lequel il brille sur le théatre. On dit plus : certaine comtesse Françoise, que je connois particulierement, a délassé ce noble ministre de ses travaux; elle étoit logée à la proximité de l'hotel d'*Espagne*, et les libéralités du comte de *Montijo* ont servy à cette compatissante personne pour l'entretien d'un certain François baronisé par l'Empereur deffunt.

(1) Voir aux notes.

Je finiray cet article par un petit narré du mauvais ordre de l'intérieur de cette ambassade. Les officiers à la tête de la maison et ceux qui par degré s'y étoient attachés ont mille fois regretté la tranquillité qu'ils ont perdue en y entrant. Leurs peines et leurs fatigues n'ont jamais été soulagées par la satisfaction du maître, qu'ils s'efforçoient de servir de tout leur pouvoir; la bizarrerie et le caprice dictoient leurs devoirs, encore l'exécution n'en étoit souvent payée que par des reproches et des rudesses mortifiantes. Ils désiroient à chaque instant la fin de leurs travaux; ceux qui, pour se soustraire à une tyrannie qui ne leur étoit pas ordinaire, ont demandé leur congé, il leur étoit accordé, mais avec cette clause, qu'ils devoient rendre l'habillement d'entrée et partir sans exiger de frais de voyage. Belle récompense! Il y en a eu un cependant qui, par des lettres préparées, a supposé des affaires de conséquence, auxquelles S. Exc. ne voulant pas préjudicier, le subtil Parisien a obtenu la liberté de se retirer avec les glorieux trophées de ses services. Pour achever d'être naturel, je diray

que tous ces faits de lézine ont été occasionnés par la crasseuse direction de l'écuyer de l'ambassade, qui regle tout ce qui règarde la maison. Comme l'ambassadeur ne voit que ce que cet avare Espagnol luy laisse voir, il n'est pas surprenant que les plaintes et le murmure ne parviennent pas jusqu'à luy. Tout considéré cependant, l'ambassade d'*Espagne* a fait honneur au Roy, à la Reine et à la nation.

CHAPITRE XV.

Abrégé des ministres du duc de Modène, des roys de Danemarc, de Suède, et des princes souverains de l'Empire à la diette d'élection. Détail circonstancié de la maison du prince de la tour Tassis, grand maître héréditaire des postes de l'Empire. Description des fêtes qu'il donna à Francfort. Légère explication de la cour du comte de Pappenheim, suivie d'une annotation.

Le Duc de *Modène* avoit aussy à Francfort un envoyé, pour ménager ses intérêts auprès du futur Empereur : son nom est le marquis de *Rangoni*, chambellan de ce prince. On peut dire à la louange de ce Seigneur, qu'il a fait honneur à son maître, s'étant distingué par une politesse qui lui est aussy naturelle que la capacité qu'il a fait paroître dans les affaires épineuses auxquelles il a été employé. Il possède ce qu'on peut

désirer dans un Ministre qui ne prend pour compas de ses actions que l'équité. Il y a eu sur le compte de ce Seigneur quelques avantures de galanterie et de jeu. Certaine Allemande de Berlin, qui étoit venue à Francfort avec un officier François duquel elle a été abandonnée, a eu part aux faveurs du marquis, mais cette intrigue a été de courte durée : le jeu, à ce qui s'est répandu, a mis de la confusion dans les finances du même Seigneur, et sa vaisselle, pour le moment, a réparé le dérangement de ses affaires.

M. de *Bernedorf*, envoyé de *Dannemarc* pour les états que ce Roy possède en Empire, a donné prise à l'autheur de l'Espion Turc pour une affaire de galanterie : *Malgré cependant*, dit cet avanturier, *les mauvais offices que ce Seigneur m'a rendus, étant un des principaux instruments de mon desastre, je ne puis luy refuser l'éloge qu'il mérite : quoyque son corps ne soit pas sans imperfections, il est pétry d'esprit des pieds à la tête ; M^me^ de A..., qu'il ne nomme point, et dont il vouloit me disputer le cœur, m'a vengé de son animosité, l'ayant abandonné sans regretter les graces de sa personne :* un critique,

aussy peu véritable en cet endroit comme ailleurs, trouvera peu de disposition à croire que M. de *Bernedorf* ait voulu entrer en concurrence avec luy.

Ce Seigneur a toujours frequenté la cour de F..., et on a été surpris de sa déférence pour le M... de B... le jour de son entrée; pour peu qu'on soit éclairé, on pénétrera aisement les raisons et les vues d'une correspondance si recherchée.

Personne, je crois, n'ignore que le Roy de *Suède* a aussy des Etats qui relévent de l'Empire? Il étoit donc de son intéret d'appuyer ses droits pendant l'élection par la présence d'un Ministre. M. de *Harem* fut député de S. M. pour y veiller à la conservation de ses prérogatives. La mort de la reine de *Suède* a donné à cet Envoyé et à sa suite un air lugubre et qui a été d'autant mieux remarqué dans l'éclat des solemnités qui ont été observées. Ce Seigneur n'a pas, dans son intérieur ny dans son extérieur, donné grande matière de parler de luy : les intérêts du roy son maître et le soin de son ménage ont fait ses uniques occupations.

Francfort étoit, outre ces cours nombreuses, surchargé encore des Ministres de presque tous les Princes souverains, et des Etats d'Empire. Les puissances qui y avoient leurs Envoyés étoient le Prince des *Deux Ponts*, les ducs de *Saxe-Gotha* et de *Cobourg*, les maisons de *Brandebourg-Culmbach*, de *Brunswich-Lunébourg*, de *Würtemberg*, de *Hesse-Cassel*, les ducs de la *Poméranie Suédoise*, de *Holstein*, les princes d'*Anhalt*, les Evêques de *Spire*, de *Constance*, et le Cercle du *Haut-Rhin*. Ceux qui n'y en ont pas envoyé se sont contentés de voir quel cours prendroit le torrent affin de s'y conformer.

J'ay encore, avant de finir ces descriptions circonstanciées, la maison du Prince de la *Tour Tassis*, grand maître héréditaire des postes d'Allemagne, à mettre au jour : elle a brillé avec trop d'éclat pour en étouffer par un silence injuste la glorieuse splendeur.

Le Prince de la *Tour Tassis* avoit trop d'intéret à la tournure que prendroient les affaires, pour s'éloigner du lieu ou elles devoient se traiter. La Charge dont il est revêtu, lucrative et honorable, méritoit assés son atten-

tion, pour en soutenir pendant l'Election toute la dignité; et pour en conserver les nobles Emoluments, il falloit qu'il s'y prît comme il a fait : sa défference et ses égards prévenants pour l'Electeur de *Cologne* ont beaucoup contribué à le maintenir dans un poste qui, passant à un autre, donnoit un terrible échec à la fortune et au lustre de ce Seigneur; aussy peut-on assurer qu'il y auroit eu de l'injustice à l'en dépouiller, son zèle pour la maison de *Bavière* ayant été toûjours des plus marqués; quoyque la Princesse sa mère, née *Lobkowits*, aye un frère Général des trouppes de la Reine d'*Hongrie*, elle n'a jamais entré dans ses vues, et le Prince son fils a jugé sainement qu'il luy étoit plus avantageux de se vouer pleinement au chef de l'Empire.

On ne peut donner une plus belle idée de la figure que ce magnifique Prince a faite, qu'en disant que sa Table, sa société, la liberté de sa maison, ont eu des charmes extraordinaires et dont la durée a tenu beaucoup du prodige.

Son hôtel est le plus beau bâtiment qu'il y ait dans Francfort : la régularité de sa construction, la juste distribution de ses apparte-

ments, les commodités, la richesse, le bon goût qui y reignent ne se trouvent point ailleurs. Les ameublements sont précieux et recherchés, et on admire dans ce palais un air de grandeur qui approche plus du souverain que du sujet : les Equipages, les chevaux du Prince, sont nombreux et parfaits ; il se pique autant de se distinguer dans la magnificence de ses écuries que dans l'ornement de ses appartements, la délicatesse de sa table et la propreté de ses habillements. Sa maison est remplie de sujets de toute capacité, sa suite est brillante et très bien entretenue ; outre la multitude de sa livrée, il a toujours à ses gages les plus habiles musiciens, ce Seigneur étant pensionnaire des plaisirs et des spectacles.

Son air, à le bien définir, est noble, mais un peu fier, vice qui n'a pas été du goût d'une partie de la noblesse. La Princesse Douairière de la *Tour Tassis*, née *Lobkowits*, a toutes les perfections de l'ame, du cœur et de l'esprit, et son affabilité a beaucoup contribué aux éloges qu'on donne encore aujourd'huy à la magnificence de cette belle cour. Le

Prince *Christian* de la *Tour Tassis*, cy devant général du Régiment Vieux *Würtemberg* Dragons, s'est distingué dans les dernières guerres d'*Italie* et de *Hongrie* : il a quitté prudemment le service de la Princesse d'*Autriche* et est actuellement général d'un régiment de Dragons dont il a eu l'agrément de l'Empereur et qu'il lève à ses dépends. Ce Seigneur est d'une phisionomie heureuse ; il a l'air mâle et gracieux, sa bravoure est égale à sa vivacité, et il seroit à souhaiter que son régiment fût en état d'entrer en campagne, ne pouvant que se distinguer sous les ordres d'un si brave chef.

L'inclination de ce guerrier pour les armes ne l'empêche pas d'être sensible à la galanterie ; on dit même qu'il est susceptible de cette passion à l'excès, et que ses largesses et ses présents ne luy ont jamais fait trouver de rebelles. Il aime les plaisirs comme son frère, et il est l'ame des divertissements.

Que l'on juge si cette noble cour, ornée par des maîtres aussy parfaits, devoit être recherchée ! La table y a été ouverte et profusément servie pendant l'Election. Le Prince

s'est outre cela fait admirer par la superbe fête qu'il a donnée à l'occasion du nom de M^me^ sa mère, et qui fut exécutée après celle du Maréchal de Belle-Isle, la Princesse de *Lobkowitz* portant le nom de *Loüise*. On vit chès luy la même assemblée qui s'étoit trouvée chés l'Ambassadeur de *France;* il y eut pareillement quatre grandes tables, sans compter les petites; on y servit même sur des tables à quadrille, tant l'affluence s'y trouva prodigieuse. Les viandes, le vin, enfin tout ce qui assaisonne la bonne chère ravit les convives, et chacun emporta une haute idée du prince et de ses manières. Au festin succéda un bal des mieux ordonnés, la musique y étant parfaite. La joye, les graces en firent l'ornement, et les raffraichissements abondèrent. Le Prince en fit la cloture au point du jour, en sortant de la salle et faisant un tour dans la cour de son palais, précédé de ses musiciens et suivy d'une trouppe de Dames et de Cavaliers. Cette dernière scène fut des plus divertissantes. Cet aimable hôte, ayant à la main un flambeau, sembloit reprocher au jour de venir trop tôt interrompre

des plaisirs qu'il auroit voulu rendre plus durables. L'assemblée se retira pour se delasser d'un divertissement aussy complet.

Outre cette fête d'Eclat, le Prince de *la Tour Tassis* donna dans la salle de la Comédie Françoise, le premier jour de l'an 1741, un bal masqué, et fit distribuer pour cet effet à toute la noblesse plus de mille billets. Jamais on n'a vu un plus joli spectacle. La salle où l'on dansoit étoit décorée de trente lustres et de cinquante bras, qui portoient une si grande quantité de bougies que les yeux en étoient éblouis. De distance en distance on avoit arrangé des glaces qui reproduisoient mille fois les masques. Tout ce qu'il y avoit de grand et de distingué dans Francfort assista avec d'autant plus de plaisir à cette galante fête, que c'étoit la première que l'on vît dans ce gout : la musique, tant celle du Prince que de la Comédie, étoit distribuée aux deux extrêmités de la salle. Les raffraichissements y furent servis en abondance, on y joua gros jeu, on y dansa avec tout l'enjouement et toute la satisfaction possible. Les deux frères animoient cette récréation par les

charmes de la vivacité et de la variété des danses qu'ils faisoient exécuter. Les masques y étoient d'une grande propreté, et entrautres j'y distinguay un cavalier de la cour de *Saxe*, mis du dernier goût, lequel s'attira les éloges, et irrita la curiosité de toute l'assemblée, par l'ingénieuse politesse avec laquelle il complimenta les dames sur le nouvel an : il avoit ses poches remplies de billets qui en six vers contenoient ce que la galanterie assaisonnée du respect dicte dans ces jours solemnels, et lorsqu'on lisoit le gracieux tour du compliment de ce noble inconnu, il s'éclipsoit, et frustroit les personnes qui désiroient le connoître du prétexte d'un remerciement.

Ce divertissement par sa nouveauté satisfit également celuy qui le donnoit et ceux qui en profitèrent : les prémices en fait de bals, ont de flateuses amorces, et ce premier essay récréatif ouvrit la carrière des jeux et des plaisirs.

Le prince de la *Tour Tassis* n'a fait succéder aucun intervalle de ralentissement dans la figure qu'il a tenue pendant l'élection. Tou-

jours le même ordre, la même dépense, les mêmes manières libres et ouvertes; en un mot, sa table et les agréments dont sa cour étoit le centre ont soutenu l'inanition d'un tas de misérables qui n'avoient que la cappe et l'épée. Outre les frais ordinaires de sa maison, combien nè luy en a-t-il pas encore coûté pour les extraordinaires des parties qu'il a faittes dans un jardin de plaisance qu'il avoit hors de la ville, dans le voisinage de celuy de l'ambassadeur d'*Espagne*.

Une suite si dispendieuse n'a pas mis un trop bon ordre dans les affaires de ce généreux seigneur, et l'altération de ses finances demandoit une prompte fin d'un train ruineux, mais cependant d'obligation. Aussi lorsque la bien scéance le luy a permis, il a retranché des excès que quelques mois de ménagement et d'économie pourront faire oublier. La faveur et les grâces dont S. M. I. aujourd'huy régnante a payé les témoignages signalés du prince de la *Tour Tassis* doivent luy faire chérir les causes des dépenses qu'il a faittes, et dans quelques années il rappellera avec plaisir des circonstances qui, en luy de-

venant onéreuses, luy ont servy d'éloges.

On exigera peut-être quelque connoissance circonstanciée du comte de *Pappenheim* et de sa suite, mais comme elle est déjà connue, je diray en gros que ce seigneur ne s'est fait connoître que par les fonctions de sa charge, et qu'il n'a donné dans son intérieur n'y dans son extérieur aucune matière d'attention. Il s'est cependant chès luy passé quelques parties de récréation, quelques assemblées s'y sont formées, et l'on y a dansé quelquefois, mais le tout sans éclat. Ce qui est parvenu à la connoissance du public ont été les intrigues galantes de ce seigneur, quelques demoiselles s'étant ouvertement vantées des faveurs qu'elles en avoient reçû. Qu'on ne m'en demande pas davantage, c'est tout ce que j'en sçais.

On voit présentement dans un ordre assés étendu l'assemblée des Electeurs ou de leurs représentants formée, et le nombre des ambassadeurs, et des princes, et des envoyés des Souverains qui avoient quelqu'intérêt à la présente élection. Outre cette multitude incroyable de ministres, dont presque toutes

les cours étoient nombreuses, la ville de Francfort a encore contenu une foule d'étrangers que la curiosité avoit attirés de toutes les parties de l'Europe. Malgré cet amas extraordinaire de bouches, qui ne se remplissoient pas de vent, les vivres ont abondé sans interruption, et les tables les plus délicates n'ont jamais manqué de tout ce que la terre leur fournit dans les pays les plus fertiles.

CHAPITRE XVI.

Ouverture des Conférences. L'Électeur de Mayence assiste à la première, qui se passe en cérémonies. Description de l'hôtel-de-ville, où les électeurs s'assemblent. Deuxième conférence, qui roula sur la paix de Westphalie. Troisième, très-longue et discutée. Quelques remarques à ce sujet. Les autres Conférences, au nombre de vingt-neuf, roulèrent sur le vicariat d'Empire, la Religion et les affaires d'Allemagne. L'Élection fixée au 24 janvier 1742. Dissertation sur l'Élection. Le 20 janvier, les bourgeois prêtent le serment de sécurité. Réflections sur cette cérémonie.

Il s'agit présentement de m'attacher aux circonstances primitives de l'élection, et de donner une idée du commencement de ce grand ouvrage. J'ay déjà tracé à peu près le plan de cette importante négociation par les dispositions des membres qui devoient y travailler, et le lec-

teur, en rassemblant les particularités que j'ay circonstanciées par ordre et par rang, pourra voir d'un seul coup d'œil le fond et la matière de la plus grande affaire de l'Europe. Il me seroit inutile, je crois, de deffinir l'élection d'un Empereur; mille autheurs ont déjà assés clairement développé les raisons et les causes de cette arbitraire nomination, et personne n'ignore que l'empire d'*Allemagne* n'étant point héréditaire, le collége électoral a droit de donner par la pluralité des voix un chef à cette première monarchie du monde. Il s'est tenu à Francfort quelques assemblées préliminaires à ce sujet, mais purement simples, et le premier pas que les membres électoraux ont fait dans cette glorieuse carrière a été le 20 novembre 1741.

L'Électeur de *Mayence* fit l'ouverture des conférences le dit jour, à onze heures du matin, avec le même éclat et le même train qu'au jour de son entrée, avec cette différence que les seigneurs et toute sa suite étoient à pied, ce qui relevoit encore la magnificence de ce cortége. Il se rendit à la maison de ville, dite le *Rœmer*, avec huit carosses précédés de

sa nombreuse livrée, et de celle des cavaliers de sa cour, suivy des gardes à pied, et d'une cohorte tumultueuse de curieux et de fainéants que ce nouveau spectacle attira de toutes les parties de la ville. Les ambassadeurs des Électeurs absents se rendirent pareillement à la même heure à la maison de ville avec six carosses attelés chacun de six chevaux, précédés et suivis de tout ce que la cour avoit de plus brillant. Il n'y eut que l'ambassadeur de *Brandebourg* qui défigura la pompe de cette auguste assemblée par le peu de goût de toute sa suite et le petit train de ses équipages. Tous les ministres de chaque Électeur assistèrent en corps à cette première conférence, et on n'y observa point, en arrivant, le cérémonial du pas, cette distinction ne se pratiquant qu'à la sortie du *Rœmer*, chaque Électeur et ambassadeur suivant alors le grade de son électorat.

Cette première assemblée se passa en cérémonies, cependant essentielles; l'Électeur de *Mayence*, comme grand chancelier de l'Empire, y reçût le serment de fidélité des ambassadeurs de ses co-Électeurs absents, et il fut

résolu qu'on s'assembleroit trois fois la semaine, ce qui s'est exactement pratiqué.

Comme je n'ay aucunement parlé de la maison de ville de Francfort dans la description que j'ay donnée de cette république, on me permettra d'en dire quelques mots en passant.

Le *Rœmer* est un vaste bâtiment d'un goût irrégulier, situé sur la principale place, à laquelle il donne son nom. L'extérieur de cet édifice n'a rien, dans sa construction, digne de remarque; ses proportions tiennent encore de ces anciens monuments, auxquels les modernes font honte. L'intérieur de cette maison de justice a quelques appartements assés curieux. La salle des conférences renferme la régularité, la propreté et le bon goût; on y admire de très-belles peintures, et les armes des Électeurs s'y voyent distribuées avec netteté. Les siéges pour ces premiers membres de l'Empire y étoient arrangés sur une même ligne, et au-dessus il y avoit un dais de toute la largeur de la salle, et qui couvroit les places des Électeurs et de ceux qui les représentoient. Le siége de *Bohême* a toujours été

vuide pendant le cours des conférences, la voix de cet électorat, quoyque suspendue, ayant été reconnue comme attachée au collége. Sa salle des Empereurs est d'une vaste étendue, mais irrégulière par la forme du corps du bâtiment; elle est décorée des portraits en peinture de tous les empereurs romains, et je ne sçay où on posera celuy qui est aujourd'huy sur le thrône, toutes les places étant occupées. Outre ces deux vastes appartements, on y en compte encore sept à huit autres plus petits, dans lesquels les Électeurs et les ambassadeurs passoient pour se revêtir de leurs habits cérémoniaux aux jours de solennité et de pompe. Sur le côté de la salle des Empereurs, la magistrature de Francfort a la sienne; la propreté, la gayté des peintures, décorent assés cet appartement, et c'est là ordinairement où se traittent les affaires d'État. On monte à ces chambres hautes par un grand escalier orné de très-belles peintures, et qui conduit à un vestibule surmonté d'une lanterne ronde, où la netteté du jour et la variété des couleurs satisfont assés les curieux. On voit autour de cette

lanterne les attributs de la justice, et au plus haut un aigle tenant dans son bec un rameau d'olivier. Le bas de ce vaste édifice est distribué en plusieurs petits appartements qui servent, les uns pour les playdoyers, les autres pour les règlements de la police, et tous en général aux affaires de la ville. Je ne m'étendray pas davantage sur les propriétés de cette habitation, cet abrégé suffisant pour en donner une légère teinture.

La seconde conférence, à laquelle l'Électeur de *Mayence* n'assista pas, roula sur la capitulation de la paix de *Westphalie*. Ce traité fut le mobile des demandes qu'on allégueroit au collége.

La troisième fut très-longue et dura plus de quatre heures. Les points qui y furent discutés étoient de la dernière conséquence, et, l'assemblée étant partagée, les débats furent vifs et animés. Les ambassadeurs de *Mayence*, *Trèves* et *Hanovre* s'opposèrent à l'introduction des trouppes étrangères dans l'Empire, et refusèrent d'adhérer à aucune proposition, que ces mêmes trouppes n'eussent avant évacué les États d'*Allemagne*. La fermeté des

autres ministres qui soutenoient la nécessité de ces forces auxiliaires sçût éluder la malicieuse insinuation d'un raisonnement équivoque; la pluralité des voix l'emporta, et la suite nous a appris combien il auroit été préjudiciable à l'intérêt et au bien du corps germanique de souscrire aux vues de quelques souverains qui désiroient en troubler la tranquillité.

Semblables exemples prouvent assés que sans la *France* et la *Suède*, l'Empire étoit opprimé par *Charles-Quint*, qui donna de grandes atteintes à la bulle d'or. Les conférences de *Munster* et d'*Osnabruck* aussy bien que le traité de *Westphalie* continrent l'ambition de la maison d'*Autriche*, et firent recouvrer au corps germanique une partie des droits dont on l'avoit spolié; sous prétexte que la liberté de l'élection se trouvoit gênée par la proximité de certaines forces suspectes, on ne tendoit qu'à fomenter une division que ce secours juste et nécessaire rendoit impossible, et il étoit autant permis au roy de F..... d'appuyer son allié dans l'équité de ses droits qu'à l'Électeur d'*Hanovre* de mettre la Reine

de *Hongrie,* par un secours de trouppes et d'argent, dans la possibilité de troubler l'harmonie de l'élection par des violences et des prétentions injustes.

Le vicariat de l'Empire fut encore longtemps débattu dans une autre conférence ; chacun sçait que de l'électorat *Palatin*, lorsque ce prince se déclara contre l'empereur, il étoit passé à la maison de *Bavière*, qui s'en vit à son tour dépouillée par l'alliance que *Maximilien II* contracta avec *Louis XIV;* mais ce prince étant rentré dans son électorat par la paix de *Bade* et de *Rastadt,* il fut décidé que les maisons de *Bavière* et du *Palatin* exerceroient conjointement ce vicariat; la ville d'*Augsbourg* fût choisie pour être le tribunal de ces deux souverains dans l'administration de cette charge.

Les sixième, septième et huitième conférences roulèrent sur les affaires de religion, mais elles furent réglées, après quelques vives altercations, à la satisfaction des parties intéressées. Les autres assemblées, jusqu'au nombre de vingt neuf, furent toutes employées à retrancher, à innover certains arrangements

avantageux à l'Empire en général, et la capitulation se trouvant, par une succession longue et épineuse de travail, dressée et mise dans sa perfection, le Collège Électoral fixa le jour de l'Élection au 24 janvier 1742.

Du temps d'*Othon I*, Empereur, l'élection se faisoit à *Aix La Chapelle* par l'Archevêque de *Mayence*, qui recueilloit les voix des Ducs, des Princes et des principaux Seigneurs, et qui le proclamoit; quoyque dans ce temps la dignité Imperiale ne fut pas élective, on choisissoit le fils ou le plus proche parent du dernier Empereur.

En 1077, il fut convenu par un décret que la dignité impériale ne passeroit point aux enfants du dernier Empereur par droit héréditaire, mais que, par une élection libre, on la confèreroit au plus digne. La ligne masculine des princes de *Saxe* descendus des Empereurs *Henry I* manqua en la personne d'*Henry V* en 1123. *Lothaire II*, de la maison de *Bavière*, fût élu; *Conrard III*, Duc de *Franconie* et Comte *Palatin du Rhin*, succéda. Il n'y avoit point alors de Roy de *Bohême*, et le nombre des électeurs n'étoit pas encore fixé. Ce n'est que de-

puis 1708 que cet Électorat a été reconnu;

L'acte rendu en sa faveur fut appelé readmission. Celuy d'*Hannovre* fût creé par l'Empereur *Leopold* malgré les oppositions des électeurs le 22 Mars 1692, et ce ne fût que sous l'Empereur *Joseph*, en 1708, que l'ambassadeur de l'électeur d'*Hanovre* fut admis en cette qualité à la diète; encore il y eut il sur cela beaucoup de protestations.

Les trois archevêques électeurs doivent avoir trente ans accomplis pour être élus, et quand le chapitre veut enfreindre cette Loy, l'on doit s'addresser au *Pape*, pour avoir la dispense d'age.

Les Électeurs séculiers ne peuvent être admis à la diète d'Élection qu'ils n'ayent dix huit ans accomplis. La retraite d'un Électeur avant l'Élection ne l'empêche point de s'achever et d'être légitime.

Un Électeur peut donner son suffrage à son fils, ou à son frère, et même se le donner à luy même, mais ce n'est que dans le cas que quelques autres électeurs luy ayent donné leurs voix. L'Empereur *Leopold* en usa de cette manière à son élection, en disant : *qu'é-*

tant obligé par son Serment de choisir un sujet juste et affectionné à l'Empire, il ne pouvoit sur cela que répondre de luy-même, ne connoissant point assés les autres pour être leur caution.

Les Bourgeois de Francfort sont obligés par serment de congédier tous les étrangers, lorsque le collège Électoral est assemblé pour élire un Empereur, ce qui s'exécute, mais non pas à la lettre, plus des dieux tiers de ceux qui étoient dans la ville dans le tems de l'Élection de *Charles VII* y ayant resté. Il est vray que les ambassadeurs du *Pape*, *de France*, *d'Espagne*, et tous ceux qui n'étoient point attachés à l'Empire se conformèrent à cette règle, mais plutôt par formalité que par obligation. Le College Électoral ayant accordé au M... de B... (1) la liberté de rester à Francfort à cause de son indisposition, ce ministre, qui en usant de ce privilège auroit rendu ses autres collègues jaloux d'une faveur si distinguée, se retira avec le nonce du *Pape* à la maison de plaisance de l'ambassadeur d'*Espagne*, où ils attendirent, je crois, assès tranquilement le succès de l'élection, tous les suf-

(1) Voir les notes.

frages inclinant déjà par avance sur l'Électeur de *Bavière*.

Le 20 Janvier les habitants de Francfort s'assemblèrent en corps sur la place de la maison de la ville : ils pouvoient être au nombre de 5 à 6000 hommes. On avoit dressé sur le devant de la première porte d'entrée du *Rœmer* un Echaffaud couvert de drap rouge, où se placèrent les ambassadeurs des Électeurs pour y prendre le serment de fidelité de la Bourgeoisie. Il consiste à recevoir de toute la ville en général une protestation solemnelle de sécurité qui les mette à l'abry de toutes violences pendant qu'ils travailleront à donner un chef à l'Empire.

Lorsque l'heure marquée sonna, les compagnies bourgeoises, tant de cavalerie que d'infanterie, se rangèrent chacune dans leur ordre, mais sans arme, sur le devant de la maison de ville : La Magistrature et les officiers de la garnison prêtèrent le serment dans l'intérieur du *Rœmer*, et, lorsqu'ils eurent préludé, l'assemblée des ministres, precédée du Comte de *Pappenheim*, vint se placer sur l'echaffaut ; après un bref discours qu'un chan-

celier de la Cour de *Mayence* fit à l'assistance à haute voix, on luy lut la formule du serment, qu'ils jurèrent en élevant deux doigts de la main droite. Ce fût le Comte d'*Eltz*, premier ambassadeur de *Mayence*, qui reçût leur serment, après quoy la Bourgeoisie se retira pour faire place à la garnison, laquelle ayant été relevée par les milices, vint se ranger en bataille sur la place, et prêta sous les armes le même serment de fidélité. Cette cérémonie achevée, le collège électoral se retira, et fut salué en sortant des officiers et des drapeaux de la garnison, les tambours battants aux champs.

Nota que tout l'intérieur de la maison de ville étoit bordé d'une double haye de trabants suisses de l'Électeur de Saxe, qui, en qualité de grand maréchal de l'Empire, avoit envoyé à Francfort la moitié de la Compagnie de sa garde ordinaire. Cette trouppe charmoit par son uniforme, son égale proportion, et la ressemblance des hommes qui la composoient : on auroit dit qu'ils sortoient d'un même moule, et cette fière cohorte avoit un air grand et martial. Cette cérémonie donna

encore matière à bien des raisonnements : Les uns demandoient aux autres *qui aurons nous pour Empereur?* Ceux cy répondoient aux premiers : *Doit il être douteux que ce sera l'Electeur de Bavière, puisqu'on lit déjà sur les murailles du palais de son frère, CAROLUS VII,* Dei spirante gratia, Imperator Felix Augustes, *et que les illuminations Françoise et Espagnole, qui n'ont rien de commun dans cette affaire, en développent par avance la solution.*

Le magistrat de Francfort, la veille de ce grand jour, fit publier à son de trompe une ordonnance qui défendoit à tout particulier de causer le moindre désordre sous peine de punition corporelle, et qui enjoignoit à un chacun qui avoit des étrangers logés chés luy de les faire sortir de la ville. Mais ces ordres n'empéchèrent pas que plusieurs milliers de spectateurs externes ne restassent dans les enceintes de Francfort, pour être témoins oculaires de la majesté de cette grande cérémonie.

CHAPITRE XVII.

Détail de l'Élection. Marche des Électeurs. Cérémonies qui se sont pratiquées dans le Dome devant et après la nomination du roy des Romains. Remarques sur cette solennité. Illuminations à ce sujet. Dispositions des habitants de Francfort jusqu'à l'entrée du sérénissime duc de Bavière.

Le 24 de Janvier 1742, il étoit environ sept heures du matin quand on sonna la cloche de *Charles*, qui sert ordinairement à marquer quelque chose de merveilleux ou de sinistre; une heure après, le collège Électoral s'assembla à la maison de ville, suivy d'une nombreuse livrée : ce fût là que les électeurs et les premiers ambassadeurs se revêtirent d'habits cérémoniaux. Pendant cet intervalle le sous Maréchal de l'Empire se rendit à l'Église, dont on avoit

fermé toutes les avenues et posté des gardes à l'entour; ensuite de quoy on apporta les clefs des portes de la ville, qu'on avoit fermées, et on les mit dans deux cassètes qui furent déposées dans le conclave. Ces précautions ainsy prises, et les gardes du roy de *Pologne* étant entrés, la garnison et les bourgeois sous les armes, les Électeurs de *Mayence* et de *Cologne*, comme aussy les Ambassadeurs du premier rang, se rendirent en cérémonie en ce lieu, montés sur des chevaux fringants, richement enharnachés, à la réserve de l'Électeur de *Mayence*, à qui son grand âge ne permit pas de se servir d'une pareille monture; il se fit conduire dans une chaise à porteurs d'une grande richesse. La marche commença par la livrée, qui, suivant le détail des entrées et de cours qui j'ay circonstanciées, étoit nombreuse et magnifique. Paroissoient, après, le prévot de l'Empire et la suite du Comte de *Pappenheim*. A celle cy succèdoient les pages et cavaliers de toutes les Ambassades, suivis des deux grands maréchaux, et les porte-épées de *Mayence* et *Cologne* comme Electeurs présents; on voyoit, après, les pre-

miers Ambassadeurs et les deux Électeurs, deux à deux, suivant leur rang.

S'étant rendus de cette sorte à l'église de Saint Barthelemy, M. de *Verst*, conseiller privé du roy de *Pologne* et grand huissier garde porte de l'empire, les reçut à l'entrée avec les chanoines de cette cathédrale, leur doyen à la tête, en habit de cerémonie, pour les introduire dans l'intérieur du dôme. Avant que d'arriver au chœur, le comte de *Pappenheim*, suivant les devoirs de sa charge, étoit à la porte de cette enceinte pour y recevoir le collége électoral. Quand aux ambassadeurs du second, troisième et quatrième rang, ils avoient pris les devants, n'y ayant que les premiers qui vont au cortége; les électeurs ou les représentants des autres se placèrent sur des fauteuils de velours cramoïsy, galonné d'or, avec des carreaux de la même espèce, tant pour s'appuyer que pour se mettre à genoux; on fit ensuite passer seize cavaliers de chaque ambassade, et de ce nombre on choisit cinq témoins; les autres restèrent dans la nef, de sorte qu'il leur fût impossible de voir ce qui se passoit

dans le chœur, dont le grand huissier ferma la porte.

Les électeurs et les ambassadeurs ainsy rangés, on chanta le *Veni Creator*, qui fut exécuté par une très-belle musique, à quoy succédèrent les cérémonies d'une grande messe; on donna à baiser le livre des évangiles et la paix; les ambassadeurs de la religion opposée s'étoient retirés auparavant dans le conclave, et ils laissèrent achever l'office divin, qui fût enfin terminé par la même musique. A l'issue de la messe on chanta une seconde fois le *Veni-Creator* pour implorer sur l'élection les lumières du ciel, ce qu'étant finy l'électeur de *Mayence* fit un petit discours dans lequel il insinua qu'en vertu de la Bulle-d'Or, avant de procéder à l'élection d'un empereur, il étoit nécessaire que les électeurs présents et les ambassadeurs des absents, prétassent le serment prescrit; que pour luy il étoit prêt d'y satisfaire, ce qu'il espéroit aussy de l'électeur de *Cologne* et des ambassadeurs représentants leurs maîtres, à quoy tous consentirent unanimement.

Sur cela, les électeurs prirent la formule du

serment, que le grand chancelier de *Mayence* leur présenta, et, tenant l'un après l'autre ce papier de la main gauche et posant deux doigts de la droite sur la poitrine, prêtèrent à voix basse ledit serment.

Les autres ambassadeurs s'y conformèrent, avec cette différence que les séculiers posérent deux doigts sur le livre des Évangiles, et jurèrent un serment conçu en ces termes :

Moy N. N. jure et promets à Jesus-Christ sur son Evangile, au nom de mon maître, de me porter à l'election d'un empereur sans aucune partialité.

Cette formalité étant observée, les électeurs et les premiers ambassadeurs entrérent dans le conclave avec les cinq témoins dont j'ay parlé. La porte en fut aussitôt fermée par le comte de *Pappenheim*, qui en tira les chefs (*sic*), et y resta appuyé avec le grand huissier. Les témoins ayant resté un demy quart d'heure dans le conclave, en sortirent pour laisser en liberté decider du chef qu'on vouloit donner à l'empire. On avoit pareillement introduit deux notaires pour dresser les actes de l'Élection, lesquels sortirent avec les ca-

valiers; en moins de huit minutes, les électeurs et les ambassadeurs élurent d'une voix unanime l'electeur de *Bavière* pour roy des Romains. On appella derechef les témoins pour entendre la confirmation, et les notaires pour en dresser l'acte : sur quoy, l'ambassadeur du nouveau élu présenta un papier de son souverain, portant l'acceptation des suffrages électoraux. Un des *Dombern* de *Mayence* ayant monté sur une tribune élevée, proclama conjointement avec les deux électeurs et ambassadeurs le nouvel empereur, dont le glorieux nom fut repété de toutes les voix qui étoient dans l'Église; le quartier maître de l'Empire ayant fait ouvrir les portes du dôme, mit fin à cette solennité en annonçant à haute voix au peuple qu'il venoit par ordre des Électeurs assamblés, ou leurs représentants, leur annoncer que, CHARLES VI étant mort, ils avoient taché de donner un chef à l'Empire, pour le bien et le salut public, en nommant CHARLES ALBERT, duc de *Bavière*, pour roi des Romains, et qu'ainsy le peuple devoit conjoitement avec lui témoigner sa joye en criant *vive le Roy*. Ces dernières paroles

furent reppétées par mille acclamations, moitié libres et moitié forcées; les cloches sonnèrent, le canon raisonna de toutes parts, dès que le signal en fut donné de dessus la tour du dôme.

Les Électeurs et les premiers Ambassadeurs se retirèrent à la maison de ville dans l'ordre qui suit: Le Fourier de l'Empire, celuy de *Mayence*, et ceux d'*Hanovre*, du *Palatin* et du Brandebourg, auxquels succédoient un trompette de *Saxe* et les fouriers de *Bavière*, de *Cologne* et *Trèves;* chacun d'iceux suivy des valets de pied de leurs cours, à la réserve que ceux de *Mayence* avoient à leur tête le grand fourier de la cour, et étoient précédés des trabants. Cette première division faisoit place aux officiers de la chancellerie des Électeurs, aux pages, y compris leurs gouverneurs et leurs maîtres d'exercisses, dans le même ordre comme cy-dessus.

Après ceux-cy les cavaliers de chaque Ambassade et les seigneurs étoient disposés de telle manière qu'ils venoient les uns avec les autres, sans aucune distinction; paroissoient ensuite les principaux *Dom-Herrn* et seigneurs

capitulaires de *Mayence* et *Cologne*, et immédiatement derrière les porte-épées des deux Électeurs, auxquels succèdoient les grands écuyers et les capitaines des gardes de ces deux princes, environnés de leurs heyduques; le reste dans la même forme que j'ay marquée. Je ne parle point de la richesse de leurs habits, il me suffira de dire qu'ils étoient convenables à la cérémonie : les Électeurs en manteau rouge doublé d'hermine avec dentelles d'or, le bonnet de leur dignité sur la tête; les Ambassadeurs en habit court, avec des petits manteaux à raiseaux d'or et d'argent. La Marche étoit fermée par les gardes de *Mayence* et les trabants et hallebardiers de *Cologne*.

Cette suite s'étant rendüe à la maison de ville, chaque Électeur et Ambassadeur se retira à son hôtel dans le même ordre qu'il en étoit party. Le comte de *Pappenheim* prit la poste après s'être fait ouvrir les portes de la ville, dont les clefs avoient été remises aux Magistrats, et fût à *Manheim* porter cette agréable nouvelle à l'Électeur de *Bavière*.

Avant que je finisse cet article, je feray paroître combien la surprise a été générale de ce

que le Collége Électoral, après la proclamation du nouveau Roi des Romains, n'en a pas fait part au peuple par un heraut d'armes, ce qui s'est toujours observé en pareil cas. Il a aussy transpiré que cette même assemblée ne voulut point donner la qualité du Roy de *Bohême* à l'Électeur de *Bavière ;* que le comte de *Kœnigsfeld* eut beau alléguer que les vassaux de ce Royaume luy avoient déjà rendu hommage, on n'eut aucun égard à ses raisons, et qu'il fut obligé de se contenter du titre de Duc de *Bavière* pour son souverain. Ces circonstances m'ont plus étonné que le silence et le chagrin qui règna après cette cérémonie dans toute la ville. Je sçavois que cette disposition étoit déjà formée de longue main, la nation de *Francfort* étant sottement infatuée de la croyance que la F.... se mêlant de l'Élection, formoit un chef de sa propre main, refusoit même avant le temps l'allégresse qu'elle avoit témoignée à l'élévation de l'Empereur deffunt.

Cette auguste solennité fût célébrée le soir par des illuminations dans les cours de *Cologne,* de *Bavière*, *Saxe*, *Prusse*, Palatin, et aux

hôtels du nonce du *Pape*, des Ambassadeurs de *France*, d'Espagne, et du prince de la *Tour-Tassis*. Celles de *Cologne*, de *France*, d'Espagne, étoient d'un grand goût; mais celle de l'Ambassadeur Palatin les surpassoit toutes, la simétrie, la variété des couleurs et la proportion des lumières étant exécutées dans la dernière perfection. Les gazettes ont assés fait mention de ces perspectives décorées et illuminées, pour n'en pas parler davantage; l'habitant de Francfort, irrassasiable de nouveautés, se dédommagea en partie du chagrin de l'Election par la contemplation des objets qui en relevoient le mérite, et qu'il voyoit avec plaisir, quoy qu'il en détestât la cause; telle est la force du caprice, de se réjouir en murmurant du sujet de sa satisfaction.

On ne parla plus depuis ce grand jour que de l'entrée du futur Empereur. Comme chacun étoit informé que le Collége Electoral doit en corps l'aller recevoir, on délitoit avec plaisir son imagination sur l'éclat d'une pompe qui devoit être relevée de tout ce que Francfort contenoit de plus grand et de plus magni-

fique : l'avant goût d'un si beau spectacle tenoit les Esprits dans une impatience inquiète ; ce glorieux moment paroissoit trop tardif à paroître, et la fantaisie s'accommoda avec peine à une lenteur qui prolongeoit une démangeaison de voir des nouveautés. On sçavoit le peu de distance qu'il y a de *Francfort* à *Manheim*. S. A. S. E. de *Bavière* y étoit depuis quelque temps, et sa présence y avoit amené les grâces et les plaisirs : un double mariage du Prince de *Soultzbach* avec une princesse du même nom, et du Prince *Clément* de *Bavière*, neveu de l'Empereur nouvellement élu, avec la seconde Princesse de *Soultzbach*, avoit occassionné le séjour de toute la cour impériale auprès de l'Electeur *Palatin;* la nation de *Francfort* envioit les fêtes que cette double alliance avoit fait naître dans la ville de *Manheim*, et elle regrettoit des cérémonies qu'elle ne méritoit pas de voir s'accomplir chés elle, tant est ridicule la présomption de certains génies, qui se croyent dignes de posséder seuls ce que les destinées humaines ont de plus grave et de plus majestueux. Le grand jour enfin, ce moment tant désiré, arriva, les

rües se trouvèrent remplies dès le matin, et les compagnies bourgeoises, distribuées à l'ordinaire, ne purent être maîtresses de la multitude qui les écrasoit; à peine la largeur du cortége pût-elle être réservée, et il est incompréhensible comment la confusion et l'affluence de plusieurs milliers d'artisans, de manœuvres et de crocheteurs ne dérangea point le bon ordre de cette pompe.

CHAPITRE XVIII.

Relation de l'entrée de S. M. le Roy des Romains. Détail des cortéges des Electeurs et des Ambassadeurs. Ordre de la pompe de cette cérémonie, ce qui s'observa dans l'église de Saint-Barthélemy. Les Electeurs présents et les Ambassadeurs des absents conduisent le Roy des Romains à son palais. Annotations sur la cérémonie de ce jour.

Le 31 janvier, vers les onze heures avant midy, le Roy des Romains arriva de *Darmstadt*, où il avoit passé la nuit, et descendit à la ville. S. M., ayant mis pied à terre, se revêtit d'un habillement de cérémonie. S. A. S. E. de *Cologne* étoit avec les Ambassadeurs Electoraux sous une tente qu'on avoit dressée auprès de cette maison de chasse. Le Prince de La *Tour-Tassis*, comme grand maître héréditaire des

Postes de l'Empire, étoit allé au-devant de S. M. jusqu'à *Meinhen* avec plusieurs maîtres des postes.

Lorsque le Roy des Romains sortit, il fut complimenté par le collége électoral, le comte d'*Eltz*, premier Ambassadeur de *Mayence*, portant la parole. Après que S. M. eut reçû le compliment, elle monta en carosse, et la marche commença. On doit observer que tous les cortèges étoient rangés en cercle à quelque distance de la maison de chasse vers la ville. Le vénérable magistrat en corps s'étoit placé sur une ligne au passage de S. M., et lorsqu'elle fut vis-à-vis, le magistrat fit trois révérences respectueuses par autant de génuflexions. Un des Sindics de la ville harangua le *Roy* des Romains au nom de la magistrature. Ensuite les clefs de la ville, posées sur un carreau de velours rouge galonné d'or et d'argent et attachées à un cordon d'or, furent présentées à S. M. par le second Bourguemaître. Le Roy des Romains mit la main sur les clefs, et répondit d'une manière très gracieuse, et en peu de paroles, à la harangue de la ville. Après que le magistrat eut

ainsy témoigné sa dévotion et sa soumission envers S. M., la marche continua dans l'ordre suivant :

Le cortége de la ville comme aux autres entrées, avec cette distinction qu'il y avoit deux échevins et deux sénateurs.

Après ce qui dépendoit de la ville suivoit l'équipage du comte de *Pappenheim*. Dans le magnifique carosse du corps de S. Exc. on voyoit le seigneur son fils, tenant devant luy le foureau de l'épée électorale de Saxe. Aux deux côtés du carosse marchoient deux trabants avec leurs pertuisanes, et derrière deux pages de S. Exc. à cheval. Après la suite du maréchal héréditaire venoyent les cortéges des Ambassades Électorales.

Suite de l'Ambassade d'Hanovre.

Un waguemaître, vingt-quatre laquais de MM. les cavaliers. Un carosse à six chevaux dans lequel étoient MM. de *Hugo* et d'*Elssel*. Un second carosse à six chevaux dans lequel étoient MM. le baron de *Hobber*, de *Lenthe*, d'*Avensleben* et de *Kessel*. Un troisième ca-

rosse à six chevaux dans lequel étoient MM. de *Marenboltz* et de *Low*, gentilshommes de la cour. Un quatrième carosse attelé de six chevaux entiers Isabelles, dans lequel étoient M. de *Lunebourg*, maréchal de l'Ambassade; M. de *Fréchapelle*, vice-grand écuyer; et MM. de *Hasberg* et de *Low*, gentilshommes de la chambre.

Suite de l'Ambassade Palatine.

Un écrivain de cuisine, quarante laquais de MM. les cavaliers, un piqueur des écuries de *S. A. S. E. Pal.* à cheval, quatre carosses à six chevaux, dans lesquels étoient MM. les cavaliers de la suite.

Suite de l'Ambassade de Brandebourg.

Un coureur, deux laquais, un carosse attelé de six chevaux, dans lequel étoient MM. les cavaliers de la suite.

Suite de l'Ambassade de Saxe.

M. *Lange*, piqueur des écuries du *Roy de*

Pologne, électeur de *Saxe*, à cheval. Quatre chevaux de main de *S. M.* avec de magnifiques housses et caparaçons, menés par un pareil nombre de palfreniers à cheval. Le sieur *Keller*, fourier de voyage; et les gens de livrée de MM. les cavaliers de l'Ambassade, et de LL. EExc. les Ambassadeurs. Un carosse à six chevaux du comte de *Schœnberg*, conseiller de la commission des mines; M. le baron de *Henighe*, capitaine du cercle; M. de *Sœul*, conseiller de légation, et M. le comte de *Friesen*. Un carosse du Roy, à six chevaux, dans lequel étoient MM. de *Wolffersdorff*, de *Poigt*, de *Watzdorff*, et de *Ponighœu*. Un autre carosse du *Roy*, à six chevaux, dans lequel étoient M. de *Backnitz*, chambellan, et M. de *Bunau*, chanoine capitulaire et conseiller aulique.

Suite de l'Ambassade de Bavière.

Un écuyer à cheval, soixante laquais de MM. les cavaliers de l'Ambassade. Huit magnifiques carosses à six chevaux, dans lesquels étoient MM. les cavaliers de la cour électorale de Bavière.

Suite de l'Ambassade de Trèves.

Un fourier de voyage, un écuyer de S. A. E. de *Trèves* à cheval. Huit chevaux de main de l'Electeur, avec des housses et des caparaçons superbement brodés; ils étoient conduits par autant de palfreniers à cheval. Un valet de sellerie de l'Electeur, le waguemaître. Un carosse à six chevaux dans lequel étoient MM. de *Schwartzach* et de *Nagel;* devant le carosse marchoient un coureur et deux laquais. Un carosse à six chevaux dans lequel étoient MM. de *Wengenhausen* et de *Brachel*, gentilshommes porte-mets, avec M. de *Hondtheim*, conseiller privé et official; devant marchoient leurs laquais et un coureur. Un carosse à six chevaux, dans lequel étoient MM. les chambellans de *Burersheim*, de *Boas* et de *Smiedbourg;* à côté marchoit un coureur, et devant, leurs laquais. Un carosse à six chevaux, dans lequel étoient MM. les chambellans de *Muhl*, de *Haugem*, le comte de *Metternich* avec M. d'*Ehrenfels*, maréchal de l'Ambassade et aussy chambellan; devant marchoient leurs laquais, et à côté, un cou-

reur. Un carosse coupé à six chevaux, dans lequel étoient M. le conseiller privé baron de *Raab* et M. le comte de *Witgenstein*, aussy conseiller privé et colonel des gardes; à côté marchoit un coureur, et devant, leurs laquais. Un carosse à six chevaux, dans lequel étoient M. le jeune comte d'*Œttingue Baldern*, M. le baron de *Schwartzach*, capitulaire d'Elwangne, et président de la chambre; M. le comte de *Lehenroth*, prélat capitulaire de Worms, conseiller privé, président de la chambre, et M. le baron de *Schmiedbourg*, ci-devant prélat capitulaire de Trèves; à côté et devant le carosse marchoient un coureur et leurs laquais.

Suite de l'Ambassade de Mayence.

Le fourier de voyage de S. A. E. à cheval, trente laquais de MM. les cavaliers de la cour de *Mayence*. Un carosse à six chevaux, dans lequel étoient MM. les barons de *Rotenhan* et d'*Œchsel*. Un second carosse à six chevaux, dans lequel étoient trois chambellans de l'Electeur, savoir: MM. les barons de *Foet*, de *Stein* et de *Bettendorf*. Un troisième

carosse à six chevaux, dans lequel étoient MM. les chambellans barons de *Franchenstein*, de *Frehenbach* et d'*Erthal*. Un quatrième carosse à six chevaux dans lequel étoient MM. les chambellans et colonels barons de *Wildenstein* et de *Guttenberg*.

Suite de S. A. S. E. de Cologne.

Un fourier de voyage et un écuyer à cheval. Au delà de cent laquais, coureurs et heyduques des ministres et cavaliers de la cour en magnifique livrée. Deux écuyers à cheval. Douze chevaux de main avec des housses et caparaçons brodés et de la dernière magnificence, menés par un pareil nombre de palfreniers à cheval. Un écuyer à cheval, un timbalier, huit trompettes, un officier de la maison de S. A. E. à cheval. Douze carosses dans lesquels étoient les prélats capitulaires, ministres, chambellans et cavaliers de la cour de l'Électeur. On ne peut rien imaginer de plus superbe et de meilleur goût que ce cortége.

Suite de S. M. le Roy des Romains.

Les laquais, coureurs, heyduques, des ministres, des chambellans et cavaliers du roy en très-grand nombre. Les premiers piqueurs de S. M. à cheval. Seize chevaux de main du roy avec des housses et des caparaçons de velours bleu, brodé d'argent et or aux armes impériales. Ils étoient menés par un pareil nombre de palfreniers aux livrées de S. M., un sous-piqueur à cheval après les chevaux de main. L'inspecteur aulique des fermages et des écuries. Quatorze magnifiques carosses du corps tous attelés de six chevaux, et dans lesquels étoient MM. les Ministres, chambellans et cavaliers de la cour de S. M.; un timballier au milieu de huit trompettes. Le hérault électoral de *Bavière*, deux héraults de l'Empire, un quinzième carosse du roy à six chevaux, vuide.

Ensuite venoient de la manière suivante L. L. Exc. les premiers ambassadeurs électoraux, accompagnés de la partie du cortège qui devoit suivre leurs personnes.

Hanôvre.

Un portier, vingt-deux valets de pied aux livrées des ambassadeurs, le fourier de l'ambassade à cheval, un carosse attelé de six superbes chevaux gris de souris, dans lequel étoit S. Exc. le baron de *Munchausen*, premier ambassadeur, avec le même habillement que le jour de l'élection. A côté du carosse quatre heyduques. Après le carosse deux pages à cheval, suivis de deux palfreniers aussy à cheval.

Palatin.

Neuf valets de pied de l'ambassadeur. Deux portiers de S. A. S. E., huit valets de pied du prince, suivis de deux trompettes. Un fourier de la cour électorale, à cheval. Le carosse du corps attelé de six superbes chevaux dans lequel étoit S. Exc. le baron de *Wachtendonck*, premier ambassadeur, en son habit de cérémonie du jour de l'élection. Aux deux côtés du carosse quatre heyduques de l'électeur. Après le carosse quatre pages du prince dont les habits se soutenoient d'or

et d'argent, suivis de quatre palfreniers de l'électeur, à cheval.

Brandebourg.

Le fourier de l'ambassade à cheval. Un coureur, six valets de pied de l'ambassadeur; six valets de pied de S. M. le roi de *Prusse*, électeur de *Brandebourg*. Un carosse du roy à six chevaux, dans lequel étoit S. Exc. le comte de *Schwérin*, premier ambassadeur, en son habillement de cérémonie du jour de l'élection. A côté du carosse, M. de *Millendorf*, écuyer, à cheval. Après le carosse, deux pages à cheval.

Saxe.

Deux trompettes de S. M. le roy de *Pologne*, électeur de *Saxe*. Vingt quatre valets de pied du roy. Le carosse du corps, tout couvert de feuilles et de lauriers d'argent, attelé de six superbes chevaux, dans lequel étoit S. Exc. le comte de *Schoenberg*, premier ambassadeur, en son habillement de cérémonie du jour de l'élection. A côté du carosse, M. le baron *Wessemberg*, gentilhomme de la chambre,

à cheval. A la hauteur des roues de derrière marchoient six heyduques de S. M. Après le carosse, le fourier de la cour *Koresky*, à cheval, et derrière luy six pages du roy.

Bavière

Deux coureurs électoraux. Vingt huit valets de pied de la cour. Un écrivain de la chambre; un carosse à six chevaux dans lequel étoit S. Exc. le comte de *Kœnigsfeld*, premier ambassadeur, en son habillement de cérémonie de l'élection. A côté du carosse, deux heyduques de la cour électorale. Après le carosse, deux pages électoraux à cheval, suivis de deux palfreniers pareillement à cheval.

Trêves.

Le fourier de la cour *Gunster*, à pied. Un coureur de S. Exc. le premier ambassadeur. Les gens de sa livrée. Deux coureurs de S. A. E. de *Tréves*, seize valets de pied de l'électeur; un timbalier et six trompettes de la cour. S. Exc. le comte d'*Ingelheim*, premier ambassadeur, en son habit de cérémonie du

pour de l'élection dans un magnifique carosse à six chevaux. Deux coureurs aux côtés de l'attelage. A la portière gauche, M. *Beller*, écuyer de l'Electeur, à cheval; de chaque côté du carosse, trois Heyduques, en tout six. Derriére, six pages de l'Electeur, dont deux du corps, à cheval, en bas de soie blancs et sans étriers, et avec eux leur gouverneur, montant de la même maniére. Le valet de chambre de l'Ambassadeur, pour ouvrir la portière du carosse, étoit à cheval derrière la roüe droite. Deux palfreniers à cheval. Seize Officiers de la maison à cheval. Et immédiatement derrière trois palfreniers à cheval.

Mayence.

Le fourier de la cour de S. A. E. à cheval, les gens de livrée de l'ambassade et les coureurs. Quatorze valets de pied de l'Electeur dans leur livrée de gala, précédés de deux coureurs. Le Wague maître de S. A. E. à cheval. Le carosse électoral de l'ambassade, à six chevaux, dans lequel était son Excellence le comte d'*Eltz*, premier Ambassadeur, en long la tar violet avec des agréments d'or; à la portière

du carosse, un sous écuyer de l'électeur. Aux roües, quatre Heyduques de S. A. E.; après le carosse, quatre pages dè l'électeur, avec leur Gouverneur et leur maître d'exercices, tous à cheval. Deux piqueurs de l'Electeur. Un valet de la sellerie du corps, et quatre palfreniers à cheval.

Après L. L. Exc. Exc. les Ambassadeurs électoraux venoit la Personne de S. A. S. E. de *Cologne*.

Le Conseiller et le fourier de l'Electeur à cheval. Un timballier et huit trompettes. Le fourier de l'Ambassade suivy de trente valets de pied de la cour, de douze heyduques et de quatre coureurs, tous à pied et tête nüe. Un carosse du corps de l'Electeur d'une grande magnificence. Le superbe carosse d'entrée, dans lequel étoit S. A. S. E.; à la portière droite du carosse M. le grand écuyer de l'électeur, à cheval. A gauche, M. le Capitaine de Trabans, aussi à cheval. Soixante Trabans autour du carosse. A leur tête marchoit un Lieutenant avec la Pertuisanne. Après le carosse suivoient deux pages de la chambre, à cheval. Le Gouverneur et le précepteur, à la

tête de douze autres pages de S. A. S. E., habillés et montés comme au jour de son entrée. Et derrière eux douze valets de chambre de l'Electeur, à cheval.

Cette dernière division précédoit la Personne de S. M. le Roy des Romains.

Les fouriers de la chambre du Roy. Vingt-six valets de pied de la cour de S. M., tête nüe et à pied, et au milieu de douze heyduques. Un grand et superbe carosse de parade du corps, dans lequel étoit le Roy seul. A la portiére de droite M. le grand écuyer de S M.; au même côté S. Exc. le comte de *Pappenheim* portant l'épée de l'Archi-Maréchal Electeur de *Saxe*, tête nüe. A la portière gauche les deux capitaines des gardes de S. M. Autour du carosse les Trabans de la garde du Roy, à pied. Après le carosse le gouverneur des pages, que l'on voyoit au nombre de douze vêtus à l'Espagnolle. Huit valets de chambre de S. M. suivoient les hallebardiers de la garde du roi, à cheval l'épée à la main, et en très grand nombre, avec leurs Officiers principaux, leurs timballes et trompettes.

Les Hallebardiers de la Garde de S. A. S. E. de *Cologne* avoient aussy l'Epée à la main, et formoient une seconde troupe avec leurs Officiers principaux, leurs timbales et trompettes à la tête.

Ensuite venoient deux drapeaux de l'Empire déployés, jeaunes et noirs, deux drapeaux de l'ambassade de Bavière, bleus et blancs, aussi déployés.

Enfin le Magistrat de Francfort (1), dans plusieurs carosses à deux chevaux, fermoit la marche.

La pompe et la magnificence de cette entrée digne de la Majesté de l'Empire, tant par richesse des livrées que par la beauté des carosses, etc., feroient désirer une description exacte et détaillée des cours et ambassades respectives. Mais je laisse aux gazettiers la liberté de satisfaire les curieux sur des circonstances qui m'étendroient trop long.

Le Roi des Romains se rendit au travers de toutes les rües de Francfort, bordées de la bourgeoisie, et au milieu des acclamations des spectateurs, à la grande Eglise de Saint-

(1) Voir aux notes.

Barthélemy; où il fut reçu par l'Electeur de Mayence à la tête du Chapitre de cette Collégiale avec les cérémonies accoutumées. S. M. y assista au *Te Deum*, et y jura la Capitulation.

Pendant tout le temps que dura l'entrée, on fit plusieurs décharges de tous les canons des remparts, et on sonna toutes les cloches de la ville.

Je feray remarquer que pendant la Cérémonie, le magnifique carosse impérial, et huit autres des Electeurs et des Ambassadeurs, restèrent sur la place de la grande Eglise; les autres carosses du Roy allèrent à son palais, et ceux des cours Electorales à leurs hôtels; les officiers et domestiques des Ministres, chambellans et cavaliers de sa Majesté retournèrent chez eux. Les hérauts entrèrent dans l'Eglise immédiatement après les cavaliers de l'ambassade de Hanovre.

Le Roy des Romains, à la sortie du dôme, fut reconduit chés luy par les deux Electeurs de *Mayence* et de *Cologne*, et les premiers ambassadeurs des absents, précédé du même cortège du collège Electoral, et suivy des

Hallebardiers de la garde, des gardes-du-corps de *Mayence*, et des hallebardiers de la garde de S. A. S. E. de *Cologne*.

Ce cortège l'accompagna jusqu'à sa Royale Résidence, où les deux Electeurs et les Ambassadeurs montèrent avec luy; S. M. les reconduisit jusqu'à l'antichambre. Et chacun, après cette dernière séance, se retira à son quartier; toute la Bourgeoisie défila devant le Palais impérial et fit retentir l'air des cris confus de *Vive le Roy*.

Cette glorieuse journée eut, au goût des connoisseurs et des étrangers de distinction qui en furent témoins, tout l'éclat et le bon ordre qu'exigeoit une pompe si auguste. On voit encore les relations de semblables autres cérémonies, mais on est obligé de convenir que la richesse, la délicatesse des matières et du travail, ont été portées dans celle-cy au plus haut point de perfection; il sembloit, par l'éloignement où les membres d'empire paroissoient être de se prêter avec unanimité à l'élection, qu'ils ne déployeroient que foiblement la grandeur de leur caractère; et cependant tous y ont paru, tant les Elec-

teurs que les représentants des absents, avec une magnificence dont on parlera longtems.

Il me reste à perfectionner ces mémoires par le couronnement de S. M. impériale.

CHAPITRE XIX.

Expositions des droits de l'Electeur de Bavière. Origine de la maison d'Autriche. Portrait du nouveau Roy des Romains. Les cérémonies qui se sont observées avant le couronnement dans la marche du cortège. Comment l'on avoit disposé la grande église de Saint-Barthélémy. Ordre de la marche après le couronnement jusqu'au Rœmer. Ce qui se passa dans la salle des Empereurs avant le repas. S. M. I. se présente à une des fenêtres. Ce qui se passa sur la place. Ordre et arrangement du repas et de la salle. La journée terminée par de magnifiques illuminations.

C'AUGUSTE Monarque que le collège Electoral a choisi pour monter sur le trône impérial joint aux droits du sang les qualités capables de former un Empereur.

Ses droits sont d'autant plus incontestables

qu'ils sont fondés sur diverses dispositions, tant par rapport aux pays héréditaires d'*Autriche* qu'à l'ancien patrimoine de sa maison, celle d'*Autriche* étant éteinte par la mort de l'Empereur CHARLES VI de glorieuse mémoire.

C'est à tort que quelques esprits mal informés ont voulu insinuer que ce glorieux prince enfreignoit la validité de la *Pragmatique-Sanction* en revendiquant la justice de ses prétentions par la voye des armes, puisque on sçait que la Reine d'Hongrie n'a voulu accéder à aucunes propositions d'accomodement sur le partage des pays qu'elle possède, et qu'elle veut conserver sur le seul fondement d'une possession reconnue illégitime.

Toute la terre sçait que la maison d'*Autriche* tire son origine du comte RODOLPHE DE HAPSBURG, qui fut élu Empereur à *Francfort* le dernier jour de septembre 1273, et que par conséquent *Rodolphe* se peut et se doit appeler la base de la maison d'*Autriche*. On sçait de plus que le même Empereur, quelque tems après son élection, eut guerre avec *Ottocare II*, roy de *Bohême*, qu'il le défit, et s'empara ensuite de l'*Autriche*, l'une des plus

considérables provinces de l'*Allemagne*, dont il prit le nom, et que ses descendans à son exemple le préférèrent à celuy d'*Hapsburg ;* que de cette glorieuse maison, qui s'est rendue si riche et si puissante par ses mariages, il y a eu seize empereurs et six rois d'Espagne, qui tous par la puissance de leurs forces, dont l'augmentation inquiétoit tant l'*Europe*, se sont approprié des États que la princesse d'*Autriche* aujourd'huy régnante soutient luy appartenir, et ce parce qu'elle les possède.

Il n'est donc pas étonnant que l'Electeur de *Bavière* ait cru juste devoir se garantir aussi bien que sa postérité du préjudice que pourroit lui causer la *Pragmatique-Sanction*, étant de notoriété que les renonciations faites par l'électrice avant son mariage, et qui ont été confirmées depuis, ne sont pas suffisantes pour donner aucun poids à cette *Pragmatique*, d'autant plus que l'électrice, en qualité de princesse de la maison, n'a pu renoncer qu'aux droits qui luy étoient propres, et non à ceux qui lui étoient relatifs à la maison de *Bavière;* qu'il n'en pas été question dans le contrat de mariage de cette princesse;

qu'enfin, l'Electeur a pu confirmer de pareilles renonciations, puisqu'elles ne portoient aucun préjudice aux intérêts de sa maison.

En outre j'adjouteray que malgré les justes raisons que le Duc de *Bavière* a eues de prendre de sages mesures pour se mettre à couvert des événements qui pourroient préjudicier à ses intérêts et à ceux de sa postérité, il a fait ouvertement connoître qu'il auroit désiré que la Reine d'*Hongrie* eût voulu entrer dans des voyes d'accommodement judicieuses et honorables, et qu'il conserveroit toûjours, malgré la nécessité où il est d'appuyer ses droits de la justice de ses armes, ses sentiments d'estime et d'affinité, qui l'attachent à la grande-duchesse de Toscane.

L'expérience convaincra ceux qui ne veulent pas convenir du digne choix que les Electeurs ont fait dans la personne Royale de CHARLES VII, et ils seront un jour heureux que leur propre intérêt rende justice aux qualités d'un monarque si parfait; il faut que le torrent ait son cours, et on le rend encore plus impétueux de lui opposer des digues.

Lorsque la raison cède au caprice et à la

prévention, il n'y a que le temps qui puisse amener les variations humaines au véritable point de la clarté judicieuse.

L'Auguste chef de l'Empire, formé par la nature pour remplir un jour le siége de la première monarchie du monde, offre aux yeux des personnes éclairées et guidées par un jugement sain et impartial, un assemblage parfait de toutes les qualités nécessaires à un Empereur. Les perfections capables de solliciter les cœurs en sa faveur ne laissent rien à désirer à ceux qui le voient. Sa physionomie est douce et gracieuse, le vif s'y rencontre mêlé d'une gravité majestueuse et parfaitement assortie au caractère d'un successeur des anciens Cæsars. On ne rencontre point dans l'aspect de ce monarque un air rude, dur à soutenir aux yeux qui le cherchent; la fierté n'approche plus de la cour. La Majesté s'y déploie, mais avec une liberté insinuante, et les sujets se perdent avec plaisir dans la contemplation de leur chef, qu'il leur était avant impossible de connoître.

La taille, le port, les grâces de la figure, concourrent à l'envi à orner ce glorieux sou-

verain; dans toute sa personne il ne se rencontre pas la moindre deffectuosité, et si la nature s'admire encore dans un ouvrage aussy accomply, le ciel n'a pas été moins jaloux de lui prodiguer ses dons les plus précieux.

L'équité, source ordinaire du bonheur des peuples, promet à l'Empire entier, dans son Auguste chef, une félicité depuis longtems ignorée; on en a déjà vu des preuves assez marquées dans les justes décisions qui ont émané de sa sage médiation. Certains différents subsistant encore à son avénement à la couronne impériale ont été terminés à la satisfaction des puissances intéressées.

La prudence, la capacité, la pénétration, parcourent dans ce génie éclairé tous les degrés de la connoissance la plus nette, avant que d'appuyer un jugement.

La piété, règle des princes chrétiens, fait le plus cher des devoirs de CHARLES VII, et le ciel, qui bénit toujours ceux qui reconnoissent tenir leur grandeur de ses grâces, ne refusera pas ses influences célestes à un monarque qui rapporte ses devoirs et ses obligations au dispensateur des couronnes.

Ces rares dons sont encore accompagnés de ce que les vertus humaines ont de plus grand. On admire dans l'illustre Roy des Romains une grandeur d'âme héroïque, un courage et une bravoure naturels au sang de *Bavière*, une fermeté à l'épreuve des revers de la fortune.

L'affabilité, la compassion, la générosité, sont encore de son apanage; l'amour de ses sujets peut lui mériter le titre de Père de la patrie, et l'*Allemagne* doit se promettre un heureux gouvernement sous un prince qui ne fait consister son bonheur que dans celuy de ses peuples.

Qui pourra croire qu'avec tant de rares prérogatives S. M. I. ait encore des ennemis, et qu'un monarque conduit par les voyes du sang, de l'équité et du mérite, au trône des Cæzars, héritage de ses ancêtres, trouve encore de secrets murmures contre son élévation?

Lorsque tous les préparatifs pour l'auguste couronnement du nouveau Roy des Romains furent achevés, on en fixa la cérémonie au 12 *février*. Les députés de la ville d'*Aix-la-*

Chapelle et de *Nuremberg* apportèrent à *Francfort* les ornements royaux qui servent à cette pompe, et dont ils sont dépositaires.

L'église de *St-Barthélemy* fut décorée de tapisseries où l'or et la soie font un mélange distingué : tout le contour de ce vaste édifice étoit garni d'échaffaudages pour la noblesse, et le terrain de la nef occupé par des sièges préparés pour les électeurs et les ambassadeurs. Devant la grille du chœur, on avoit dressé un autel pour la célébration de l'office du jour, et sur la droite un autre autel, sur lequel devoient être posés les ornements impériaux. Devant le maître-autel, on voyoit une tribune ouverte, où l'on montoit des deux côtés par 5 à 6 degrés, surmontée d'un riche dais où se devoit placer l'Empereur.

Le jour marqué pour cette grande cérémonie, la place du *Rœmerberg* et la rue qui conduit depuis la maison de ville jusqu'au dôme furent bordées de plusieurs compagnies bourgeoises. A la porte du *Rœmer* il y avoit un détachement de grenadiers de la garnison, et à l'entrée de l'église de *St-Barthélemy* les Trabans

suisses de S. M. le Roy de *Pologne*, électeur de *Saxe*.

Toutes les maisons qui ont vue sur la place du Rœmerberg et sur les rues où devoit passer le cortège étoient remplies de spectateurs, et on avoit pratiqué quantité d'échaffauts, qui rapportèrent un proffit considérable aux propriétaires.

La place, les rues et les moindres issues étoient garnies d'une multitude inouie de curieux. Le flux et reflux des allants et venants fascinoit la vue, et la rumeur de mille et mille bouches bourdonnantes étourdissoit ceux qui, malgré eux, étoient obligés de conserver leurs places.

La cloche de *Charles* ayant sonné pendant une heure, les Électeur et ambassadeurs se rendirent au *Rœmer* dans le même goût que le jour de l'élection, et sur les dix heures ils en sortirent pour se transporter au palais de l'Empereur.

Il n'y eut rien de différent dans la marche de ce jour à celle de l'entrée du Roy des Romains, que le cortège des Seigneurs et des cavaliers, qui, tous dans le même ordre, se

rendirent au dôme à pied, la tête découverte; leur nombre, leur magnificence, produisirent dans ce moment un spectacle incomparable. Immédiatement après ce cortège paroissoient les trois hérauts, celui de *Bavière* au milieu des deux de l'Empire; à cheval, devant la personne royale du nouvel élu, marchoient les ornements de l'Empire, portés par les premiers Ambassadeurs des Electeurs absents sur des coussins de velours cramoisi galonnés en or; ces premiers ministres étoient habillés et montés comme au jour de l'Election. Un peu devant S. M. I. on voyoit l'Electeur de *Cologne,* et sur la droite le comte de *Pappenheim*, portant l'épée nue de l'archi-grand-maréchal Electeur de *Saxe.*

Le Roy des Romains venoit après, superbement monté, couvert d'un manteau de gaze en or, ayant une touffe de plumes blanches sur le chapeau.

Il marchoit sous un dais porté par dix Officiers de la garnison à pied. Derrière et à ses côtés, les Trabans et Hallebardiers de la garde, et ceux de *Cologne;* tel fut l'ordre de la marche jusqu'au dôme où Sa Majesté fut

reçue par l'Electeur de *Mayence*, à la tête du même chapitre.

Pendant la marche toutes les cloches sonnèrent et on tira le canon des Remparts. Les portes de la ville demeurèrent fermées depuis le matin jusqu'au soir, et lorsque S. M. fut entrée dans l'Eglise de *St-Barthélemy*, les timballes, trompettes et autres instruments de musique commencèrent le service.

On a déjà vu assés de relations circonstanciées des cérémonies attachées au couronnement d'un empereur, pour prier le lecteur de me dispenser d'entrer dans un détail qui luy deviendroit ennuyeux; je l'avertiray cependant que ce fut l'Electeur de *Cologne* qui en fit toutes les fonctions, celuy de *Mayence* ayant bien voulu se prêter à la satisfaction de ce prince, jaloux, et ce naturellement, de couronner son frère.

On a dit cependant que ce n'a été qu'aux conditions que S. A. S. E. de *Cologne* attesteroit par un acte formel que cette condescendance ne passoit pas pour une cession, ou un transport de droits, mais pour une volontaire defférence, ce qui a été exécuté.

La Cérémonie ne s'acheva que sur les quatre heures après midy, et pendant cet intervalle on tendit tout le passage, depuis le dôme jusqu'au *Rœmer*, de plusieurs pièces de drap, jaune, noir, bleu et blanc, attachées sur un plancher fait exprès.

S. M. I. se rendit à pied à la maison de ville, dans le même ordre qu'elle étoit venue au dôme.

Toute la suite étoit pareillement à pied, et l'Electeur de *Mayence* marchoit un peu en arrière, soutenu sous les bras par deux de ses officiers; dix magistrats de la ville portoient alors le dais, et l'Empereur étoit revêtu des ornements Impériaux, la couronne en tête. Derrière luy suivoient les hallebardiers, les gardes du corps de *Mayence*, et les hallebardiers de *Cologne*. A mesure que S. M. I avançoit, la populace, enlevoit par morceaux le drap sur lequel il avoit marché; et je crois que si ses gardes n'avoient pas éloigné par le nombre et par l'espace de leur trouppe ces faux zélés sujets, ils auroient arraché l'étoffe sous les pieds même de leur souverain.

L'Empereur monta dans la salle des Empe-

reurs, qui étoit ce jour là ornée de tout ce que l'or, l'argent et les pierreries ont de plus précieux. Tel en étoit l'ordre.

Contre les fenêtres il y avoit une table pour S. M. I., où l'on montoit par deux degrés; au-dessus, un magnifique dais relevé par des galons et des franges en or. Aux deux côtés, on voyoit deux magnifiques buffets; celuy de la droite étoit garny de vaisselle en or et en vermeil, et celuy de la gauche en cristal et en vaisseaux d'agathe et d'autres pierres inestimables.

Plus bas que le buffet droit de l'Empereur étoit celuy de *Mayence*, orné de vaisselle en or et argent; du même côté, au-dessous, ceux de *Bavière*, celuy de *Prusse*, et le dernier, d'*Hanovre;* du côté gauche étoient les buffets de *Cologne*, Saxe, Palatin; et vis à-vis de la table de l'Empereur, au milieu de la salle, étoit pareillement le buffet de *Trèves*, entre ceux de *Mayence* et de *Cologne :* on ne peut rien imaginer au-dessus des richesses dont ces petits compartiments étoient remplis; du même côté les buffets de *Cologne*, de *Saxe*, et *Palatin*, étoient les plus précieux;

celuy de *Cologne*, tout en argent, avec quelques pièces de vermeil; celuy de *Saxe*, presque tout en or, et celuy de *Palatin* éclatant en pierreries. S. M. I. et les deux Electeurs présents, avant de se mettre à table, comme aussy les premiers ambassadeurs des absens, virent, des fenêtres de la maison de ville, faire les fonctions des archi-offices, de la manière qu'il est prescrit dans la bulle d'or. Les Ambassadeurs en partie et les officiers héréditaires et substituts s'en acquitèrent.

A la première fenêtre de la salle étoient les deux Electeurs de *Mayence* et de *Cologne*; à celle qui suivoit l'Empereur seul, la troisième étoit bouchée par le fond du dais impérial; la quatrième étoit occupée par les premiers ambassadeurs de *Trèves*, de *Bavière* et de *Saxe*, et la cinquième par ceux des Electeurs de *Brandebourg*, *Palatin* et *Hanovre*.

S. Exc. le Comte de *Pappenheim*, au lieu et place du Sérénissime Archi-maréchal, absent, étant descendu de la salle accompagné des trabans et trompettes de l'Empereur, monta à cheval devant le *Rœmer*, au bruit des timballes et des trompettes; ayant marché vers le mon-

ceau d'avoine qui étoit sur la place, il y fit entrer son cheval jusqu'aux sangles, et en remplit un picotin d'argent, dont il râcla la superficie avec une râcloire d'argent, et qu'aussitôt il vuida. Cela fait, retourna au *Rœmer*, devant lequel il mit pied à terre, et remonta à la salle. Le monceau d'avoine fut abandonné à la populace.

S. Exc. de *Schwerin*, premier ambassadeur de *Brandebourg*, accompagné des trabans et trompettes de l'Empereur, descendit pareillement du *Rœmer*, pour faire la fonction de Sérénissime archichambellan absent ; là il monta à cheval au bruit des timballes et des trompettes, se rendit à une table couverte d'une nappe, qu'on avoit placée proche de la fontaine, se fit donner un bassin et une aiguière pleine d'eau avec une serviette, tint l'aiguière de la main droite, retourna ainsi vers le *Rœmer*, et, ayant mis pied à terre, il remonta à la salle, où il porta l'eau pour laver.

S. Exc. le premier ambassadeur *Palatin*, conformément à un accord fait pour cette fois, se rendit à la porte de *Rœmer*, accompagné comme cy-dessus, y monta à cheval au bruit

des timballes, et des trompettes, et à la place du Sérénissime archimaître d'hôtel de l'Empire, se rendit à la cuisine qu'on avoit construite sur la grande place. Il y prit un morceau d'un bœuf entier, piqué de toutes sortes de gibiers et d'oiseaux, et qui rôtissoit depuis plusieurs jours ; il fit porter ce morceau devant luy dans un plat d'argent couvert, et, étant descendu de cheval devant le *Rœmer*, il le porta sur la table de l'Empereur. La cuisine fut pillée par la populace, mais les bouchers de la ville enlevèrent le bœuf entier avec la broche.

Enfin le Comte de *Stolberg-Gendern*, faisant la fonction de trésorier héréditaire, se rendit, accompagné comme ci-dessus, à la porte du *Rœmer*, monta aussi à cheval au bruit des trompettes et des timballes, parcourut la place et jetta des médailles d'or et d'argent, qu'il tiroit de deux bourses attachées à la selle de son cheval. Ces médailles représentoient d'un côté le buste de S. M. I. avec ces mots autour : *Carolus VII, Romanorum imperator, semper augustus, Electus Francofurti D.XXIV. an. M.D.CC.XLII;* de l'autre côté étoit représentée l'arche d'alliance, sur laquelle on

voyoit les tables des dix commandements de Dieu, et à côté un soleil avec ce symbole : *Unione et observentia legum.* Il fut jetté de ces médailles pour la somme de huit mille florins. Il y avoit sur la place un aigle à deux têtes, de l'une desquelles couloit du vin blanc, et de l'autre du rouge. On jetta aussi à la populace du pain blanc.

Toutes ces choses s'étant passées sans le moindre accident, S. M. I. fut conduite à sa retirade par le collége Electoral. Lorsque tout fut prêt pour le repas, et qu'on eut servi, l'Empereur se rendit à table, les marques de l'Empire étant portées devant luy. D'abord S. M. I. se fit ôter la couronne par son grand maitre, qui la posa sur une table couverte d'un tapis de velours rouge qui étoit au côté droit.

S. Exc. *Schwerin* présenta à laver et la serviette pour essuyer à l'Empereur. Les deux Electeurs éclésiastiques et le premier ambassadeur de *Trèves* se placèrent devant la table impériale, sçavoir : S. A. E. de *Mayence* au milieu, S. A. S. E. de *Cologne* à sa droite, et l'Ambassadeur de *Trèves* à sa gauche. L'Elec-

teur de *Mayence* fit la bénédiction de la table, et l'Électeur de *Cologne* avec M. d'*Ingelheim* dit les réponses. Cela étant finy, les Electeurs et le même Ambassadeur prirent des mains du Comte de *Stadion*, capitulaire de *Mayence*, le bâton d'argent auquel étoient attachés les sceaux de l'Empire ; S. A. E. de *Mayence* les en détacha et les posa devant S. M. I., qui les luy rendit ; l'Electeur se les attacha au col, en sorte qu'ils lui pendoient sur la poitrine, et il les garda ainsi pendant tout le repas, en reconduisant l'Empereur à son palais, et en retournant à son hôtel. Quelques jours après, S. A. E. envoya ces sceaux à S. E. le comte de Konigsfeld pour sa garde, comme vice-chancelier de l'Empire. Ce Seigneur a été revêtu de cette charge par la démission que le Comte de *Collorédo* en est venu faire entre les mains de l'Electeur de *Mayence*. Cet acte a été applaudi par tous les partisans de la Reine d'*Hongrie*, et on ne peut disconvenir qu'un pareil procédé ne soit grand et digne d'éloges. En vertu de la bulle, le bâton auquel les sceaux étoient attachés est demeuré au vice-chancelier, le picotin et la râcloire au

Maréchal héréditaire, le bassin et l'aiguière d'argent à laver au premier Ambassadeur de *Brandebourg*, le plat avec son couvercle au maître d'hôtel héréditaire.

L'Empereur s'assit seul à table, ayant derrière luy le grand maitre de sa maison, le grand maréchal de sa cour, tous deux avec leurs bâtons de commandement, son grand Ecuyer et le prince de *Mansfeld*. Le prince de *Darmstadt* trancha, et le grand maitre présenta à boire et changea d'assiette à S. M. I.

Les Electeurs se placèrent chacun à leur table devant leurs buffets, et sous des dais garnis de galons et de franges en or. Outre ces tables il y en avoit encore une au milieu pour les princes de l'Empire.

Au bas de la salle, en face de la table Impériale, on avoit élevé une sorte de Jubé tapissé de damas verd pour la musique de l'Empereur, qui se fit entendre pendant le repas; au dessous de cet Echaffaut on avoit pratiqué plusieurs petits cabinets d'où les dames de qualité pouvoient voir incognito. Les tables de l'Empereur, des Electeurs et autres furent servies à trois services de douze

plats chacun au bruit des timballes et des trompettes.

Lorsque le repas fut finy, le college Electoral reconduisit l'Empereur à son palais, au milieu des acclamations de la populace et des cris de vive Charles VII.

La fin de cette glorieuse journée fut terminée par des illuminations générales. Les Electeurs, les Ambassadeurs, le Nonce du *Pape*, le M.... de B...., le Comte de *Montijo* et le Prince de la *Tour-Tassis* n'épargnèrent rien pour répondre à la Majesté d'un si grand ouvrage. Si j'insérois icy le détail de chacune de ces brillantes perspectives, je m'étendrois dans une confusion de peintures qui ont satisfait entièrement ma curiosité, mais à la description desquelles ma plume se refuse, ne voulant point me faire d'affaires avec les gazettiers. Il me sera cependant permis, sans préjudicier à leurs prérogatives, de dire que celle de l'Hotel Palatin surpassa tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors; que celle du M.... de B.... étoit d'un goût et d'un dessein encore nouveau, la face de son hôtel et toute la longueur et la largeur du *Rossmark* étant

revêtues de décorations en peintures, et en illuminations relatives au sujet; celle d'Espagne avoit son mérite; les autres satisfirent assés les curieux, et je dirai avec vérité que la ville de Francfort produisoit dans chaque différent quartier un spectacle qui amusoit avec satisfaction.

FIN.

NOTES

Page 111. — Le maréchal de Belle-Isle.

Page 124. — La France

Page 133. — Le cardinal de Richelieu.

Page 165. — L'infant don Philippe, fils de Philippe V, qui avait épousé la princesse Élisabeth, fille de Louis XV.

Page 178. — Adrienne Lecouvreur.

Page 235. — Dans plusieurs villes de l'Allemagne du nord, le corps municipal s'appelle le Magistrat.

Imprimé par D. Jouaust

Rue St-Honoré, 338

Pour l'Académie des Bibliophiles

A Paris